



F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (p. 2) :

Un gouvernement européen pour le développement (Antonio Longo)

POUR
SOUTENIR L'ICE
"NEWDEAL4EUROPE"
cliquer sur :

www.newdeal4europe.eu



«Une Europe unie... dans un monde uni» (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : Le BILLET de Jean-Pierre GOUZY : Le hold-up de Super Poutine Il y a « 30 ans » nous avons publié 10 juin 1979 – L'Europe c'est maintenant !
Articles hors dossiers : Bernard GUETTA : le Front National et l'état de l'Union – Joseph MONTCHAMP : Les Peaux-rouges dans la Fédération. Les Indiens d'Amérique des exilés dans leur propre pays – Paul ARRIGHI : Réflexion sur l'économie politique et l'usage qui en est fait par les « économistes » contemporains – Roberto CESCHINA : Les mafias en Europe **FOCUS :** Réflexions au sujet de l'Europe à la veille des élections européennes Lucio LEVI : Empêcher le démantèlement de l'Ukraine – Sergio PISTONE : Le débat en Allemagne sur la démocratie et l'unification européenne en considérant particulièrement la discussion entre Habermas et Streek – Ted DALEY et Jane SHEVTSOV : Qui a bien compris l'Union européenne ? David Cameron ou Alfred Nobel ? – Dusan SIDJANSKI : La zone euro, noyau d'une fédération européenne – Bernard BARTHALAY : Un condominium des Etats de la zone euro ? Est-ce bien raisonnable ? – Francesca LACAITA : Que signifie le terme de libre circulation en terme de citoyenneté sociale européenne ? **FED'ACTUALITE :** La campagne fédéraliste pour l'élection européenne et l'ICE « New Deal 4 Europe » Fabien CAZENAVE : France 2 et France 3 refuseraient de diffuser le débat entre candidats à la Présidence de la Commission européenne le 15 mai - Christian MOOS : Les fédéralistes et l'exil – Vers l'union fédérale. Résumé du Manifeste approuvé en vue de l'élection européenne 2014 (UEF Europe et JEF Europe) – Engagement fédéraliste à signer par les candidats aux élections européennes. (UEF Europe et JEF Europe) – Fausto DURANTE : Il faut que la gauche bouge et mette l'Europe à la place du nationalisme – Elizabeth ALBER : La force motrice d'une nouvelle culture de la politique fédérale – Manifeste pour un Plan européen pour l'emploi et pour le développement durable – Appel des Maires d'Europe pour un « New Deal pour l'Europe » - Vers l'union fédérale. Résumé du Manifeste de l'UEF et de la JEF en vue de l'élection européenne – Engagement fédéraliste à signer par les candidats aux élections européennes **Bibliographie** Philippe Herzog, Europe, réveille-toi ! (Michel THEYS) – Jürgen Habermas, La constitution de l'Europe (Michel HERLAND) – Michel Dévoluy, Comprendre le débat européen (Ulrich BOHNER) **Communications - Résolutions - Communiqués de presse** La Suisse choisit le repli nationaliste (NOMES) – Communiqué de R&PS sur le vote de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires **Fédé-Jettres** Les fédéralistes donnent la parole à Virgilio DASTOLI (interview de Fabien CAZENAVE) Campagne pour un New Deal pour l'Europe : la récolte de signatures en ligne débute **Bulletin d'abonnement**

Un gouvernement européen pour le développement

Antonio Longo

En décembre 1917, juste après la Révolution d'octobre, Lénine s'est adressé, dans un bref écrit, aux peuples d'Occident épuisés par la guerre. Il ne dit pas « Révolution en Occident tout de suite ! », ni « Pour une autre Europe » ou des proclamations de ce type, mais plutôt : « Deux questions ont émergé actuellement au premier plan parmi toutes les autres questions politiques : la question du pain et celle de la paix »¹. Tout en laissant sur le fond la question de la révolution socialiste, il place au premier plan la question du « pain et de la paix », mot d'ordre minimaliste en apparence. En réalité, c'était la seule qui se faisait l'interprète de l'envie de mettre fin au massacre entre les peuples et de sortir de la misère dans laquelle l'Europe était précipitée (et qui, entre autre, aurait aussi permis à la révolution en URSS de se consolider en interne).

Mutatis mutandis, si nous voulions traduire aujourd'hui ce mot d'ordre d'il y a quasiment un siècle, dans l'actualité d'une crise européenne qui dure depuis plusieurs années et qui risque, avec l'accroissement de l'anti-européisme, de mettre en cause le processus-même de l'unification européenne (et donc la paix et le bien-être économique qui s'en est suivi), quel mot d'ordre devrions-nous utiliser ?

Aujourd'hui en Europe, il n'y a pas une guerre militaire, la création d'institutions communes (l'Union européenne, [UE]) a empêché que cela arrive, même si nous savons que, au-delà des frontières de l'Union, la guerre est encore possible.

Mais c'est depuis plusieurs années qu'une crise économique et sociale forte, alimente une division économique et sociale au sein de l'Union (et plus encore dans l'eurozone elle-même), et des sentiments d'hostilité entre peuples du Nord et du Sud de l'Europe entre ceux qui se considèrent comme « vertueux » et ceux qui sont considérés comme « dépensiers ». Et cela crée l'illusion d'une reconquête de la souveraineté monétaire comme moyen pour relancer la croissance sur une base inflationniste. Et qui, en tant que telle, alimente l'idée fallacieuse d'une démocratie qui, pour en être véritablement une, devrait s'arrêter aux frontières nationales (quel abri illusoire contre la volonté de la finance internationale). Et qui, enfin, alimente une volonté de séparatisme à l'intérieur des Etats-nations eux-mêmes de la part de régions qui pensent pouvoir sauvegarder leur propre bien-être économique en se transformant en « Etat indépendant » !

Cette pseudo-guerre est en train de diviser l'Europe en l'exposant au risque du retour de ce que Altiero Spinelli appelait « les vieilles apories du passé » : le nationalisme, le fascisme, la guerre.

Alimenté par la crise économique et sociale que cette Union -dirigée par les gouvernements nationaux- n'est pas en mesure d'affronter, on constate aussi un appauvrissement progressif de larges couches sociales de la population européenne et pas seulement dans les pays méditerranéens. Selon Eurostat, 120 millions d'Européens sont en danger de pauvreté ou d'exclusion sociale ; 50 millions d'Européens vivent dans des familles où il n'y a pas de travail ; 40 millions d'Européens vivent dans des conditions difficiles (ils ne réussissent pas à payer leurs dettes ou sont sans chauffage).

L'Europe a donc besoin de dépasser rapidement ce double risque potentiel : le retour de la guerre et de la misère. Il y a donc encore une fois besoin de « la paix et du pain ».

Qu'est-ce qui peut répondre aujourd'hui au besoin de consolider la paix entre les Européens ? Il ne peut y avoir aucun doute sur la réponse : seul un « gouvernement commun » est la garantie maximale de la paix entre les Européens. Un gouvernement européen, issu du vote des citoyens, démocratique en tant que responsable devant le Parlement européen. C'est ce qui manque pour atteindre l'unité politique et la garantie de l'irréversibilité de la paix obtenue jusqu'ici par le processus de la construction européenne.

Et qu'est-ce qui correspond aujourd'hui au besoin du « pain », c'est à dire qu'est ce qui peut éviter une dégénérescence de la crise qui se traduirait par un déclin économique inéluctable qui marginaliserait l'Europe dans un monde qui se développe dans d'autres directions ? Dans un tel cas aussi, la réponse est immédiate : un grand Plan européen de développement, géré par les institutions européennes avec des ressources propres. Non pas la somme de petits programmes, inutiles et coûteux, de « croissance nationale » mais un Plan européen de développement basé sur des investissements massifs dans la société de la connaissance, dans des secteurs dans lesquels se joue notre capacité de compétition face aux géants mondiaux.

Le « gouvernement européen » et le « Plan de développement » sont donc deux choses étroitement liées comme la « paix et le pain ». Ce ne peut être en fait qu'un « gouvernement » qui réalise un Plan économique de développement.

Il en découle que demander un « Plan européen extraordinaire de développement durable et pour l'emploi », comme les mouvements fédéralistes, européistes et de la société civile le demandent en activant l'*Initiative des citoyens européens (ICE) « NewDeal4Europe »*, signifie en réalité demander aussi un « gouvernement européen » pour réaliser le Plan.

Un gouvernement européen pour le développement est ainsi ce dont l'Europe a besoin pour sortir de la crise économique et sociale, battre les mouvements nationalistes et anti-européens, ouvrir la voie à une réforme des institutions européennes dans un sens fédéral et amener ainsi à son terme le processus de l'unité politique des Européens.

Nos excuses à nos lecteurs pour la semaine de retard dans la parution de ce numéro, destinée à les informer sans retard de la possibilité de signer en ligne l'ICE « NewDeal4Europe » : www.newdeal4europe.eu (cf. p. 40)

¹ « Pour le pain et pour la paix » écrit le 14 (27) décembre 1917, publié pour la première fois en allemand dans la *Jugend-Internationale*, n. 11, mai 1918.

Le hold-up de Super Poutine

Les faux-culs qui prétendent orchestrer les destinées de l'Union européenne en tournant le dos aux prescriptions des « Pères fondateurs » sont les mêmes personnages, depuis la crise des *subprimes* (2007) et la faillite de Lehman Brothers (2008), qui ont soutenu mordicus que l'Union économique et monétaire prévue à Maastricht devrait permettre à la zone euro de sortir haut la main des difficultés auxquelles elle se trouvait brutalement confrontée. Or, il n'en a rien été, le pilier économique de l'Union existait surtout sur le papier, fragilisant une Union monétaire encore balbutiante, au moment où on lui demandait d'affronter des perturbations sans équivalent depuis les années 1930 et la seconde guerre mondiale. Il a fallu plus de six ans pour rattraper le temps perdu, notamment, en négociant un projet d'Union bancaire qui puisse tenir la route et permettre de jeter les premiers fondements d'une Union budgétaire.

Tout récemment, la crise ukrainienne a permis, à son tour, d'apprécier l'inanité de notre politique étrangère et de sécurité (PESC) dont la responsabilité a été confiée à l'ineffable Lady Ashton, avec le mandat de faire respecter la règle souveraine de l'unanimité qui se confond avec celle du plus petit commun dénominateur, au détriment de l'élaboration de politiques d'intérêt général efficaces comme cela aurait dû être le cas ces dernières années dans le bassin méditerranéen, dans l'établissement de nos relations avec le monde arabo-musulman, les crises du Sahel, notamment au Mali et en République centrafricaine. La même PESC a joué un rôle tout à fait subsidiaire, par ailleurs, dans les négociations nucléaires avec l'Iran, alors que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, traitaient directement, en tant que puissances « souveraines », avec Téhéran, comme le firent, pour leur part, trois poids lourds emblématiques de la politique mondiale : Chine, Etats-Unis, Russie.

C'est dans ce contexte dominé, au surplus, par l'effervescence des tensions en Orient et le reflux des engagements américains, qu'a éclaté la bombe ukrainienne. L'impuissance des Européens face aux événements de Kiev et Sébastopol est la conséquence d'une série d'échecs : celui des laborieuses négociations engagées depuis 2009 par l'Union européenne (UE) avec le Président Ianoukovitch, soldées par la volte-face du personnage au profit des Russes, porteurs d'un précieux accord avec *Gazprom*, agrémenté d'un chèque de 15 milliards de dollars destinés au sauvetage d'une économie en pleine déroute ; échec aussi d'une diplomatie convaincue que le Kremlin respecterait l'engagement de ne pas interférer dans les affaires internes du cousin ukrainien ; défectuosité des relations avec les services américains compétents (Département d'Etat et OTAN). « Que l'Union européenne aille se faire foutre ! » aurait, tout de go, déclaré la dame Norland, Secrétaire d'Etat américain adjoint. Selon maints observateurs basés à Bruxelles, Poutine accaparé par les Jeux olympiques d'hiver à

Sotchi, laisserait les Ukrainiens se débrouiller entre eux, pour « séparer le bon grain de l'ivraie » à l'issue des empoignades de Kiev. « L'ivraie », en la circonstance, pouvant s'assimiler aussi bien aux matraqueurs policiers dont nous avons pu apprécier le savoir-faire sur nos écrans de télé, qu'aux extrémistes de *Svoboda* et de *Pravij Sektor*.

Or, l'homme-lige du Kremlin, Viktor Ianoukovitch, désavoué par les siens, a pris la poudre d'escampette, en se réfugiant dans l'immensité russe. Quant à Poutine, il a admirablement su tirer parti de la confusion générale en décidant de profiter de l'occasion pour régler un vieux compte avec les cousins rebelles, en procédant à l'annexion éclair de la Crimée, ancienne Riviera des tsars.

Les militaires ukrainiens basés autour de Sébastopol, la base navale russe de la Mer noire d'où partent les navires de guerre et les ravitailleurs de Bachar Al Assad, ont été invités à capituler sans s'opposer aux commandos russes qui surgissaient de partout. Bref, le droit international a été copieusement bafoué. L'intégrité territoriale ukrainienne a volé en éclats. Les sanctions prises depuis lors par les Américains et les Européens sont des sanctions en trompe l'œil, elles n'affectent pas les intérêts économiques essentiels de la Russie. Le gaz russe continuera donc à être livré aux Allemands qui en ont grand besoin. Le sacro-saint business ne sera contrarié qu'à la marge. Les oligarques peuvent, du moins pour le moment, continuer à prospérer au sein de la *City* de Londres, toujours si accueillante. La France espère bien tirer son épingle du jeu en évitant, de son côté, de rester en carafe avec ses porte-hélicoptères « Mistral », d'autant que 96,6 % des électeurs de Crimée ont ratifié le hold-up poutinien.

La vraie question qui reste ouverte est donc, la suivante : les grandes villes russophones d'Ukraine ne vont-elles pas commencer à s'interroger sérieusement sur leur propre statut, au cours des temps qui viennent ? Même questionnement, évidemment, au sein des minorités russophones voisines de l'Ukraine, en Moldavie et en Transnistrie, pour ne pas parler des Pays baltes dont la sécurité se veut, il est vrai, « garantie » par l'OTAN. Vladimir Vladimirovitch, ancien colonel du *KGB* promu désormais au rôle de Super Poutine, est confronté aujourd'hui aux conséquences imprévisibles de ses propres actes, depuis les interventions militaires russes de Géorgie.

Rien n'est exclu à cet égard : la création d'un nouvel espace euro-asiatique ; le retour à un certain *statu quo* avec l'UE et les Etats-Unis ; les prémices d'une nouvelle guerre continentale !

Comme l'observait, récemment, l'ancien conseiller présidentiel américain d'origine polonaise, Zbigniew Brzezinski, en prenant la Crimée, Poutine a, en tout cas, du même coup, perdu l'Ukraine pour un temps indéfini. Si le sang coule, le prix à payer n'en sera que plus élevé. Une seule certitude pour le moment, nous n'en avons pas fini avec les retombées du hold-up de Crimée !

Il y a « trente ans » nous avons publié...

Editorial de *Fédéchoses*, n° 25-26, 4° trimestre 1979

10 juin 1979 : l'Europe c'est maintenant

Avec l'aide de centaines de milliers de citoyens européens, nous avons obtenu que le Parlement européen soit élu **par vous le 10 juin 1979**.

Forts de l'appui de ces citoyens, nous avons déjà contraint les gouvernements nationaux à s'engager dans la voie d'une **monnaie commune** : l'ECU.

Avec l'aide d'au moins 1.000.000 de citoyens nous resterons vigilants et gagnerons aussi **la bataille pour la monnaie unique**.

Forts de l'appui de ces citoyens, nous engagerons et **gagnerons graduellement la bataille pour une Europe unie et indépendante**.

Tous les Français savent que les divisions de l'Europe impliquent, sinon la guerre, tout au moins l'inflation, le chômage et l'impuissance face au reste du monde. C'est pourquoi, beaucoup de Français sont conscients de la nécessité d'organiser politiquement notre continent. C'est la voie du bon sens et de la raison. Après trente ans d'efforts - parfois de déceptions- cette unité européenne est aujourd'hui possible. Il ne reste qu'à convaincre les sceptiques et les hésitants !

Le 10 juin 1979 auront lieu **les premières élections européennes** de l'Histoire : 180 millions de citoyens voteront pour élire le Parlement

européen. Et tous les cinq ans nous élirons nos représentants européens comme nous élisons déjà notre Président de la République, nos députés, nos Conseillers généraux et municipaux. **La marche vers l'Europe fédérale ne pourra plus être arrêtée.**

Dans la crise économique actuelle, nous devons construire au plus vite **l'Union économique et monétaire** qui découle des décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernements aux Sommets de Brême (juillet 1978) et de Bruxelles (décembre 1978). C'est pourquoi les fédéralistes européens vous demandent de les soutenir dans leur lutte pour l'exécution rapide des engagements pris par nos gouvernants.

Il faut exiger que l'ECU (monnaie européenne) dont la création a été décidée devienne la **monnaie unique de l'Europe** avant les secondes élections européennes de 1984.

Il faut exiger la mise en œuvre d'une **politique européenne pour lutter contre le chômage et l'inflation**. Exiger le transfert à la Communauté européenne des moyens financiers pour mener cette lutte.

Il faut donc faire comprendre aux partis politiques français qu'ils ne seront dignes de nos suffrages le 10 juin 1979, que s'ils s'engagent à se battre pour atteindre ces deux objectifs.

Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Presse Fédéraliste éditée et diffusée



- **Fédéchoses - pour le fédéralisme** - revue trimestrielle fondée en 1973
- **Carnet d'Europe** - revue quadrimestrielle fondée en 2011
- **Carnet d'Europe - La lettre d'actualité européenne** - revue mensuelle fondée en 2008 (internet)

Les Cahiers de Ventotene

Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne

Les Cahiers du fédéralisme dans l'histoire de la pensée

Les collections **Textes fédéralistes** et **Minorités nationales** des éditions Fédérop

Le Front national et l'état de l'Union



Bernard Guetta

Journaliste et chroniqueur à France Inter – Auteur de divers ouvrages sur l'Europe

Article publié dans *Libération*, le 25 mars 2014, et repris ici avec l'aimable autorisation de l'auteur

Les affaires, oui, bien sûr. Le chômage, évidemment. L'immigration aussi, dans le Sud-Est en tout cas, mais comment ne pas voir que c'est avant tout l'état de l'Union qui explique cette spectaculaire inscription du Front national sur l'échiquier politique ? En France, comme dans le reste de l'Europe, tout pousse à la nostalgie des frontières nationales tant les politiques menées au nom de l'Europe sont indigestes et rejetées. Qu'elles soient, économiquement parlant, nécessaires ou stupides, elles sont politiquement mortifères car elles assimilent l'Union non seulement au recul du niveau de vie et de la protection sociale mais également de la démocratie puisque la majeure partie des citoyens européens ont le sentiment d'être gouvernés par une technocratie irresponsable, celle de «Bruxelles» et de la Commission.

Les institutions européennes sont

tellement illisibles et méconnues que les Européens ignorent que ce ne sont pas les commissaires qui décident des politiques de l'Union mais le Conseil européen, l'assemblée des 28 chefs d'Etat et de gouvernement qu'ils élisent dans leurs pays respectifs. La Commission ne fait qu'appliquer ce que les 28 dirigeants nationaux décident. Pour changer les politiques européennes, ce n'est pas elle qui est à changer mais la composition politique du Conseil et cette répartition des pouvoirs, surtout, qui fait que c'est l'Europe des Etats et non pas le Parlement, la représentation paneuropéenne, qui fait l'essentiel des choix pour l'ensemble des 28 pays membres.

L'Union marche sur la tête et, bien plus que du second tour des municipales, c'est ainsi des élections européennes du 25 mai qu'il faut maintenant s'inquiéter. Le FN pourrait bien en sortir premier parti de France. Des formations similaires y marqueront des points dans de nombreux pays. L'Union n'en éclatera pour autant pas car ses adversaires resteront très minoritaires au Parlement mais à ne pas entendre le message de ce premier tour, à ne pas voir à quel point le divorce s'approfondit entre les Européens et l'Europe, on courrait à la catastrophe.

Aucun pays européen n'est seul à même d'instaurer un rapport de force suffisant pour que cesse le *dumping* social, environnemental et monétaire dont la Chine use pour mettre à genoux des pans entiers de l'industrie européenne. En ordre dispersé, les démocraties européennes n'arriveront pas non plus à dissuader Poutine de tenter de reconstituer l'empire russe par la force ou même la guerre. Désunis, les Européens pourraient encore moins investir assez d'argent pour ne pas rater les prochaines

révolutions technologiques. Ce n'est pas de se désunir mais de resserrer leurs rangs dont les Européens ont un urgent besoin.

Il leur faut réindustrialiser. Il leur faut cinq, dix, quinze nouveaux Airbus dans tous les domaines. Il leur faut un gigantesque effort de recherche dans les industries d'avenir, une politique énergétique commune, de grandes universités à même d'attirer, comme Harvard ou Princeton, les meilleurs étudiants et enseignants du monde, une défense et une diplomatie d'assez de poids pour stabiliser leurs marches orientales et méridionales et rien de tout cela ne peut se faire sans une Europe forte, c'est-à-dire unie.

Il ne reste que deux mois avant les européennes. C'est très peu mais tous les grands courants politiques européens se sont dotés de têtes de liste qu'ils veulent imposer à la présidence de la Commission. Ces élections seront pour la première fois incarnées par des hommes et des femmes chargés de défendre un programme pour l'Europe dans les 28 pays de l'Union. Pour la première fois, elles auront un double enjeu, non seulement la majorité parlementaire mais aussi l'élection du président de la Commission par la majorité que les citoyens européens auront envoyé siéger à Strasbourg.

La démocratie et l'ambition d'être de l'Europe pourraient être considérablement renforcées par cette campagne électorale. C'est l'occasion de contrer la cécité nationaliste en organisant, enfin, un débat, public et paneuropéen, le premier, sur ce qu'il faut faire en Europe, comment et à quel rythme. C'est l'occasion à ne pas rater mais il ne reste qu'une poignée de semaines.

Les Peaux-rouges dans la Fédération... Les Indiens d'Amérique, des exilés dans leur propre pays

Joseph Montchamp
Universitaire et traducteur - Lyon

Il faut avoir ici une pensée pour les américanistes de Lyon. Roger Asselineau, Résistant, puis professeur à la Sorbonne. Philippe Jacquin et Daniel Royot, professeurs à Lyon, et l'écrivain Yves Berger né à Avignon. (cf. son ouvrage, *Le fou d'Amérique*, éd. Bernard Grasset).

Dans notre enfance, nous étions des Indiens, avec arcs et flèches dans la France occupée, puis vinrent les *westerns* dans les années 1950 ; pas d'Indiens, pas de bons *westerns*. Cependant, malgré une littérature abondante, l'Homme rouge a très peu, si peu de place, même dans les meilleurs livres d'histoire américains. Car disons le tout de suite : comme le bison, l'Indien a bien failli disparaître, ce que nous verrons plus loin. Philippe Jacquin écrivait : « la rencontre avec les Blancs, désintégrer la société indienne ». Les Espagnols furent les premiers à massacrer les « premiers Américains », leur seul rapport positif fut l'introduction du cheval.

Dans la grande fédération, quelle est donc la place du Peau-rouge ? Disons que le génocide total a été évité de justesse. Les chiffres sont de tristes estimations. De 3 ou 4 millions à l'heure de l'indépendance (1776), les Indiens étaient environ 300.000 en 1900 et le bison, lui, était en voie d'extinction au même moment. Ne parlons pas de la situation au Canada, beaucoup moins tragique, voyons les colonies anglaises. A l'arrivée des Pères Pèlerins en Nouvelle Angleterre (Plymouth 1627), les Indiens avaient sauvé les Blancs de la famine. Puis les Hollandais avaient « acheté » la Nouvelle Amsterdam et les rives de l'Hudson, les Mohicans et les Iroquois avaient commencé leur repli. Les tribus s'agitaient autour des Grands lacs stimulées les unes contre les autres par les Français et les Anglais. La vente de la Louisiane par Bonaparte et sa bande d'aigrefins ouvrit l'Ouest et le Sud aux pionniers, colons et aventuriers de tout poil. L'avenir des tribus devint une longue marche, un long exode sur la piste des larmes. Aujourd'hui les Indiens existent, ils vivent et leur nombre augmente. Le Peau rouge a survécu au *Western* !

A l'origine la Confédération américaine n'était pas hostile aux Amérindiens. Il est extraordinaire de constater qu'en 1754, 22 ans avant la Déclaration d'Indépendance, au Congrès d'Albany, les Iroquois étaient représentés et Benjamin Franklin connaissait leur propre fédération. Le Traité de Paris en 1762, la perte du Canada français ravivra les luttes entre les tribus des Grands lacs et l'avancée des Anglais. La guerre d'indépendance accrut les rivalités entre tribus. Les uns étant armés par les Anglais, les autres par les Américains. Les Iroquois étaient menés par un chef du nom de Joseph Brant en 1772-73. Thomas Jefferson qui n'était pas hostile envers l'Homme rouge déplorait cet état de choses, une rare exception. La guerre terminée, commencèrent les innombrables traités qui ne seraient jamais respectés. En 1781, le Congrès demanda aux pionniers, des treize colonies, de ne pas empiéter sur les

terres indiennes ! En 1784, à Fort Stanwick, les Etats-Unis signèrent un « Traité de paix » avec la Ligue des Six Nations... Le premier qui tombera aux oubliettes. Et pourtant, l'Ordonnance du Nord Ouest de 1787, qui devait réglementer jusqu'à nos jours la formation des Etats (cf. Alaska, Hawaï...), stipulait au paragraphe 3 : « *La bonne foi la plus grande sera toujours observée concernant les Indiens, leurs terres et leurs propriétés... leurs droits de propriété et leur liberté ne seront jamais envahis ou dérangés... Sauf dans des guerres justes et légitimes autorisées par le Congrès* ». Jamais un texte de législateur n'aura été autant renié, bafoué, ignoré, violé, pendant deux siècles. Chaque traité finira par dépouiller une tribu de son territoire, souvent après un massacre, tout en stipulant l'acceptation du droit fédéral. Chassés de leurs terres ancestrales, les Indiens seront poussés vers l'Ouest, vers les steppes, les déserts et les montagnes. Leurs propres montagnes sacrées seront envahies par la fièvre de l'or et les terres fertiles occupées. Aujourd'hui les terres indiennes sont définies et parfois augmentées de quelques arpents, leur existence garantie (???) par le gouvernement fédéral. Mais il est très difficile de résumer cette histoire tant elle est complexe.

La Caroline du Sud, en l'absence de main d'œuvre, essaya de réduire les Indiens en esclavage, vendus, capturés ou échangés par des tribus hostiles, l'Indien était exporté vers les Caraïbes. Cependant, Charles II, le « Roi restauré », avait écrit : « *Il faudra poursuivre l'amitié avec les Indiens et leur porter assistance* » l'esclavage étant interdit (en 1660 New Amsterdam allait devenir New York). Malheureusement, l'extension des territoires américains après 1776 déclencha des luttes de longue durée autour des Grands lacs. Pontiac continua de combattre « pour le Roi de France » tandis que Tecumseh essayait d'organiser les tribus. Le Général Harrison, futur Président américain, dut combattre durement sur ses territoires de l'Indiana – bataille de *Tippicanoe* en 1811. Plus au sud, la situation semblait stable, les Cherokees cultivaient leurs terres, apprenaient à écrire leur langue, formaient un véritable Etat. Mais l'expansion des Blancs était irrésistible. A la suite de la guerre de 1812 (sous James Madison), les Anglais excitèrent les minorités contre les Américains. Entre autres les Creeks et les Séminoles, tout comme ils avaient utilisés Tecumseh sur les Grands lacs. Ce qui amena les réactions brutales du Général Thomas J. Jackson, futur Président, qui voulait pousser les Indiens au-delà du Mississipi. En 1830, il y eut un procès à la Cour suprême : des Cherokees contre la Géorgie ; la Cour décida en faveur des Indiens. Le Président Andrew Jackson refusa d'appliquer le jugement et décida, disons, d'exterminer les Creeks : ce fut l'exode – le sentier des larmes –, on peut le dire, le génocide dont Alexis de Tocqueville fut l'un des témoins. Depuis 1825, les cinq tribus « civilisées » : Cherokees, Creeks, Choctaws, Chickassaws, et Séminoles (de Floride), qui avaient leur constitution et leur Cour de Justice, n'avaient pas été harcelées. Leur expulsion de leurs terres de Géorgie et d'Arkansas fut l'œuvre la plus vile et la plus brutale de Jackson. (... Notons qu'on avait trouvé quelques fragments d'or en Géorgie). Tocqueville dans un chapitre qui commence par, « *Disparition graduelle des races indigènes* », note que l'effroyable déplacement des tribus du Sud est encadré et poussé par 3 à 4.000 soldats qui, eux, ont de quoi manger. Il ajoute, « *il est impossible d'exterminer une race avec plus de respect des lois de l'humanité* », ceci dans l'hiver

1831/1832. Il cite un message de Georges Washington au Congrès : « *Nous sommes plus éclairés et plus puissants que les nations indiennes ; il est de notre honneur de les traiter avec bonté et même avec générosité* ». Hélas, il faut rappeler qu'en 1729, avec l'aide des Choctaws, les Français exterminèrent une tribu d'agriculteurs : les Natchez ; à l'heure où Chateaubriand parlait d'eux avec enthousiasme, ces derniers en fait, n'existaient pratiquement plus. Détail incroyable, 400 Indiens furent capturés et vendus aux Antilles comme esclaves par les Français. Un point qu'il faut garder présent à l'esprit, c'est que les tribus indiennes se combattaient sans cesse et le cas échéant, se liguèrent avec les Blancs dans leurs luttes intestines et traditionnelles. Avant la guerre civile, de 1861 à 1865, il y eut de nombreux heurts entre pionniers et Indiens. Cependant, un traité (un de plus !) négocié à Fort Laramie en 1851 avec 1.200 représentants de divers groupes permettait aux émigrants vers l'Ouest de traverser les montagnes vers la Californie sans trop de pertes ; bien entendu certaines tribus refusaient de se plier aux termes du traité. Les « guerres indiennes » ne cessaient jamais. Abraham Lincoln, lui-même, avait participé à une action contre Faucon noir (*Black Hawk War*) pendant trois mois, sans jamais voir un seul Indien. La guerre de sécession n'arrangea pas les affaires ; des Indiens se battaient pour le Sud, d'autres s'engageaient avec le Nord. Les tribus du Sud avaient toutes des esclaves noirs ! Après la guerre, la politique des « réserves » fut officiellement introduite par la Commission de la Paix et le Traité de 1867. Ce Traité ne fit que confirmer l'exode brutal vers des territoires semi-désertiques du *Far West*. Les accrochages, les batailles n'avaient pas cessé, il y avait des escarmouches autour des forts avancés, de plus les guerriers indiens étaient fiers de leurs exploits ! Donc après la guerre de sécession, de nombreuses unités furent utilisées pour ce que nous appelons une « pacification » (voir « l'épée de la République » ???). En 1876-1877, il y eut la grande guerre des Sioux. En 1875 on avait cru les Apaches soumis dans le Sud-Ouest mais, en 1882-86, il y aura la guerre menée par Geronimo. Le Général George Crook qui conduisit les deux campagnes contre les Apaches puis contre les Sioux, fut contraint de battre en retraite sur le fleuve *Rosebud* dans le Montana. En juin 1876, le célèbre général George A. Custer avec le 7ème de cavalerie fut tué sur le *Little Big Horn*. En 1877, les Nez Percés avec leur chef Joseph se battirent héroïquement dans les Montagnes rocheuses. Les survivants passèrent au Canada où ils trouvèrent asile. La dernière lutte fut celle des Sioux avec Sitting Bull qui se termina par le massacre de *Wounded Knee* le 29 décembre 1890. Il est triste de noter que ce massacre eut bien lieu sous les ordres du Général Philip Sheridan, lui-même sous ordres de William T. Sherman (deux vêtustes héros de la guerre civile), ainsi finissent les grands soldats !

Revenons au Fédéralisme !

Une femme écrivain et poète, Hélène Jackson, devenue Commissaire aux Affaires indiennes de Californie amena le Congrès à voter la loi Dawes en 1887. Cette loi permettait au Président de diviser les terres indiennes pour attribuer 60 arpents (environ 60 ha.) à certaines familles : ceux qui obtinrent des terres devinrent citoyens en 1901. Mais les terres furent revendues et achetées par des spéculateurs et ainsi 45 millions d'ha. furent « volés » aux tribus. En 1901 également, la citoyenneté fut accordée aux 5 tribus civilisées d'Oklahoma (elles avaient pourtant combattu du côté

sudiste). Il y a là, déjà une forte odeur de pétrole. Vers 1900 les Indiens étaient environ 250.000. L'élevage du bétail à grande échelle, la disparition des bisons, de terribles épidémies avaient amené le Peau rouge vers l'extinction !

Ethnocide dans la Fédération

A partir de 1890, on peut dire qu'aucune tribu n'a plus de territoire indépendant. Les réserves sont pénétrées par les Blancs, éleveurs, agriculteurs, chercheurs d'or... A la fin du 19ème siècle, des « ethnologues » notent que l'Indien est « *inassimilable, réfractaire à la civilisation* ». Les *Westerns* vont donner une image qui dissimule et déforme la réalité. Et pourtant un changement apparaît en 1912 avec la fondation de la *Society of American Indians*. Notons qu'environ 8.000 indiens vont participer à la Grande guerre en France (NB : ont-ils leur monument aux morts ?) à partir de 1917. En 1924, le Congrès accorde la citoyenneté à tous les Indiens mais le Nouveau Mexique et l'Arizona leur refusent le droit de vote jusqu'en 1948 (qu'en est-il pour les vétérans de la 2e guerre mondiale ?). Le Président Calvin Coolidge ordonne une enquête, en 1928 le rapport Meriam sous la responsabilité du Secrétaire à l'Intérieur Hubert Work donne un tableau de la misère et du manque d'éducation des Indiens. Ce qui ne veut pas dire un progrès. Avec le *New Deal*, en 1934 le Commissaire aux Affaires indiennes John Collier fait passer l'*Indian Reorganisation Act* avec l'appui du président Franklin Delano Roosevelt (appelé aussi le *Wheeler-Howard Act*), il accorde des crédits aux Indiens pour acheter **leurs** terres ; il y aura des malversations ! Des coopératives sont formées. Les Conseils tribaux sont reformés. 1.200 familles sont reconstituées. Cependant en 1941, d'innombrables conscrits sont refusés à cause de leur état de santé précaire (maladie, mauvaise nutrition). Entre 1953 et 1970 une loi fédérale donne **aux Etats** le droit de régler les questions indiennes, ce qu'on appelle la *Termination*, généralement un désastre (exemple, les Menominee du Wisconsin). Dillon S. Myer, un individu féroce, qui avait été responsable des camps de concentration des Japonais en 1941, va essayer de pousser les Indiens vers les taudis des villes en vue de leur « intégration ». En 1960, les tribus sont « éliminées ». Une « auto-détermination », plus ou moins anarchique et forcée, rejette les Indiens dans ce qu'on pourrait appeler un *No Man's Land*. Dans les années 1960-1970, on a tendance à oublier l'Indien d'Angela Davis. On parle sans cesse des Noirs, des *Black Panthers*, de Watts, d'Eldridge Cleaver, etc. En avril 1968, Martin Luther King est assassiné. On parle aussi des *Chicanos* ; c'est le temps où les *Beatniks* deviennent les *Hippies*. En 1967 a eu lieu à San Francisco le « Rassemblement des Tribus » (*The Gathering of the Tribes*)... une fumisterie. (cf. Gary Snyder). Il n'y a pas d'Indiens mais on célèbre la gloire de la *marijuana*, du *peyotl*, de la cocaïne... la gloire des Indiens ! En 1970, Richard Nixon dans un message au Congrès sur les Affaires indiennes souligne son intérêt pour les peuples Peaux rouges ; hélas avec la guerre du Vietnam puis le *Watergate* les bonnes intentions s'estompent.

Revenons en arrière

Le *Reorganisation Act* de 1934 avait reconnu les tribus indiennes, leurs cultures et l'établissement de gouvernements tribaux. Le *Red Power* avait pris forme avec le *National Congress of American Indians*. Les jeunes Peaux

rouges se réunirent à danser la *Sun Dance* qui avait été supprimée depuis l'exécution de Sitting Bull, près de *Wounded Knee* en 1890. Cette danse devait symboliser l'union de tous les Indiens. A l'occasion du *Thanksgiving* de 1969, des Indiens occupèrent la forteresse d'Alcatraz en Californie pendant deux mois. Des militants, Dennis Banks, Russell Means, etc. créèrent *The American Indian Movement* (l'AIM). En novembre 1972, ils occupèrent le Bureau des Affaires indiennes à Washington pour dénoncer le manque d'attention pour des populations oubliées et attirer l'attention des médias. On parle de la Piste des Traités rompus, *The Trail of broken Treaties*. Ce qui va conduire les guerriers de l'AIM à l'occupation de *Wounded Knee* au Dakota du Sud. Un siège de 2 mois, on tire sur les insurgés. Le FBI conduit une opération de guerre, qui réveille les médias. *Wounded Knee* se trouve sur la réserve de *Pine Ridge*, chez les Sioux Oglala.

Le message de Nixon avait pour effet de rendre quelques milliers d'hectares autour du Lac Bleu de Taos, ce qui était pour les Indiens une terre sacrée.

Rappel :

- en 1900, on dénombrait environ 250.000 indiens dans les tribus.
- en 2000, 4 millions de citoyens se revendiquent indiens. Les Indiens défendent leurs droits au coup par coup, de petites communautés se reforment ici et là.

En 1976, pour les cérémonies du bicentenaire, les Indiens ont fait « La Grande marche pour la survie », une course relais du Pacifique à Washington, *The Long Walk For Survival*, dont les médias ont peu parlé. En 1984, à l'occasion des Jeux Olympiques d'Atlanta, il y aura une nouvelle *Long Walk*, depuis les Onondaga de New York à Los Angeles (Dennis Bank, un des inspirateurs est recherché). Dans l'Etat de New York, après une décision de la Cour suprême les Oneidas retrouvent la propriété de 500 hectares ! Près de Syracuse. A partir de 1985, diverses tribus perçoivent légalement des impôts sur les grandes compagnies qui exploitent leurs ressources minières... Sous les pieds de l'Homme rouge se trouvent 30 % des réserves de pétrole, 30 % du gaz de schiste, 90 % des ressources d'uranium. Nous ne parlons pas de l'Alaska... ! En 1989, le Président George Bush demande la création d'un Musée des civilisations indiennes à Washington. Ce musée sera ouvert et dirigé par un Cheyenne, W. Richard West, le 21 septembre 2004.

Au lieu du *Crépuscule indien*, on peut saluer *La Maison de l'Aube*, prix Pulitzer 1969 de N. Scott Momaday... un écrivain Kiowa.

www.pressefederaliste.eu

Réflexion sur l'économie politique et l'usage qui en est fait par les « économistes » contemporains

Paul Arrighi

Militant fédéraliste – Auteur de *Silvio Trentin, un Européen en résistance - Toulouse*

Mon intérêt personnel pour l'économie ne date pas d'aujourd'hui. En effet, j'ai été amené à effectuer ce que l'on nommait, peut-être prétentieusement « économie » dont les études venaient d'être alors introduites dans l'enseignement des lycées.

Je constate aussi que la vitalité de la société et des intellectuels qui se manifesta à la fin des années soixante ne fut pas pour rien dans l'intérêt que je portais avec bien d'autres « jeunes gens » à ces questions.

J'obtins même à l'époque le premier prix au fameux « concours général » et ce fut tout un événement imprévu et étonnant dans une famille d'instituteurs, surtout pour le « timide » que j'ai toujours été au Lycée Raymond Naves alors tout irrigué de l'esprit de l'après mai, ou tout n'est pas à rejeter, loin de et surtout pas l'inventivité et l'optimisme dont nous manquons tant.

Mais la circonstance de mon esprit qui fait que j'étais le contraire d'un « matheux » ne me permit pas de « faire fructifier » ce mode de pensée. Mais une attention constante portée à l'analyse de la tâche et de la peine des hommes a continué à me passionner. Je pense d'ailleurs, sans dénier le réel intérêt de l'outillage mathématique, que celui-ci ne saurait se substituer à l'observation des hommes et des faits, parfois-même à la simple intuition dont Bergson a su saisir l'importance. En effet, dans un domaine où la vie des hommes est en question, les seules équations raffinées sur les marchés ne sauraient remplacer l'appréciation humaine de ces phénomènes subtils que sont la confiance ou son contraire, la panique moutonnaire, qui fait trembler et secoue ces fameux « marchés » dont l'on nous rebat tant les oreilles et que certains révèrent comme les idoles dont traite la Bible ou de nouvelles divinités auxquelles il conviendrait de sacrifier.

Ce qui me frappe le plus dans la lecture des économistes contemporains ou du moins de ceux qui sont mis sur le pavois des médias, c'est parfois leur manie de jargonner, mais elle n'est leur pas propre, hélas, c'est leur difficulté à retrouver le souci du progrès humain dans son ensemble et la volonté d'en finir ou du moins d'atténuer ce que l'on nommait alors le « paupérisme ».

Or les premiers économistes ou tout au moins nombre d'entre eux comme Vauban avec ses propositions de « dixme royale » qui entraîna sa disgrâce, Turgot ou Dupont de Nemours, furent des hommes éclairés, soucieux de progrès humain et qui ne confondaient pas la grandeur du libéralisme politique avec l'étroitesse et la sécheresse de la « main invisible ».

Seul l'économiste français Bastiat a eu la vue un peu courte et même Walras qui aimait à jongler avec les chiffres fut à sa manière, lui aussi « socialiste ».

Nous avons toutefois une tradition d'économie soucieuse de l'homme et solidaire de ses difficultés.

L'on est loin en la matière de la courte vue et de l'aveuglement des bourses contemporaines !

Le Suisse Sismonde de Sismondi fut avant même Karl Marx que peu ont lu et beaucoup caricaturé, l'un des inspirateurs oubliés des socialismes avec dans un tout autre domaine cet optimiste de génie, Saint-Simon qui eut aussi l'intuition presque prophétique des lien à établir avec le continent africain.

Ricardo, génie précoce qui fit fortune à l'occasion de la bataille de Waterloo et Lord Maynard Keynes qui fut un libéral au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire le contraire d'un conservateur et comprit en pleine crise des années trente qu'il fallait arrêter de sacrifier l'économie à la finance et faire repartir l'économie de l'Empire alors victime d'une politique monétaire aveugle et aussi de la multiplication des barrières douanières instaurées comme autant de herses après le Traité de Versailles . C'est aujourd'hui, grave « péché » et faute que de tenter de donner vie à cette intuition fulgurante qui préfère le vif au mort et l'activité des hommes à la rente.

Ce que nous aurions besoin, dans notre début de vingt-et-unième siècle, tourneboulé par la force et la vitesse des déséquilibres, c'est probablement d'un effort allant vers la maîtrise d'abord continentale puis mondiale des rythmes de développement. En effet alors que des « mondes nouveaux » tels que la Chine et l'Inde s'emballent, d'autres comme notre chère « vieille Europe » (pour paraphraser un Président des États-Unis) peinent à retrouver un rythme économique proche de la simple respiration.

Sans chercher de « bouc émissaire », il faut bien constater que la vision uniquement comptable et financière a prévalu sur le choix politique et une option résolue et non seulement proclamatrice en faveur des jeunes à venir qui ont besoin de croissance, même si c'est aussi d'une autre croissance, plus riche en humain et plus préservatrice des ressources rares d'une même planète.

Je lis actuellement l'ouvrage de Jacques Attali, *Une brève histoire de l'avenir*.

Attali nous fait observer dans son pétillant ouvrage qui reprend nombre d'écrits antérieurs que le cœur du monde a fréquemment changé.

Hier c'était Bruges, puis Venise, Anvers, Londres, la côte est des États-Unis. Aujourd'hui la côte californienne et déjà depuis près de vingt ans, mais de plus en plus vite et de plus en plus fort, Shanghai, la Chine et les métropoles de l'Inde. Or, pour nous, Européens, et pour nos chers enfants et petits enfants la question n'est certes pas de nous échiner à rétablir des « lignes Maginot » mais de reprendre le contrôle d'une mondialisation emballée, sans contrôle réel ni garantie suffisante d'un secteur bancaire et assurantiel. Or l'on ne peut sans risquer des déséquilibres graves être juge et partie ainsi que l'a écrit notre grand Montesquieu et vient de le démontrer avec éclat la crise des « subprimes ».

Aujourd'hui, l'Europe a besoin retrouver un rythme de développement plus en harmonie avec la richesses de ses capitaux et les besoins de sa jeunesse de coopérer avec les continents les plus proches et de prendre la mesure des richesses qui sont en gestation sur le pourtour sud du bassin méditerranéen. et le continent africain.

Elle aurait aussi besoin, hélas, de retrouver une vision commune. Mais comment redonner à la Grande-Bretagne

son implication dans le continent et la détacher d'une vision trop étroitement financière ?

La Grande-Bretagne a toujours su s'impliquer dans les batailles européennes lorsqu'il s'agissait de sa survie et aussi du choix d'un mode de vie démocratique.

Comment arriver à la rendre solidaire du retard de croissance qui affecte aujourd'hui une partie du continent ? Moins de bataille technocratique qui masque l'essentiel et plus de désir d'une Europe politique nous ferait tant de bien.

Churchill l'avait compris mais il était à la fois mû par son tempérament visionnaire et par l'aiguillon de la crainte qu'inspirait alors « l'Ours polaire » qui avait pour nom, Staline.

A-t-on toujours besoin d'avoir un ennemi commun pour avancer avant de s'enliser et qu'il ne soit trop tard ?

Ce n'est plus d'un nouveau « schisme » sur la constitution européenne dont nous avons besoin, le cri du désespoir a résonné en vain, semble t'il, mais désormais d'investissements à l'échelle de l'Europe actuelle, sans bien sûr oublier la France, traçant des réseaux de voies de communication et les logements sociaux qui font tant défaut aux mal logés et pire aux non logés ainsi que les nouvelles industries visant à économiser les énergies.

Hélas, nous aurions tant besoin de nous inspirer du pragmatisme et de l'énergie d'agir des Américains qui eux, lorsqu'il ont parlé, agissent !

A quand donc le souffle de nouveaux Keynes et de nouveaux Galbraith, prenant la mesure de notre « nouveau monde » et en harmonie accord avec le souci de remettre au premier plan la valeur de l'homme ?

Faites comme eux, abonnez vous !



Les mafias en Europe

Roberto Ceschina

Responsable du Mouvement *FLARE* – Membre de la Coalition internationale pour l'ICE « *NEWDEAL4EUROPE* »
Publié initialement par *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp – Lyon

FLARE (*Freedom, Legality and Rights in Europe*) est une ONG et un réseau d'associations européennes qui ont pour but de surveiller le crime organisé dans le monde entier. Cette organisation a été fondée à Bruxelles le 10 juin 2008 et elle est soutenue par quelques associations comme *Libera* et *Terra del Fuoco*. *FLARE* compte 33 associations membres dans 22 pays européens, dans la zone de la Méditerranée, dans la Fédération de Russie, dans le Caucase et dans les Balkans.

Créée à partir de la compréhension que le crime organisé est devenu un phénomène global, capable d'opérer dans des pays très différents, *FLARE* a l'intention de monter en Europe et dans les zones à l'entour un modèle alternatif pour lutter contre la criminalité. Le but de *FLARE* est d'impliquer la société civile, pour informer et s'impliquer dans des activités qui rendent l'opinion publique consciente de sujets comme le trafic d'êtres humains, la corruption, le commerce de la drogue, le commerce illégal des armes, et les éco-crimes. Elle vise à promouvoir des outils comme la réquisition et la réutilisation des propriétés criminelles dans des buts sociaux. *FLARE* désire étendre des méthodes alternatives, mais complémentaires, pour lutter contre le crime organisé global. Le quartier général de *FLARE* est situé à Turin, nous avons des représentants régionaux à Nis (Serbie), à Kiev (Ukraine) et à Paris. Des représentants qualifiés suivant les sujets sont choisis, ils travaillent dans le réseau, conçoivent et développent des projets sur des thèmes spécifiques.

La Mafia a toujours été connue comme un phénomène italien, bien qu'on ne puisse pas nier qu'elle s'est répandue, aujourd'hui, dans le monde entier. D'après le rapport annuel d'Europol « Socta » - Estimation de la menace du crime sérieusement organisé – les « *cosche mafiose* » (syndicats du crime organisé) sont, en Europe, au nombre de 3.600. Ils s'occupent de drogue, de prostitution, ils gèrent le blanchiment d'argent et ils imposent leurs lois dans plusieurs pays de l'Union. L'Agence de la Police Européenne a lancé un cri d'alarme : elle a été créée dans le but de soutenir les Etats-membres dans leur lutte contre le crime organisé et le terrorisme. On avait négligé, voire ignoré, ce phénomène en Europe pendant de nombreuses années tandis que la Mafia s'implantait en Espagne, en Bulgarie, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Autriche, sans compter l'Italie qui est le pays de naissance de quatre des plus dangereuses organisations du monde (*Cosa Nostra*, *Ndrangheta*, *Camorra* et *Corona Unita*).

Ces organisations sont particulièrement actives dans les commerces des drogues, telles que la cocaïne, le cannabis, mais aussi les drogues synthétiques et psychotropes, l'esclavage des femmes et leur destination à la prostitution, le commerce des armes. Elles sont spécialisées dans les fraudes communautaires, les crimes économiques et commerciaux qui sont souvent subtils et sophistiqués, dans

la contrefaçon / fabrication de marchandises et de toutes sortes de produits, la cyber-criminalité et pas la moindre des activités : le blanchiment d'argent provenant de commerces illicites dans le monde entier.

Comment les institutions européennes ont-elles réagi aux progrès des mafias en Europe ? Comme le déclarait le rapport Socta d'Europol, en 2013, dans l'Union européenne (UE) il y avait 3.600 *cosche* s'occupant d'affaires illégales ; et qui sont prêts à s'ouvrir un chemin dans les économies saines du Vieux Continent. Quelles mesures prendre ? Quelle action mettre en route ?

Les mafias ont profité de la fragmentation globale pour grandir et s'étendre. Le Kosovo est l'un des exemples les plus récents. Le vide laissé par les Serbes a été comblé par l'*UCK*, qui, en prétendant être l'armée de libération a introduit la Mafia albanaise dans ces territoires. Du point de vue économique, le crime organisé a profité de la globalisation : l'élimination des barrières politiques et économiques et l'ouverture des marchés ont permis aux criminels de faire des investissements colossaux dans l'économie légale et de multiplier les sociétés-fantômes de façon à couvrir différentes espèces de contrebande.

Beaucoup de marchés de la Mafia sont trans-nationaux. Les narcotrafics, les drogues fabriquées en Asie sont vendues sur les marchés européen ou américain. Les personnes (femmes, enfants et hommes) sont achetées en Afrique ou en Europe de l'est et arrivent en Europe occidentale où elles sont exploitées dans le travail illégal ou dans la prostitution. Un autre instrument utilisé par les mafias pour grandir c'est la politique. D'une part les mafieux essaient de neutraliser les répressions, de l'autre ils recherchent des ressources économiques. On dit que la Mafia ne fait pas de politique, elle choisit les politiciens selon le taux de liberté et les occasions qu'ils peuvent lui offrir. Buscetta (un mafieux de haut-vol, qui fut plus tard essentiel pour révéler de nombreuses informations sur l'organisation) disait : « Le mafieux n'est pas un animal politique. Je le définis comme un 'démocrate naturel', parce qu'il est contre toute forme de dictature, mais il ne soutient aucun parti politique ». Si nous revenons à l'exemple du Kosovo, quand les mafieux albanaï manifestaient contre les Serbes, leur but était d'éliminer un pouvoir de sorte à lui substituer un régime amical et favorable.

En dépit de la lenteur et de la difficulté à reconnaître les mafias comme un phénomène global, et pas seulement italien, l'UE a décidé de faire quelque chose. Le premier pas concret a été effectué par le Parlement européen qui a mis en place une Commission anti-mafia spécifique. Effectif depuis mars 2012 et présidé par la parlementaire européenne italienne Sonia Alfano, le Comité spécial qui enquête sur le crime organisé, la corruption et le blanchiment d'argent sale s'est mis immédiatement au travail. Après plusieurs auditions et des missions d'information dans différents pays de l'Union, le Comité a préparé un document à discuter par le Parlement européen.

Le rapport, à mi-session, présenté par le *speaker* Salvatore Iacolino le 22 mars 2013 avait encore à être discuté et amendé par la Commission (parlementaire) et était destiné à obtenir une résolution du Parlement européen. Il

comprendait une section importante sur la réquisition des biens de la Mafia. La saisie est déjà un outil rigoureux dans la législation anti-mafia italienne et ce sera un moyen important pour toute l'UE. Dans le 7ème point de la section intitulée, « stopper le crime organisé en frappant les produits, acquisitions et marchandises qu'il possède », il était écrit que « à propos de la réquisition, la Commission soutient les modèles qui sont une frappe préventive contre les activités criminelles, sujet à l'autorisation de l'autorité juridique ; elle pense que les activités confisquées peuvent être neutralisées pour poursuivre des objectifs sociaux, déplore les obstacles qui empêchent la réutilisation des marchandises saisies et demande aux membres de simplifier les procédures ; la Commission suggère de débloquer des fonds pour financer les mesures de protection pour préserver ces marchandises ou ces biens intacts ».

La requête présentée par la Commission anti-mafia du Parlement européen visait à frapper les organisations mafieuses en leur enlevant tout ce qu'elles ont financé avec des capitaux illégaux, elle visait aussi à conserver la possibilité de ré-utiliser ce qui aurait été réquisitionné. Ce serait en effet un grand pas en avant dans la lutte contre les *casche* dans toute l'Europe. De cette façon il serait possible d'empêcher les mafieux de pénétrer dans d'importants secteurs de l'économie légale de l'Europe. Un autre moyen important contre l'expansion de l'économie de la Mafia était inscrit dans la section numéro 8. Il était écrit

dans le texte que, « la Commission suggère qu'un sujet soit exclu des appels d'offre ou adjudications publiques en Europe s'il a été condamné par une sentence définitive pour avoir pris part à des organisations criminelles, blanchiment d'argent, corruption, ou tout autre crime important contre les autorités ».

Il est exact que, jusqu'à ce moment-là, les institutions communautaires avaient adopté quelques moyens d'action pour frapper les biens des mafieux. Toutefois, ces outils, pour être mis en œuvre, nécessitaient l'intervention des législateurs nationaux. Un bon exemple en est, mais de manière négative, l'exemple italien. En effet, il y avait une législation européenne qui prévoyait la reconnaissance par tous les Etats membres des réquisitions prononcées par les juges d'un autre pays. Les parlements nationaux avaient encore, il y a un an, à approuver cette règle en vue d'en faire des lois nationales.

Déjà dans la législature européenne précédente une proposition avait été faite pour adopter les obligations de la réglementation européenne. Toutefois, cette proposition n'était jamais devenue une loi. En tout cas, l'Italie est, pour de nombreux aspects, à la pointe du combat contre la Mafia, et peut donner une contribution fondamentale pour faire adopter des mesures européennes plus avancées contre les mafias.



Les Contacts de l'ICE !

Comités promoteurs de l'ICE et coordinateurs actuels

Belgique : Michele Ciavarini Azzi et Monica Tiberi / **Espagne :** Kolja Bienert et Elena Rodriguez / **France :** Jean-Francis Billion et Jean-Luc Prevel / **Grèce :** Nikos Lampropoulos et Sarantis Michalopoulos / **Italie :** Grazia Borgna et Paolo Ponzano / **Luxembourg :** Alain Calmes et Giovanni Rastrelli / **République tchèque :** Ivo Kaplan et Jana Simkova.

Contacts de l'ICE New Deal 4 Europe

Equipe site web et réseaux sociaux : Nicola Vallinoto : nicola.vallinoto@gmail.com
 Equipe de traduction : Roberta Carbone : robi_carbone@yahoo.it
 Equipe de la Newsletter : Antonio Longo : eurolongo@alice.it
 Pour s'abonner à la Newsletter en anglais : www.newdeal4europe.eu
 Pour contacter le Comité français pour l'ICE : ice@pressefederaliste.eu

Contacts de l'ICE sur les réseaux sociaux

Twitter : www.twitter.com/NewDeal4Europe
 Facebook : www.facebook.com/NewDeal4Europe
 Flickr : www.flickr.com/photos/NewDeal4Europe
 Youtube : www.youtube.com/NewDeal4Europe/

Contact avec le Comité français pour l'ICE : ice@pressefederaliste.eu

Réflexions sur l'état de l'Europe à la veille des élections européennes

Empêcher le démembrement de l'Ukraine

Lucio Levi

Président du MFE italien – Directeur de la revue *The Federalist Debate* - Turin

Le triomphe de l'insurrection populaire qui a abattu la dictature sanguinaire et corrompue de Yanoukovitch signe la reprise du processus démocratique en Ukraine. Mais la crise n'est pas finie. Le reflux que le printemps arabe a connu montre que la chute des dictatures oppressives représente seulement le premier pas d'une longue et difficile transition. La transition vers la démocratie nécessite deux pré-supposés : le développement économique et la stabilité internationale.

L'Ukraine est au bord du désastre économique. Les oligarques qui se sont emparés du pouvoir économique en profitant de la transition sauvage vers le capitalisme, ont saccagé le pays et soumis la classe politique à leur pouvoir. Le plan d'aides d'urgence que Moscou avait activé après la renonciation du gouvernement de Kiev à signer l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) a été suspendu après la chute de Yanoukovitch. Il est maintenant un aspect de l'accord d'association entre l'Ukraine et l'UE auquel participe aussi le Fonds monétaire international (FMI).

Cette hésitation entre l'Est et l'Ouest montre comment l'Ukraine est devenue l'enjeu d'une querelle qui semble nous reporter à l'époque de la guerre froide. Le risque le plus grave que court le pays dans ce moment dramatique, c'est celui du démembrement. Si la situation devait échapper au contrôle des forces politiques qui se disputent le gouvernement du pays et aux acteurs extérieurs dont dépend l'ordre mondial, alors s'ouvrirait la crise internationale la plus grave depuis la fin de la guerre froide le long de la ligne qui sépare deux grandes régions du monde : l'UE et la Communauté des Etats indépendants (CEI). Le pays est divisé : en Ukraine occidentale c'est l'âme européenne qui prévaut et en Ukraine orientale c'est l'âme russe. Mais la décision sur son avenir se prend ailleurs. Ce qu'il faut absolument éviter, c'est que la décision soit imposée en termes de choix entre l'Est et l'Ouest. Malheureusement l'annexion de la Crimée par la Russie représente un pas irréversible vers une spirale de rétorsions réciproques qui risque de remettre en cause les résultats positifs que la collaboration de l'Occident avec la Russie avait obtenus les mois précédents dans les dossiers syrien et iranien.

En passant, on peut observer que Poutine a violé le droit international et, bien que la légitimité du référendum sur l'annexion de la Crimée ait été viciée par l'occupation militaire russe, sur le plan politique que le vote a de toute

façon respecté la volonté de la majorité des habitants de la région. Le fait est toutefois qu'il y a aussi en Crimée des minorités ethniques et linguistiques (en plus des Tatars, il y a aussi une minorité italienne) qui ont droit à être protégées. Sur le plan militaire, la Russie a une supériorité indiscutable. En Crimée, il y a des bases militaires russes qui assurent à la flotte russe un débouché vers la Méditerranée. L'Ukraine est assiégée par la Russie qui contrôle une grande partie de ses frontières terrestres et maritimes. Il est dans l'intérêt de l'Occident, et surtout de l'UE, d'éloigner l'option militaire qui risque de mettre en cause les fondements de l'ordre mondial et de le précipiter dans un conflit aux dimensions catastrophiques. Il faut aussi reconnaître que la proposition d'association de l'Ukraine à l'UE a contribué à déclencher la crise. Ce pays qui a fait partie de la Russie durant des siècles, représente un élément stratégique du projet de Poutine d'instituer une union douanière euro-asiatique et, plus généralement, de la tentative de faire que la Russie récupère le statut de grande puissance.

L'UE doit clarifier quelles sont ses frontières et où doit s'arrêter le processus de l'élargissement vers l'Est qui aujourd'hui intéresse les Balkans occidentaux. C'est en effet là que passent les frontières de l'Europe. Sur le plan politique, cela signifie que l'Europe doit reconnaître le droit des Etats situés à ses frontières orientales de se doter d'une organisation régionale. En particulier, dans cette région, un processus d'intégration peut se développer, permettant d'atteindre les économies d'échelle et les dimensions politiques nécessaires pour assurer le développement économique et l'indépendance politique dans un monde où les regroupements régionaux d'Etats -à côté des Etats qui ont déjà acquis une dimension macro-régionale- sont destinés à s'imposer comme acteurs de la politique mondiale.

Une possibilité d'accord sur la crise présuppose que l'Ukraine renonce à adhérer à des organisations internationales dont la Russie n'est pas membre comme l'UE et l'OTAN. Zbigniew Brzezinski et Henry Kissinger² ont récemment évoqué le modèle de la Finlande pour l'Ukraine ce qui veut dire, le choix d'un statut international ni anti-européen, ni anti-russe. La proposition est séduisante parce qu'elle oriente la pensée vers des solutions qui éloignent les perspectives d'affrontement entre des positions inconciliables et le démembrement. Toutefois, ce modèle appartient à la guerre froide, à un monde qui était divisé en deux et qui aujourd'hui n'existe plus et ne pourra plus revenir. Il n'y a plus d'Union soviétique, ni

2 Z. Brzezinski, « Russia Needs to be Offered a 'Finland Option' for Ukraine », *Financial Times*, 22 février 2014 ; H. Kissinger, « Ukraine Crisis: Kiev Should Bridge East and West », *The Independent*, 9 mars 2014.

d'affrontement entre communisme et capitalisme.

Le système politique international est en train d'évoluer d'une manière irréversible vers un équilibre multipolaire. Mais ce qui est nouveau, c'est que les relations entre les Etats sont enveloppées dans un réseau touffu d'organisations internationales qui sont l'expression de la nécessité de cogérer un nombre croissant de problèmes qui ne peuvent plus être résolus isolément par les différents Etats. On peut aujourd'hui projeter et expérimenter de nouvelles formes d'organisations internationales capables d'ouvrir des perspectives innovantes par rapport aux anciennes formules neutralistes dans le sens d'une Ukraine qui développerait des relations de coopération à la fois avec la Russie et avec l'Europe.

On doit ouvrir rapidement une négociation entre les Etats Unis, la Russie et l'UE qui associe toutes les forces politiques internes et qui les engage dans la construction d'un accord qui maintienne l'unité du pays et développe de nouvelles formes de coopération entre l'UE et la CEI. Il existe diverses institutions interrégionales qui regroupent tous les acteurs intéressés par la négociation, c'est à dire les Etats-Unis, la Russie et l'UE : en premier lieu l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), mais aussi le Conseil OTAN-Russie et le Conseil de l'Europe (où les Etats-Unis sont observateurs). Au lieu d'appliquer la logique traditionnelle « ou d'ici, ou de là » de l'époque du nationalisme, pourquoi ne pas adopter celle du « à la fois d'ici et de là » du modèle fédéraliste ? Un fédéralisme d'un type nouveau peut ouvrir la voie à l'expérimentation d'une formule institutionnelle qui permette l'association de l'Ukraine à la fois à l'espace économique européen et à l'union douanière centre-asiatique : formule qui permettrait d'éviter la guerre civile et de sauvegarder l'intégrité territoriale du pays. L'Ukraine n'est pas un cas isolé. Il existe des exemples analogues d'Etats charnières entre deux grandes régions du monde (par exemple la Turquie, à la frontière entre l'Europe et le Moyen-Orient ou le Mexique à la frontière entre l'Amérique du nord et l'Amérique latine), qui peuvent jouer le rôle de pont et être le vecteur de nouvelles formes de solidarité interrégionale.

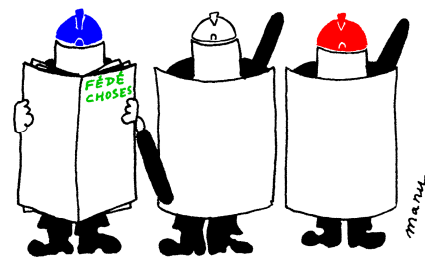
L'Ukraine, comme l'UE, dépend du robinet du gaz et du pétrole russe. D'une part, comme l'Europe sera encore longtemps tributaire de la Russie pour l'approvisionnement en ressources énergétiques, il est urgent que l'UE adopte une politique énergétique pour réduire sa dépendance à l'égard des importations de carburants fossiles et unir les forces pour accélérer la transition vers les énergies renouvelables. D'autre part, la Russie n'est pas, pour le moment, en mesure d'affronter la concurrence de l'UE, mais elle a besoin de son marché. Elle est consciente des faiblesses structurelles de son système de production basé sur les exportations de gaz et de pétrole -qui lui a offert le bénéfice temporaire d'une force financière significative- et vise à moderniser son économie à travers la formation d'une union douanière euro-asiatique. Un accord économique qui assure la coopération entre l'Europe et la Russie sur le plan des approvisionnements énergétiques (de la part de la Russie) et des technologies avancées (de la part de l'UE) et qui lie l'accord à l'affirmation au sein de la CEI des principes de la démocratie représentative et de l'Etat de droit, représente la condition pour mettre sur pied la solution de la crise de l'Ukraine dans un cadre de stabilité et de coopération entre des communautés régionales contiguës.

En outre, pour maintenir l'unité politique de l'Ukraine, la coexistence entre les diverses composantes ethniques, linguistiques et religieuses présentes dans le pays, ne peut être garantie que par une réforme des institutions dans un sens fédéral -et plus spécifiquement de l'application d'une forme de fédéralisme asymétrique- qui prévoit la concession aux régions orientales principalement russophones, de marges plus larges d'auto-gouvernement dans les secteurs de l'instruction, de la culture et de la gestion des forces de police. La flexibilité du fédéralisme asymétrique est telle qu'elle permet la concession d'un statut spécial d'autonomie à la Crimée qui rende compatible son inclusion dans le système défensif russe, avec l'appartenance à l'Etat ukrainien.

L'insignifiance politique dont l'UE a fait preuve dans cette circonstance dramatique montre que le chaînon manquant pour construire un nouvel ordre politique et économique international, c'est une Europe qui soit capable de parler d'une seule voix. C'est en endiguant l'agressivité des Etats-Unis à l'égard de la Russie, qu'une UE plus forte et cohérente acquerrait l'autorité pour corriger le dessein à caractère impérial et nationaliste de Poutine qui tend à réorganiser la région euro-asiatique en faisant appel à la grande mère Russie. C'est en créant un climat plus propice à la coopération internationale dans les secteurs de la sécurité et de l'économie qu'elle pourrait désamorcer les facteurs qui ont poussé la Russie à choisir le nationalisme et l'autoritarisme et favoriser l'évolution de la Russie vers la réorganisation dans un sens fédéral, à la fois de ses propres institutions et des relations avec les ex-républiques soviétiques.

Promouvoir et consolider la construction des institutions démocratiques en Ukraine en créant les conditions pour impliquer dans ce projet la Russie et les ex républiques soviétiques : voilà un objectif ambitieux qui doit être mis au centre de la campagne électorale européenne. Nous avons vu que le développement économique et la stabilité internationale sont les conditions pour affirmer la démocratie à laquelle l'Europe peut apporter une contribution décisive. Mener à son terme la révolution démocratique pour laquelle le peuple de la place Maïdan a montré qu'il était disposé à sacrifier sa vie, c'est l'objectif auquel l'Europe doit consacrer toute son énergie.

Faites comme lui, abonnez vous !



Le débat en Allemagne sur la démocratie et l'unification européenne en considérant particulièrement la discussion entre Habermas et Streek

Sergio Pistone

Historien – Université de Turin – Vice-président honoraire de l'UEF

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel – Lyon

La crise existentielle dans laquelle se trouve le processus de l'unification européenne est en train de susciter une large discussion dont un aspect particulièrement important réside dans la question du rapport entre démocratie et unification européenne. La contribution fournie à cet égard par le débat entre Wolfgang Streek, l'un des sociologues européens les plus connus³, et le philosophe Jürgen Habermas⁴, qui a connu un écho très important dans les milieux de l'information, doit être examinée attentivement, à la fois parce qu'il s'agit de deux personnalités intellectuelles de grande qualité et parce que l'avenir de l'Europe dépend fondamentalement de l'Allemagne. Je présente donc ici les lignes essentielles du discours développé par Streek pour passer ensuite aux considérations critiques de Habermas que je considère globalement comme très valables et éclairantes, mais avec une limite qui doit être mise en évidence.

Streek développe une critique radicale à l'égard de l'intégration européenne (partagée en substance par de nombreux secteurs de la gauche européenne) qui aboutit à la proposition de la démanteler et de restaurer les souverainetés nationales. Cette critique se situe dans le cadre d'une vision, vaste et bien articulée de la stratégie mise en avant par la classe dirigeante capitaliste après la deuxième guerre mondiale et qui a connu un succès croissant à partir des années soixante-dix. Le fil conducteur de cette stratégie, c'est la révolte du capital contre le régime de l'économie mixte qui s'est affirmé dans l'ensemble des Etats démocratiques occidentaux après la seconde guerre mondiale.

Par économie mixte on entend, en substance, l'intervention structurelle des Etats démocratiques dans l'économie de marché à travers des politiques économiques fortes (avec aussi les nationalisations, mais il s'agit seulement d'un aspect non essentiel) visant à affronter les déséquilibres sociaux, territoriaux, sectoriels (et à partir des années soixante-dix aussi écologiques) produits par le libre jeu des forces économiques qui ne sont pas gouvernées par une volonté politique orientée vers l'intérêt général. La classe dirigeante capitaliste a oeuvré d'une manière systématique pour substituer au régime de l'économie mixte (qu'on nomme aussi système keynésien, dans la mesure où il est fondamentalement inspiré par les enseignements de Keynes) un régime néo-libéral (qu'on nomme aussi régime

néo-hayekien, Hayek étant son point de référence⁵ tendant à limiter le plus possible l'intervention de l'Etat dans l'économie à travers les politiques de rééquilibrage. En d'autres termes, domination incontestée de la libre concurrence et donc élimination systématique des obstacles à la recherche du profit dans la conviction mythique que de cette manière, un équilibre impliquant le bien-être général se réalise.

L'internationalisation des échanges et des systèmes de production a été la voie essentielle pour poursuivre ce dessein, laquelle a été favorisée par la révolution dans la technologie de l'information et de la communication et, depuis la fin de la guerre froide, elle est devenue de plus en plus globale. Les conséquences de la mise en œuvre de plus en plus efficace et incisive de la ligne néo-libérale ont été dévastatrices. Sur le plan économique et social, une inégalité croissante liée à un affaiblissement important de l'Etat social, une crise économique et financière toujours plus grave, une progression de la dégradation écologique. La dégradation économique, sociale et écologique s'est accompagnée sur le plan politique, d'une épouvantable dégradation de la démocratie.

Outre le fait que l'inégalité rend la participation démocratique toujours plus asymétrique, il faut souligner le processus vidant le système démocratique de son sens, en raison du fait que les Etats sont insérés dans une économie et une société supranationales qui sont gouvernées par des organismes technocratiques. Dans un contexte où les Etats démocratiques sont subordonnés sans échappatoire aux marchés qu'ils ne contrôlent pas (la nécessité dramatique de financer une dette publique croissante, du moment où les ressources financières nationales, asséchées par la concurrence transnationale, sont de moins en moins en mesure de couvrir les dépenses de l'Etat, est l'aspect le plus évident de cette subordination) et aux décisions de technocraties substantiellement contrôlées par les élites capitalistes, la démocratie tourne à vide. « TINA » (*there is no alternative*) est en effet le mot d'ordre et la participation populaire décroissante aux élections ou la protestation rebelle en sont la conséquence évidente. Et, en définitive, l'objectif final de la stratégie néo-libérale mise en avant par le capitalisme actuel, consiste à se libérer définitivement de la démocratie en consolidant un gouvernement supranational libre de conditionnements, inspiré du *software* hayekien de soutien au libre marché.

L'intégration européenne, selon Streek, s'inscrit dans ce processus et en représente la pointe la plus avancée. En Europe, en effet, avec la Communauté économique européenne, une intégration supranationale des marchés et des processus de production particulièrement approfondie, s'est réalisée. Au-delà du marché unique qui, au démantèlement des douanes et des contingentements a ajouté le dépassement (il faut dire incomplet) des barrières non tarifaires (physiques, techniques et fiscales, l'union monétaire a été réalisée. Tout au long de cette route, une intégration économique négative (élimination des obstacles

³ Cf. Wolfgang Streek, *Die Vertagte Krise des demokratischen Kapitalismus*, éd. Suhrkamp Verlag, Berlin, 2013.

⁴ On trouve la critique de Streek par Habermas dans « *Demokratie oder Kapitalismus? Vom Elend der nationalstaatlichen Fragmentierung in einer Kapitalistisch integrierten Weltgesellschaft* », dans, *Blätter für deutsche und internationale Politik*, 2013, n° 5.

⁵ Sur Hayek -dont les textes fondamentaux à rappeler sont *Monetary Nationalism and Industrial Stability*, éd. Longmans Green, Londres, 1937 et *Individualism and Economic order*, éd. The University of Chicago Press, Chicago, 1939- on verra Fabio Masini, « *Lezioni della storia del pensiero economico* », dans, *Il Ponte*, 2012, n° 2 et 3, numéro spécial sur le fédéralisme. *Proposte di riforma della convivenza civile*, par Fabio Masini et Roberto Castaldi.

à la libre circulation des biens, des personnes et des services) s'est essentiellement réalisée, en laissant en substance tomber l'engagement initialement proclamé pour une intégration positive (politiques de rééquilibrage de l'économie de marché à réaliser au niveau supranational). En conséquence, les tendances néo-libérales au démantèlement de l'économie mixte se sont manifestées d'une manière particulièrement systématique, comme aussi la subordination inflexible des Etats au marché.

Dans ce contexte, il faut souligner le rôle stratégique de l'union monétaire qui a concerné des pays forts et des pays faibles en enlevant à ces derniers l'instrument de protection et de compensation des moindres productivité et compétitivité, représenté par la possibilité de réaliser des manœuvres de dévaluation de leur monnaie. L'impossibilité de « dévaluations externes » a obligé les Etats les plus faibles à utiliser l'instrument néo-libéral de la « dévaluation interne », à savoir l'augmentation de la productivité et de la compétitivité grâce à la création de marchés du travail plus flexibles, de salaires plus bas, d'horaires de travail plus longs, à la marchandisation de l'Etat social.

Sur le plan politique et institutionnel, l'assèchement de la démocratie poursuivi généralement par la stratégie néo-libérale, s'est manifesté par une évolution qui a transféré au niveau supranational les pouvoirs fondamentaux du gouvernement de l'économie, mais en les concentrant dans des organes non démocratiques ou technocratiques tels que le Conseil européen, la Commission et la Banque centrale européennes. En définitive, c'est ici la consolidation d'un nouveau modèle de système politique supranational qui se poursuit, centré sur la technocratie au lieu de la démocratie, qui devrait être l'avant-garde d'une évolution globale.

Si telle est la situation de l'intégration européenne, l'alternative proposée par les fédéralistes qui partagent une vision par de nombreux aspects, convergente avec celle de Streek (en particulier pour ce qui concerne les critiques de l'intégration économique purement négative et du néo-libéralisme) c'est la lutte pour la création d'un système démocratique fédéral européen (qui agirait en tant que modèle et impulsion déterminante par rapport à une évolution démocratique et fédérale au niveau global) qui est le cadre irremplaçable pour réaliser une intégration économique positive et donc pour rétablir le gouvernement démocratique de l'économie. Mais Streek n'est pas de cet avis. En effet, au-delà des difficultés qu'une telle lutte comporte dans les circonstances actuelles, il estime qu'une démocratie supranationale ne serait pas une solution valable pour l'Europe et il avance quatre arguments.

Le premier argument concerne la médiocre efficacité des politiques européennes de rééquilibrage territorial visant à renforcer la capacité de concurrence et la productivité et, en substance, à moderniser les pays de l'Union européenne qui sont en retard. Comme exemples fondamentaux de cette inefficacité sont évoqués la RDA après la réunification allemande et le Mezzogiorno italien à l'égard desquels les politiques régionales des Etats nationaux et la politique régionale européenne ont clairement obtenu des résultats très faibles. En réalité, selon Streek, la dévaluation serait plus profondément et rapidement efficace et avant tout plus facile à réaliser parce qu'elle ne demanderait pas, à la différence d'une politique régionale européenne solide, le consensus des opinions publiques des pays donateurs.

Le second argument se réfère à l'intégration sociale fragile des Etats nationaux inachevés tels que la Belgique et

l'Espagne, mais son discours s'élargit au phénomène des tendances séparatistes présentes dans de nombreux Etats membres de l'UE, y compris au micro-nationalisme mis en avant en Italie, avant tout par la Ligue du Nord. Si les problèmes d'intégration liés aux différences et aux écarts régionaux relèvent de solutions très difficiles au niveau national, elles seraient encore plus compliquées dans le cadre d'une Europe que les européistes proposent de rendre plus unie à travers une fédération politique qui ne pourrait qu'être politiquement instable.

Si les deux premiers arguments mettent en discussion la capacité de fonctionnement et la stabilité d'une union politique plus étroite, les deux autres arguments contestent son caractère souhaitable. D'une part, imposer politiquement une assimilation des cultures économiques du Sud de l'Europe à celle du Nord de l'Europe, comporterait aussi un nivellement inacceptable des formes de vie respectives. D'autre part, la substance égalitaire de l'Etat de droit démocratique n'est réalisable que sur la base de l'appartenance nationale parce que, autrement, la marginalisation et au bout du compte, l'éradication des cultures minoritaires serait inévitable.

En conclusion, selon Streek, au lieu de poursuivre le projet d'une union fédérale européenne (incapable de fonctionner et non souhaitable pour des raisons de principe) il faut poursuivre la reconquête des souverainetés nationales, seul cadre possible de la démocratie sociale. En termes économiques, cela signifie le démantèlement de l'union monétaire européenne, le retour aux changes flottants, avec la possibilité connexe de dévaluation comme instrument fondamental pour affronter les déséquilibres territoriaux, un système de protectionnisme nommé « éclairé » dans la mesure où l'on ne devrait pas dévaluer trop souvent pour éviter de possibles poussées nationalistes.

Contre les thèses de Streek, que j'ai essayé de résumer dans leur essence, Habermas développe des considérations qui coïncident substantiellement avec la vision qu'ont les fédéralistes de l'unification européenne. En effet, il s'oppose, comme Streek, à la ligne néo-libérale qui vise à substituer la justice du marché à la justice sociale. Cette opposition, il faut le souligner, est propre aux fédéralistes, depuis le Manifeste de Ventotene, pour lesquels la démocratie -c'est à dire la valeur qui requiert la paix pour être pleinement réalisée- doit être en même temps libérale et sociale (ce qui exige un engagement structurel contre les inégalités entre les personnes et entre les territoires) pour être véritable⁶. Habermas partage d'autre part avec les fédéralistes la conviction que l'interdépendance au-delà des Etats nationaux constitue un processus irréversible (et avec les immenses potentialités progressives liées à l'élargissement des marchés) et que la prédominance, dans le processus de l'intégration européenne, des tendances néo-libérales (de l'intégration essentiellement négative) est

⁶ A cet égard, je renvoie à mes écrits : « L'evoluzione della riflessione riguardo alla tematica economico-sociale et ambientale in seno al MFE », dans *Piemonteuropa*, 2011, n° 3 ; « Il federalismo e la questione degli squilibri territoriali », dans *Piemonteuropa*, 2012, n° 1-2 ; « Federazione europea subito come risposta alla crisi esistenziale dell'integrazione europea e per superare gli squilibri fra paesi forti e deboli dell'Unione Europea », dans *Piemonteuropa*, 2013, n° 1-2. On verra aussi l'excellent texte de Massimo D'Antoni et Ronny Mazzochi, *L'Europa non è finita. Uscire dalla crisi rilanciando il modello sociale europeo*, Préface de Roberto Antoni, Postface de Stefano Fassina, Editori Riuniti, 2012.

structurellement liée au déficit d'efficacité et de démocratie des institutions supranationales européennes⁷.

Dépasser le déficit d'efficacité signifie en effet, doter les institutions européennes des compétences et des pouvoirs fiscaux et macroéconomiques nécessaires pour réaliser un effort commun (avec les transferts économiques relatifs et la ferme responsabilité des Etats membres), qui seul (et non la prétention abstraite d'améliorer la compétitivité nationale) peut faire avancer, outre un progrès social général, la modernisation des pays européens qui ont des problèmes de retard.

Dépasser le déficit de démocratie signifie passer de l'actuel « fédéralisme des exécutifs », dans lequel la formation de la volonté politique dépend seulement de compromis exténuants entre représentants d'intérêts nationaux qui se bloquent réciproquement, à une situation dans laquelle les choix faits à la majorité par les parlementaires européens ont un rôle de codécision, d'égal à égal avec les gouvernements. Il s'agit, en substance, non pas de retourner à des souverainetés nationales structurellement impuissantes, mais plutôt de réaliser une union politique européenne de caractère fédéral et démocratique qui seule peut permettre de récupérer, au niveau supranational, l'économie mixte et donc le contrôle de la politique démocratique sur les marchés. Néanmoins, on doit procéder rapidement, en dépassant la procédure des petits pas qui ne sont évidemment plus à la hauteur des défis, à une modification sérieuse du Traité de Lisbonne qui, dans un premier temps concernerait seulement les pays membres de la communauté monétaire européenne.

En partant de cette approche dont on soulignera avec une grande satisfaction, la convergence avec celle des fédéralistes, Habermas développe des répliques ponctuelles aux arguments spécifiques avec lesquels Streek justifie son choix de repli national en opposition à celui d'une Union européenne en conformité avec la démocratie.

Dans ce contexte, il soutient que si une union monétaire doit savoir équilibrer ou au moins contenir dans des formes permanentes les déséquilibres structurels de capacité de concurrence entre les économies nationales pour pouvoir rester intacte, l'efficacité de cette politique supranationale n'est pas rendue impossible par l'hétérogénéité motivée historiquement par les cultures économiques des pays européens, mais elle est plutôt minée par la faiblesse des pouvoirs fiscaux et macroéconomiques attribués aux institutions européennes et au manque d'une légitimité démocratique adéquate au niveau supranational. D'autre part, l'idée selon laquelle les dévaluations monétaires sont un moyen de récupérer les retards est un mythe basé sur l'absence de prise en compte, au-delà des désastres économiques qui découleraient du démantèlement de l'union monétaire européenne et des désastres politiques qui s'ensuivraient, du plus important qui serait représenté par le déchainement, consubstantiel aux dévaluations compétitives, des nationalismes.

Quant aux tendances micro-nationalistes et séparatistes, il observe que les conflits liés à ces tendances se manifestent toujours quand les parties les plus vulnérables de la

population glissent dans des conditions de crise économique ou de bouleversement historique, c'est-à-dire quand ils se trouvent dans des conditions d'insécurité et qu'ils répondent à la peur de perdre leur statut en s'accrochant à des identités naturelles présentes basées sur l'origine, la région, la langue ou la nation. La réponse valable, c'est le progrès économique et social, dont un aspect fondamental est constitué par une politique de rééquilibrage territorial et de modernisation que seule une union politique européenne efficace et démocratique peut réaliser. Il ne s'agit pas évidemment d'éliminer les diversités socio-culturelles des régions et des nations, c'est-à-dire d'une richesse qui distingue l'Europe des autres continents et qui ne constitue pas du tout une barrière à l'intégration. La bonne voie est d'autre part le fédéralisme à plusieurs niveaux, efficace et démocratique –en substance, le fédéralisme supranational intégrant le fédéralisme interne, comme le soutiennent les fédéralistes- et non la création de micro-Etats.

Quand il en vient au discours que Streek soutient sur le fait qu'une union politique européenne plus étroite n'est pas souhaitable, Habermas se concentre sur la critique de la thèse selon laquelle la substance égalitaire de l'Etat de droit ne serait réalisable que sur la base de l'appartenance nationale et donc seulement à l'intérieur des frontières d'un Etat national sur la base, fondamentalement, de deux argumentations.

La première argumentation propose à nouveau le discours qu'il a commencé à développer systématiquement il y a plus de vingt ans, en vérité, à partir des années cinquante, et qui est devenu, sur la base des enseignements de Mario Albertini, une composante essentielle du patrimoine théorique du MFE. En substance, les Etats nationaux se basent sur la forme, hautement artificielle, générée par la construction juridique du statut de citoyen. Même dans des sociétés relativement homogènes sur le plan ethnique et linguistique, la conscience nationale n'a rien de naturel. C'est plutôt le produit, valorisé sur le plan administratif, de l'historiographie, de la presse et du service militaire. Il se manifeste de manière exemplaire dans la conscience nationale de sociétés hétérogènes d'immigrés que n'importe quelle population peut endosser le rôle d'un Etat nation capable d'une formation commune de la volonté politique, sur la base d'une culture politique partagée.

En Europe, le problème n'est donc pas l'impossibilité de créer une union politique qui exprime une volonté commune solidaire, du moment qu'il n'y a pas d'homogénéité nationale. L'Europe est une réalité profondément interdépendante, avec un niveau avancé d'intégration économique et institutionnelle (l'aspect le plus avancé est le primat du droit européen), mais dans laquelle le statut de citoyen ne s'est pas encore pleinement construit. Celui-ci requiert la création d'une union politique fédérale et démocratique dans laquelle se réalise la codécision d'égal à égal entre l'organe représentant les gouvernements nationaux et l'organe représentant les citoyens européens, c'est-à-dire le Parlement européen. De cette manière, se mettraient côte à côte les compromis entre les intérêts nationaux et, à travers les décisions à la majorité des parlementaires européens élus selon les préférences de parti, une généralisation des intérêts transversaux par rapport aux frontières nationales. C'est-à-dire que les partis doivent recueillir un consensus dans tout le territoire de l'Union, dans les zones avancées comme dans celles en

⁷ Il faut souligner que c'est justement pour cela, selon les fédéralistes, que l'avancée du néo-libéralisme dans le cadre de l'intégration européenne relève de la responsabilité des résistances nationalistes (présentes au sein des gouvernements, qu'il soient conservateurs ou progressistes) aux transferts de souveraineté au niveau supranational.

retard. De cette manière, la perspective généralisée d'un « nous » des citoyens de l'UE peut se renforcer jusqu'à devenir un pouvoir institutionnalisé. Un tel changement de perspective est indispensable pour substituer aux règles communes qui coordonnent actuellement les Etats, souverains seulement en apparence, une formation commune d'une volonté politique solidaire dans laquelle les intérêts nationaux s'allient à l'intérêt européen en présence duquel ils se relativisent.

La seconde argumentation conteste d'une manière spécifique la crainte exprimée par Streek, selon laquelle une démocratie supranationale aurait des aspects unitaires et jacobins puisque, sur la voie d'une marginalisation permanente des minorités, elle ne pourrait que conduire à un nivellement des communautés économiques identitaires basées sur le voisinage spatial. Le discours de Habermas est ici seulement partiellement valable.

D'une part, il rappelle que le fédéralisme est fondé sur la synthèse entre unité et diversité et donc qu'il garantit les Etats plus petits. Il rappelle en particulier la procédure de la double majorité des Etats et de la population et la composition pondérée du Parlement européen qui, justement en vue d'une juste représentation, tient compte des fortes différences numériques entre les populations des pays les plus petits et celles des plus grands. D'autre part, il nie que l'approfondissement de l'Union européenne doive conduire à une sorte de république fédérale européenne. L'Etat fédéral est considéré comme un mauvais modèle, du moment où les conditions de légitimation démocratique peuvent aussi être satisfaites par une communauté démocratique supranationale mais supra-étatique qui permette un gouvernement commun. Dans celle-ci, toutes les décisions politiques seraient légitimées par les citoyens dans leur double rôle de citoyens européens et de citoyens des divers Etats membres. Dans une telle union politique, clairement distincte d'un super-Etat, les Etats membres, en tant que garants du niveau des droits et de la liberté, conserveraient un rôle plus important, comparé aux articulations infranationales d'un Etat fédéral.

Ce que Habermas entend avec ces affirmations, est développé d'une manière plus articulée et précise dans le texte *Questa Europa è in crisi*⁸, dans lequel il fait explicitement référence à la recension du livre de Streek. En substance, la thèse selon laquelle, dans une fédération européenne dépourvue d'une nature étatique, les Etats nationaux auraient un rôle plus important par rapport aux articulations infranationales d'un Etat fédéral, signifie concrètement que l'union démocratique européenne ne doit pas avoir la compétence de la compétence, c'est-à-dire qu'elle doit décider à l'unanimité des amendements à la constitution et que le Conseil européen, qui devrait opérer dans un régime de codécision d'égal à égal avec le Parlement européen, devrait décider sur les questions essentielles, à l'unanimité. Il convient ici de souligner que les fédéralistes, s'ils affirment que l'Etat fédéral européen sera différent, parce que fondé sur des Etats nationaux historiquement consolidés, des Etats fédéraux qui existent jusqu'à présent (c'est-à-dire qu'il sera plus décentralisé et avec un rôle plus important des Etats membres par rapport

à celui qui existe dans les Etats fédéraux actuels –en substance, une « fédération légère », c'est-à-dire une véritable fédération), ils réfutent d'autre part inéluctablement le maintien de toute forme de droit de veto national qui est l'essence du système confédéral. Quant au lien entre le rôle si décisif que les Etats nationaux doivent maintenir selon Habermas dans une union démocratique européenne et le fait qu'ils sont les garants des droits de liberté des citoyens des différents Etats, il précise que les Etats nationaux, comme Etats de droit démocratiques ne sont pas seulement acteurs, dans le long cours de l'histoire vers la civilisation, du noyau violent du pouvoir politique, mais plutôt des conquêtes permanentes et des illustrations vivantes d'une justice existante (il fait référence à Hegel). Ils sont donc davantage qu'une simple incarnation de cultures nationales dignes d'être conservés –c'est-à-dire qu'ils garantissent un niveau de justice et de liberté que les citoyens veulent voir conservé.

On peut relever deux contradictions dans ce discours. Tout d'abord on ne peut pas réaliser un système démocratique supranational (indispensable selon Habermas pour garantir l'uniformité des conditions de vie, à savoir pour vaincre le néo-libéralisme) si un pouvoir national demeure, qui peut bloquer, pas seulement peser sur les décisions prises à la majorité par le Parlement européen. Quelle est cette démocratie dans laquelle un Etat peut imposer sa volonté de ne pas décider à tous les autres Etats, ainsi qu'à la majorité du Parlement européen ? Le droit de veto national n'est-il pas justement l'allié structurel du néo-libéralisme ? En second lieu, la perpétuation des Etats nationaux (et donc le maintien de leur droit de veto dans une union démocratique européenne) n'est pas cohérente avec le discours tout à fait valable, relatif au caractère artificiel et non naturel des Etats nationaux. On ne perçoit pas en particulier d'une manière adéquate que, sans l'achèvement de l'unification européenne, la capacité des Etats nationaux de conserver un système démocratique vivace sera inévitablement minée, comme on le dit dans le *Manifeste de Ventotene*.

Ces limites de l'argumentation de Habermas en faveur d'une union démocratique européenne affaiblissent son appel final valable, contenu dans la recension du livre de Streek, dans lequel il invite les partis européens de gauche à ne pas répéter leurs erreurs historiques de 1914, à savoir à ne pas reculer dans le choix pour la démocratie européenne par peur de la propension au populisme présente dans la société européenne en lien avec la grave crise financière, économique et sociale actuelle. En conclusion, on peut affirmer que dans la lutte difficile pour l'unification européenne, un objectif d'importance décisive pour les fédéralistes, réside dans l'effort pour contester non seulement les timidités, mais aussi les logiques inconséquentes des européistes.

⁸ Ce texte publié par Laterza en 2012 est la traduction italienne de *Zur Verfassung Europas. Ein Essay*, éd. Suhrkamp Verlag, Berlin, 2011.

Qui a bien compris l'Union européenne ? David Cameron ou Alfred Nobel ?

Ted Daley

Directeur du Projet sur l'abolition de la guerre (www.abolishingwar.org)
au Center for World Peace Studies, New York

Jane Shevtsov

Ph.D. en systèmes de l'écologie à l'University of Georgia. Enseigne
actuellement et poursuit des recherches à l'UCLA à Los Angeles
Paru sur le The Huffington Post. Republié avec The Federalist Debate

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp – Lyon

Essayer de suivre les nouvelles concernant l'Union européenne (UE) ces temps-ci, c'est jouer sur un coup de hasard. En décembre 2012 le Comité norvégien du Nobel avait accordé à l'UE le Prix Nobel de la Paix. En janvier 2013, cependant, le Premier ministre britannique David Cameron, promet que si son parti remportait les élections de 2015, le Royaume Uni tiendrait un référendum sur l'appartenance à l'UE. - « Dedans ou dehors ? ».

En dépit des différences apparentes entre eux, le Premier ministre et le Comité paraissent d'accord sur le fait que l'UE a apporté une paix réelle et durable à ce qui avait été pendant des siècles une terre déchirée éternellement par la guerre. Avant de s'en prendre avec toute son aspérité à la bureaucratie de l'UE, monsieur Cameron fit un tableau vivant du chemin que l'Europe avait parcouru depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. « *Ce que Churchill décrivait comme les deux criminels de la guerre et de la tyrannie* » dit-il a été presque entièrement banni de notre continent ».

De même, parce que le testament d'Alfred Nobel donnait des instructions au Comité pour célébrer les efforts dirigés vers la « *fraternité entre les nations* », et « *l'abolition des armées permanentes* », il est difficile de penser à un champion plus méritant dans les 111 ans de ce prix.

De nombreux commentateurs, ces temps-ci, des deux côtés de l'Atlantique sont d'accord avec la description de l'UE comme une pagaille économique et environnementale. Des propositions politiques radicales et des reproches politiques cuisants vont et viennent sans arrêt, d'un rivage à l'autre. Dans une telle atmosphère il devient facile de perdre de vue les plus remarquables réussites des deux tiers du siècle passé, la disparition complète de la guerre partout sur le territoire de l'Europe, de la mer d'Irlande à la mer Egée, du Cercle polaire au Détroit de Gibraltar.

En 1945, les Européens avaient sous les yeux un continent qui avait été dévasté par deux guerres en l'espace d'une génération. Peu de gens avaient des raisons de penser que la guerre la plus récente serait la dernière. Et que la suivante pourrait bien commencer au lieu de finir par la bombe atomique. Si bien que le prédécesseur de Monsieur Cameron, le même Winston Churchill, de façon à faire face à ce désespoir généralisé, suggéra à un auditoire à Zurich en 1946 : « *Nous devons construire une sorte d'Etats-Unis d'Europe... qui donneraient un sens du patriotisme élargi et de citoyenneté commune aux peuples en désarroi de ce continent puissant et turbulent* ».

La réalisation de la vision de Churchill commença avec la chose la plus prosaïque qu'on puisse imaginer : le charbon et l'acier. En 1950, le Ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, émit une proposition pour une Communauté du charbon et de l'acier (CECA) pour créer un marché de libre échange pour ces produits dans les

pays qui y participeraient. Le but était de rendre la guerre entre la France et l'Allemagne « *non seulement impensable, mais matériellement impossible* ».

Cependant, Schuman comprenait que l'internationalisation de la production du charbon et de l'acier ne suffisait pas vraiment pour atteindre ce but. Si la volonté de se battre était assez forte on pouvait toujours trouver des remplacements pour ces matériaux. Donc la CECA, n'était qu'un « *premier pas* » en direction d'un but final qu'il n'avait aucune hésitation à formuler.

« *Nous avons mis en route une grande expérience* » disait Schuman, *qui doit accomplir le même rêve perpétuel, qui pendant des siècles est réapparu chez les peuples d'Europe : créer entre eux une organisation qui mette fin à la guerre et garantisse une paix éternelle... Notre siècle qui a été le témoin des catastrophes qui étaient le résultat des heurts et conflits sans fin des nationalités et des nationalismes doit essayer et réussir à réconcilier les nations dans une association supranationale. Ceci sauvegarderait les diversités et aspirations de chaque nation tout en les coordonnant de la même façon que les régions sont coordonnées dans l'unité de la nation.* »

Cette analogie entre les structures de gouvernance dans une UE en évolution et celles qui existaient déjà à l'intérieur des unions nationales se trouvait au cœur du modèle. Au niveau des villes, des Etats et des nations dans la majeure partie du monde, nous entretenons des législatures élues pour faire les lois, des exécutifs élus pour appliquer les lois, des Cours de justice pour interpréter la loi, et une police pour la faire respecter. De plus, chacun de ces niveaux se concentre sur les questions les plus appropriées pour être traitées à cette échelle particulière. (C'est pourquoi, par exemple, aux Etats-Unis, il y a un salaire minimum fédéral pour éviter que les Etats et les localités ne se livrent à une concurrence vers le bas dans une « *course vers le fond* », mais il n'y a pas de bureau pour les infractions de stationnement !). Les partis politiques et les groupes d'intérêts existent à chaque niveau et collaborent au niveau national de l'Etat et de la cité ! Serait-il vraiment exagéré de penser que ces principes de base - démocratie, fédéralisme, partis politiques et action politique collective - ne pourraient pas être étendus également à de plus vastes niveaux supranationaux ?

Le patrimoine élargi que Churchill identifiait reste aussi au cœur de l'ambition de l'UE.

Les fondateurs de l'UE espéraient que les individus du continent se penseraient de moins en moins comme Allemands, Belges ou Espagnols et finiraient par se sentir, en premier lieu, des Européens.

L'exemple américain une fois de plus, nous offre un précédent, car il est probablement possible de dire qu'avant 1865 les citoyens des Etats-Unis se voyaient d'abord comme des habitants du Michigan, des Virginiens, ou des habitants du Vermont, mais qu'ensuite ils se considèrent plutôt comme des Américains ; et certains d'entre nous, aujourd'hui, rêvent d'un lendemain où la plupart des êtres humains se considéreront de moins en moins comme des Américains, des Russes ou des Brésiliens mais plutôt comme des Citoyens du monde qui sont tous dans le même bateau, ou peut-être plutôt comme le dit la phrase mémorable de l'auteur Spider Robinson, comme les équipages du navire spatial Terre.

En effet, ceux qui ont lancé la grande quête d'après-guerre pour l'unité de l'Europe ont espéré que le modèle pourrait s'étendre à des cercles encore plus vastes. Jean Monnet, le premier président de la CECA, et généralement considéré avec Schuman comme un premier fondateur de l'idée de

L'UE, disait dans ses mémoires de 1976, « *Nous ne pouvons pas nous arrêter là... La Communauté que nous avons créée n'est pas une fin en soi... Comme nos provinces dans le passé, nos nations aujourd'hui doivent apprendre à vivre ensemble sous des lois communes et des institutions... Les nations souveraines du passé ne peuvent plus résoudre les problèmes du présent... Et la Communauté elle-même n'est qu'une étape sur la voie du monde organisé de l'avenir* ».

Ce rêve continue de s'affirmer sur le continent. Pour prendre un exemple de plaidoyer persistant, une association connue comme la JEF (Jeunes fédéralistes européens) regroupe 30.000 membres sur 30 pays Européens et s'appelle « *la jeunesse politique pluraliste supranationale – ONG* » et proclame, sans détour, que son but est la « *création d'une Fédération européenne démocratique comme ingrédient crucial pour la paix, une garantie pour une société plus libre, plus juste et démocratique, et un premier pas vers une Fédération mondiale* ».

Jean Monnet n'était pas le premier à envisager une progression du niveau continental au niveau planétaire. Au 19^{ème} siècle, Victor Hugo, le plus grand des écrivains français, avait proclamé « *Un jour viendra où un canon sera seulement une pièce de musée... et nous serons stupéfaits de penser que de telles choses existaient... Un jour viendra où les balles et les bombes seront remplacées... par un grand Sénat suprême qui sera à l'Europe ce qu'est le Parlement pour l'Angleterre, la Diète pour l'Allemagne et l'Assemblée législative pour la France... On verra naître d'abord les Etats-Unis d'Europe, puis les Etats-Unis du Monde* ». Le poète lauréat britannique Alfred Lord Tennyson imaginait un jour où « *le tambour de guerre ne résonnerait plus et les drapeaux de bataille seraient roulés, dans le Parlement de l'Homme, la Fédération du Monde* ». Le fondateur perse de la Foi Baha'i, Baha'ullah insistait : « *La Terre n'est qu'une seule patrie et l'humanité ses citoyens* ». Et le siècle précédent avait vu la publication de la Paix perpétuelle d'Emmanuel Kant en 1795 (qui comportait cette demande que les « *armées permanentes soient enfin totalement abolies* »), et une *Paix durable par la Fédération de l'Europe* de Jean-Jacques Rousseau en 1756. »

Imaginons donc l'attribution du Prix Nobel de la Paix en, disons, 2087, exactement 75 ans après que le Comité Norvégien du Nobel ait reconnu la grande réussite de l'UE. Cette fois-là, le prix sera remis à une autre Union, l'Union de la Terre, de fondation récente, pour la réalisation finale de la « *grande expérience de l'UE* » : « *The Union of the Earth* » ; avec l'établissement d'un « *Parlement de l'Humanité* » pour promulguer une loi mondiale qui soit applicable. Pour « *la réalisation du même rêve récurrent... mettre fin à la guerre et garantir une paix éternelle... par la réconciliation des nations dans une association supranationale pour que se réalise enfin la vision d'Alfred Nobel, d'Emmanuel et d'un nombre incalculable d'autres... « l'abolition des armées permanentes* ».

Il n'est pas très difficile d'imaginer notre 21^{ème} siècle naissant, qui se déroulerait de cette façon. Comme tout le reste, nos économies, nos communications, notre environnement planétaire unique, succombent plus complètement à la globalisation chaque jour, ne devrions-nous pas réaliser, finalement une globalisation complète de nos structures de gouvernance de la même façon. Et quel autre système pourrait apporter plus de bénéfice à la condition humaine que de définir un cap, non seulement pour mettre fin à cette guerre ou à prévenir cette guerre, mais pour éliminer la guerre ? Après tout c'est Victor Hugo qui disait : « *Aucune armée ne peut résister à la force d'une idée dont le temps est venu* ».

La zone euro, noyau d'une fédération européenne

Dusan Sidjanski

Professeur émérite de la Faculté des sciences économiques et sociales et de l'Institut européen de l'Université de Genève, et Conseiller spécial du Président de la Commission européenne
Extrait de *bepa monthly brief*

Les élections européennes seront l'occasion d'un bilan général de l'Union européenne (UE), des progrès dans la lutte contre la crise financière et des dégâts subis par l'économie et la société européenne. Le lent redémarrage de la croissance ne suscite pas une nette diminution du chômage ; les faillites d'entreprises, la paupérisation et la dépression des citoyens ont cassé la dynamique européenne. La stratégie de Jean Monnet de l'engrenage secteur après secteur aboutissant à l'Union politique est arrivée à sa limite. Pire, la spirale ascendante (*spillover*) a été inversée sous le choc de la crise et sous l'effet de l'austérité. Certes une panoplie de mesures ont été prises qui ont évité l'éclatement de la zone euro. Mais des questions cruciales demeurent sans réponse : l'euro peut-il survivre à long terme sans une véritable union économique et en absence d'un fédéralisme fiscal et budgétaire ? Qui plus est, la « zone à 18 » peut-elle survivre et croître sans une Union politique et une forte cohésion sociale ? Il est de plus en plus évident que les Etats membres de la zone sont confrontés à un choix déterminant : *s'engager sur la voie de l'Union politique fédérale ou accepter à terme la mort de l'euro*. Depuis l'apparition de la monnaie il y a quelques millénaires, nous savons que battre monnaie est un acte souverain, symbole du pouvoir politique.

Aucune monnaie n'a survécu sans communauté politique, Cité ou Etat. Il s'ensuit qu'il est urgent de consolider la zone euro et de l'encadrer par une Union fédérale.

Plus d'union économique

Or paradoxalement, le noyau pionnier des 18 continue à fonctionner à l'intergouvernemental dans une Union au sein de laquelle la méthode communautaire tend à se généraliser dans le volet « communauté économique ». D'où l'urgence de convertir la zone euro à la méthode communautaire en associant la Commission et le Parlement européen dans leur dimension à 18 au processus de décision à la majorité qualifiée de la zone. Un pas dans cette direction a été franchi par l'instauration du sommet de la zone euro. A son tour, la Banque centrale européenne qui a pris des responsabilités accrues pourrait être dotée à l'avenir des compétences en matière de dette, comme de croissance et de l'emploi. Des propositions abondent concernant le Fonds européen de stabilisation (MES), le Fonds de relance économique, l'adoption d'un budget de 3 % du PIB de la zone.

Le débat sur la politique macro-économique bat son plein dans un langage incompréhensible pour la grande majorité de citoyens. Pour eux, les soucis portent sur la précarité de leur travail, sur le coût de la vie de famille, bref sur le quotidien bien éloigné de la haute politique de dirigeants européens. Ils ressentent dans leur peau les effets de l'austérité, des coupes budgétaires opérées dans le social, dans l'éducation, accompagnées des diminutions de salaires et du pouvoir d'achat. Le rêve de la prospérité promise par

L'Union de l'Europe s'est transformé en cauchemar, sans espoir en vue. Le moment n'est-il pas venu de lancer un projet européen ?

L'austérité fait le lit de nationalismes qui émergent à nouveau, de concert avec des poussées de partis, et de mouvements extrémistes soutenus par le désespoir des couches sociales sacrifiées. D'où l'accroissement surprenant des partis de droite extrême, tels que le Front national en France et son allié hollandais, ou de mouvements d'extrême gauche, protestataires anti-européens auxquels l'Union et Bruxelles servent de bouc émissaire. La situation politique en Grèce est dramatique où la majorité gouvernementale tient à un fil. Dans les sondages, le parti Syriza au profil douteux figure en tête, suivi de la Nouvelle Démocratie et en troisième position se projette la menace du mouvement néo-nazi « l'Aube dorée ». Celui-ci se distingue par son racisme, sa violence qu'il compense par l'aide qu'il apporte à la couche la plus fragilisée de la population.

Plus d'union politique

Le berceau de la démocratie est en danger, sur lequel on ferme les yeux tout en laissant la *Troïka* poursuivre sa politique d'austérité. Le cas de la Grèce est loin d'être isolé. La récente élection d'un néo-nazi à la tête de la région de Banská Bystrica en Slovaquie est là pour nous rappeler que la xénophobie et l'europhobie incarnées dans une campagne anti-Roms menacent les valeurs fondamentales de l'Europe. A cela s'ajoute une pléthore de mouvements populistes. Se propageant par les réseaux sociaux, tous semblent converger vers la déstabilisation des systèmes politiques, et plus en profondeur des tissus économiques et sociaux. Autant de dangers convergents qui obscurcissent le ciel européen et face auxquels les mesures projetées s'annoncent impuissantes.

Des forces centripètes sont à l'oeuvre à l'intérieur de plusieurs pays européens. Au Royaume-Uni, alors que l'Ecosse se prépare pour un référendum sur son indépendance, le gouvernement Cameron sous la pression de l'UKIP et d'un groupe de sa majorité a promis d'organiser un référendum sur l'appartenance à l'UE. La Belgique n'est pas en reste de même que la Catalogne, dont le gouvernement exige de Madrid un référendum sur son indépendance. A la renaissance des nationalismes se greffent les mouvements indépendantistes des régions. Pour satisfaire du moins en partie ces revendications qui conduisent à la multiplication de mini-Etats, ne faudrait-il pas créer au sein de l'Union politique un « Sénat des régions », à l'instar de celui proposé par les *Länder* lors des négociations du Traité de Maastricht ? De la sorte, tout en renforçant l'autonomie des régions et des métropoles, on garantirait leur participation à la fonction législative.

La crise qui menace la démocratie de l'UE appelle à un sursaut de la part des responsables et des citoyens européens. Il est pressant de prendre au sérieux les avertissements de la Chancelière Merkel évoquant le danger que courent tant l'euro que l'Union, à défaut d'une Union politique qui serait dotée d'un gouvernement et d'une deuxième chambre. A ces appels font écho les discours du Président Hollande en faveur d'un gouvernement économique et d'une stratégie globale comprenant une véritable politique extérieure et de défense commune de l'Europe parlant d'une voix. Les interventions de la France au Mali et en RCA sont autant d'exemples d'actions et

d'initiatives qui à l'avenir devraient s'inscrire dans une stratégie globale.

Oser la Fédération européenne

Au plan mondial, la nouvelle répartition des pouvoirs et les défis que représentent les puissances émergentes (la Chine, l'Inde, le Brésil, le retour en force de la Russie), exigent une réponse commune si l'Union a l'ambition d'être un acteur influent au sein du G 20 et dans les affaires du monde. L'acuité des conflits dans l'environnement de l'Union comme les menaces de la part des groupes terroristes et des organisations criminelles sont autant d'appels à la création d'une fédération européenne. C'est dire

que le temps presse pour qu'une initiative soit lancée par le moteur franco-allemand, soutenue par l'Italie ainsi qu'assistée par la Commission et le Parlement européen. S'il est difficile de concevoir une Union politique des 28, il est néanmoins urgent de commencer par la zone euro, tout en laissant l'accès ouvert à d'autres Etats membres. L'histoire des fédérations qui ont réussi montre qu'elles se sont formées autour d'un noyau fédérateur.

L'Union politique contribuerait à restaurer la cohésion et la solidarité européennes. Elle rendrait possible le recours aux *eurobonds* en soutien au *New Deal* européen comprenant le financement des grands travaux d'infrastructure et de communication, de la recherche et de l'innovation qui suppose un nouvel élan d'éducation et de formation. Un ensemble d'actions immédiates donnant une forte impulsion à l'emploi et au tissu d'entreprises petites et moyennes, principaux pourvoyeurs d'emplois. Il en résulterait une relance de la dynamique de l'intégration au sein de la zone euro et par conséquent au sein de l'UE.

Il ne reste qu'à souhaiter que la campagne électorale qui s'ouvre porte principalement sur les projets de Fédération européenne concis et lisibles, sur le *New Deal* européen. Thèmes centraux qui sont susceptibles de faire renaître l'espoir auprès des citoyens de l'UE.

Un condominium des Etats de la zone euro ? Est-ce bien raisonnable ?

Bernard Barthalay

dans *Economia* – publié par le site Europe – 27 etc
Président de Europe Puissance - *Weltmacht Europa* - Paris

Le *think-tank* Notre Europe vient de publier le projet d'un condominium des Etats de l'euro, faussement baptisé « fédération ». Vouloir fédérer les pays de l'euro, c'est bien, mais vouloir le faire une fois de plus dans le dos des citoyens, faute de prévoir des institutions démocratiques fortes capables d'inverser leur désaffection pour l'Union, et prétendre une fois de plus que les Etats-Nations, comme tels, seront les seuls protagonistes de l'Europe de demain, c'est rendre un mauvais service à la construction européenne, et aux Européens eux-mêmes, qu'elle doit servir.

La fédération européenne était l'idée de départ. Faute de démocratie vécue, l'idée s'est dégradée. Sans élection directe du Parlement européen, elle serait restée au placard. Vouloir aujourd'hui la ressusciter sans les citoyens la tuerait définitivement. C'est l'objectif de beaucoup. Faut-il y ajouter maintenant de faux amis ? Ceux qui veulent l'Europe, sans la vouloir « pour de vrai ». Ceux qui cultivent l'équivoque.

La Communauté européenne avait pour objet d'offrir à chacun de ses pays membres l'opportunité de poursuivre son intérêt particulier en servant l'intérêt commun. Des institutions d'un type nouveau, et entre elles un équilibre délicat, avaient été inventées à cet effet. C'était une idée française, qui avait germé dans l'esprit de Jean Monnet. Elle rompait par le vote avec la pratique du veto, propre à la négociation internationale, et finalisait l'intégration à l'unité politique : la fédération. Mais c'était hier.

L'équivoque européenne

Depuis, à chaque fois que Bonn, puis Berlin, ont fait part à Paris de leur disponibilité pour un pas en avant dans cette direction, qui est celle de la démocratie, Paris a dit « non ». Et quand je dis Paris, c'est à dessein. Je ne vise pas le « non » des Français au vrai-traité-fausse-constitution, qui n'était ni un « oui » à la division, ni un « non » à l'unité, mais un refus de l'équivoque européenne. Je vise les « non » successifs de gouvernements qui n'ont pas su résister aux pressions de leur aristocratie d'Etat ou des lobbies de l'énergie ou de la finance, au lieu d'écouter, d'informer et d'interroger honnêtement les citoyens eux-mêmes. Le rejet (1954) de la Communauté de défense, qui enterrait le projet de Communauté politique, le rejet gaullien (1965) d'un budget « fédéral », le mépris dans lequel fut tenu le document Schäuble-Lamers (1994), les réticences de l'attelage Chirac-Jospin opposées à la proposition de « fédération » de Fischer (2000) ont été entendus outre-Rhin comme des « tartufferies » : Paris pratique, mais ne croit pas. Hollande l'a d'ailleurs confirmé. A Berlin, quand on croit encore, c'est par devoir, mais on pratique de moins en moins. Merkel a dit « non » à tout, sauf aux « réformes » – entendez l'ajustement de la politique des gouvernements aux exigences de leurs créanciers, au rang desquels l'Allemagne.

Entre temps, depuis le démantèlement du système de Bretton-Woods, à compter de 1971, jusqu'à l'abrogation (1999) des dernières dispositions du Glass-Steegall Act de 1933, l'idéologie de l'auto-régulation des marchés s'est emparée, il est vrai, de toute la classe politique européenne, y compris de pans entiers de la social-démocratie. Les gouvernements ont été convaincus par leurs créanciers que la crise de la dette, qui a commencé aux Etats-Unis d'Amérique comme une crise de la dette privée, était une crise de la dette publique, due à la prodigalité des gouvernements. Merkel – et la GroKo (große Koalition) ne semble rien y changer – s'est employée à culpabiliser tous ses partenaires, dont la « rédemption » passe par l'austérité. En allemand, la Schuld est à la fois la dette et la faute. En « foi » de quoi, l'Allemagne s'est appliquée à sacrifier la croissance de ses partenaires sur l'autel de l'équilibre budgétaire de chacun et d'un salut illusoire par l'excédent commercial de tous : une aporie. L'Union européenne, qui a régressé au stade d'une simple organisation internationale, ne brille plus que des oripeaux de la vieille Communauté : une Commission, qui est l'auteur d'une initiative

proprement révolutionnaire d'union bancaire, portant en elle la nécessité de l'union budgétaire, donc d'une représentation politique souveraine ; et un Parlement, mal élu, qui revendique pourtant, à juste raison, le droit d'ôter aux gouvernements le choix du Président de ladite Commission.

Par la dégradation de l'Union européenne, Standard et Poor's avait déjà donné un signe ambigu : l'agence veut-elle gêner, en décrédibilisant l'Union, un processus qui pourrait conduire à la disparition définitive de la possibilité pour les marchés de spéculer sur les spreads de taux d'intérêt, ou veut-elle signifier aux gouvernements que leur désunion va à l'encontre de la demande de stabilité financière et de perspectives de croissance de la part des investisseurs ? Le tribunal constitutionnel allemand vient d'ajouter, si besoin était, à l'ambiguïté : veut-il, en posant à la Cour européenne de justice, une question préjudicielle, gagner du temps, avant de s'arroger le droit « souverain » de tuer l'euro ? Ou bien est-il prêt à exiger de Berlin la mise en chantier d'institutions communes à la zone euro, assises sur une légitimité constitutionnelle et démocratique aussi forte que celle de la République fédérale d'Allemagne. La proposition de « Notre Europe » n'offre à l'union politique de la zone euro ni la pérennité, ni la légitimité. C'est une autre Europe des Etats dans l'Europe des Etats.

Loi du plus fort ou initiative parlementaire

Le Conseil européen, organe central de l'Europe des Etats, qui n'est pas « cette sorte d'Etats-Unis d'Europe » souhaités par Churchill, mais un remake du vieux système européen des Etats souverains, est devenu le siège d'un affrontement permanent entre l'Allemagne et ses partenaires, en dépit des apparences que les diplomaties nationales entretiennent savamment, fidèlement relayées par les grands médias. Le sociologue allemand Ulrich Beck n'hésite pas à décrire cette situation comme un « empire » qu'il qualifie d'« involontaire », par égards, peut-on supposer, pour les citoyens allemands qui ont voulu bannir à jamais de la politique allemande tout esprit de domination. Ces rapports de force sont le produit du dévoiement des traités communautaires par l'alliance d'un nationalisme pavlovien et de l'ultra-libéralisme : les refus successifs opposés par Paris aux offres allemandes d'unité ont lassé les Allemands, au point que Berlin s'est résolu, comme il est naturel dans un système d'Etats souverains, à défendre ses intérêts nationaux, toujours invoqués par Paris pour justifier son « cavalier seul ».

La concurrence entre Etats, que les traités voulaient éradiquer au nom de la non-discrimination nationale et de la non-distorsion de la concurrence entre entreprises, s'est déchaînée, depuis les lois Hartz IV et leur « dévaluation interne », entre les régimes salariaux, fiscaux et sociaux, dont l'harmonisation n'est plus qu'un souvenir lointain d'une volonté passée, sciemment oubliée à Berlin. Il reste que les Européens, Allemands compris, ont objectivement un intérêt commun à rechercher ensemble la voie qui peut les conduire vers un développement équitable et durable. La financiarisation du monde, qu'en l'état des relations internationales seule une coalition de grandes puissances, au rang desquelles ne figurera bientôt plus aucun de nos pays d'Europe, peut maîtriser, c'est-à-dire réguler, nous enferme dans un dilemme : division ou unité. Ou bien, divisés, nous laissons faire la finance, Berlin et leurs affidés, dans les gouvernements, à la Commission, à la troïka, et nous

acceptons des inégalités de plus en plus fortes, entre individus, comme entre pays, jusqu'au point où le seuil de tolérance à l'intolérable serait franchi dans nos sociétés comme entre nos pays. Et cela s'appelle la guerre, civile ou pas. Ou bien, réunis, nous donnons mandat à nos représentants d'inventer un autre avenir. Et cela s'appelle une Constituante.

Concrètement, que faire dans l'année qui vient, après une année perdue ? On avait attendu les présidentielles françaises, on attendait l'élection allemande, depuis il a fallu attendre la formation d'un gouvernement allemand, on attendait la décision du Tribunal constitutionnel allemand, on va attendre celle de la Cour européenne de Justice, et les stress tests de la BCE, dont certains gouvernements ne sortiront peut-être pas indemnes, puis les élections européennes, que les gouvernements, où la peur du populisme se mue en peur du peuple, tiennent pour un facteur de déstabilisation interne. Qu'attendra-t-on demain ? Tout ce temps n'étant pas occupé à prendre des décisions radicales, qui iraient à la racine de la crise de la zone euro, en la fédérant « pour de vrai », c'est-à-dire en constituant un Etat fédéral, et en changeant de paradigme économique, il serait bien de l'occuper au moins à préparer ces décisions. Certains disent qu'il appartient à la France de prendre l'initiative, contre la politique de Berlin, d'une autre grande coalition, celle des Etats en difficulté, dont les populations aspirent à sortir de l'austérité. C'est se tromper d'époque. La France n'a plus comme partenaire l'Allemagne d'Adenauer, de Brandt ou de Schmidt. Mais l'Allemagne de ceux qui ont assumé, depuis Schröder, la responsabilité du dévoiement des traités européens dans l'esprit mercantiliste d'une guerre économique entre pays membres.

Tandis que chacun, dans la sphère de la politique politicienne, de la communication politique et des médias qui les relaient, suppute les chances des eurosceptiques de bloquer le fonctionnement du futur Parlement, mieux vaudrait, mais c'est sans doute un rêve, que le Parlement européen sortant songe à gagner ces élections à la première personne, en tant qu'institution. Comme toujours dans l'histoire de la construction européenne – Spinelli, comme Monnet, l'avait excellemment compris – la question prioritaire est celle de l'initiative. Aujourd'hui, quand seule l'Italie a à sa tête des hommes et des femmes qui se sont engagés explicitement en faveur d'Etats-Unis d'Europe, qu'aucun parti n'assume à la veille de l'échéance électorale une stratégie audible visant un objectif à moyen terme et que 2014 résonne, à cent ans de distance, comme un rappel à la raison, le Parlement européen en fin de mandat est la seule institution sous les feux de la rampe, indépendante des Etats, qui ait la capacité de dire ce qu'il faut faire, avec quelques chances d'être entendue. Elle compte dans ses rangs les présidents internationaux, ancien et nouveau, des fédéralistes européens, le président d'honneur de leur section belge, le président du Mouvement européen international, l'ancienne présidente et le nouveau président de ce mouvement en France – j'ai nommé successivement Andrew Duff, Elmar Brok, Guy Verhofstadt, Jo Leinen, Sylvie Goulard et Jean-Marie Cavada. Il appartient à ces six élus de fouiller dans leur mémoire pour y retrouver la méthode adoptée et suivie pour préparer la BCE.

S'agissant aujourd'hui de préparer un Trésor fédéral de la zone euro, pour y adosser l'union bancaire, ils comprendraient l'intérêt d'une idée simple, à laquelle travaille Puissance Europe/Weltmacht Europa et qui rallie

déjà des personnalités représentatives, dont les Présidents du Comité économique et social européen (Bruxelles), Henri Malosse, et du Conseil économique, social et environnemental (Paris), Jean-Paul Delevoye. C'est l'idée d'un Institut budgétaire européen inspiré de l'IME, associant à la préparation d'un Trésor fédéral, des représentants des Trésors des pays de la zone euro et les présidents des commissions des finances de leurs parlements respectifs.

Non seulement le Parlement européen, en reprenant cette proposition à son compte, gagnerait son droit d'entrée dans cet organe de préparation, mais il offrirait à l'Allemagne l'occasion de dire « oui » à quelque chose sans engager maintenant l'avenir, et à l'ensemble des gouvernements celle de décider quelque chose ensemble avant le renouvellement de l'assemblée pour éviter que 2014 soit encore une année perdue. Enfin, la mise au point par l'IBE – même au stade initial, et surtout en cas de réserves, de réticences ou de refus de la part de gouvernements – d'une feuille de route pour la fédération budgétaire de la zone euro, verserait dans le débat tous les enjeux énergétiques, économiques, sociaux et écologiques du redressement de la zone, notamment en termes de développement durable et d'emploi, dans l'esprit aussi bien du livre de Michel Aglietta et Thomas Brand, Une Nouvelle Donne pour l'Europe (Odile Jacob) que de l'ICE « NewDeal4Europe » des fédéralistes européens. Plus radicalement encore, elle ferait passer de nouveau au premier plan l'exigence démocratique, forçant les faux amis et les européistes tièdes de tous bords à lever l'équivoque : pas de finances publiques sans représentation.

Cent jours pour un sursaut !

Que signifie *libre circulation* en terme de citoyenneté sociale européenne ?

Francesca Lacaita

Universitaire, Université de Saint-Andrews - Ecosse

Il fut un temps, c'était le spectre du « plombier polonais » qui hantait l'Europe (de l'Ouest). Il était redouté par le petit peuple alors que, en général, les élites dominantes considéraient cela avec bienveillance. Le plombier polonais était entreprenant, il travaillait dur, facile à satisfaire il était un exemple pour les travailleurs Ouest-européens gâtés, paresseux et, en tant que tel, il était « sponsorisé », (ou patronné), par la Directive sur les services au sein du Marché intérieur (ainsi nommée Directive Bolkenstein).

Environ une décennie plus tard, l'abandon des restrictions sur la liberté de circulation des Bulgares et des Roumains au sein de l'Union européenne (UE) a donné lieu à un autre type de spectre, avec des caractéristiques complètement différentes, qui est évoqué par la presse et des politiciens de quelques pays.

Il s'agit apparemment de la crainte que les Bulgares et les Roumains -les ressortissants des pays les plus pauvres de

L'UE- tireraient avantage de leur liberté de circulation nouvellement acquise pour fondre en hordes sur la Grande-Bretagne et l'Allemagne pour dilapider leur système de protection sociale par des fraudes et du « tourisme social ». De telles affirmations ont régulièrement démontré qu'elles étaient largement exagérées. Elles ne prennent pas en compte que la mobilité à l'intérieur de l'UE a toujours été statistiquement faible, que les migrants sont des contributeurs nets pour l'économie et les systèmes de protection sociale de leurs pays d'accueil, plus qu'ils n'en sont bénéficiaires, et que les plus grands fraudeurs de systèmes de protection sociale sont bien plus probablement des « locaux » plutôt que des migrants ou que l'évasion fiscale et le dumping social s'avère plus nuisible pour l'économie que la fraude à la protection sociale elle-même.

En Allemagne, des politiciens tels que Horst Seehofer, Président de la CSU et Elmar Brok, parlementaire européen de la CDU, ont préconisé l'« expulsion » des fraudeurs - c'est à dire une pénalité « supplémentaire » réservée aux seuls étrangers. En Grande-Bretagne, des appels vibrants se sont élevés pour une extension des restrictions de la liberté de circulation pour les Bulgares et les Roumains, pour une extension de leur exclusion des avantages sociaux, pour une renégociation de la liberté de circulation elle-même, et même pour sa différenciation selon le Produit intérieur brut (PIB) du pays d'origine.

Le Secrétaire aux Affaires étrangères du gouvernement travailliste fantôme, Chuka Umunna fit chorus avec ceux qui sont en faveur du changement du principe de la libre circulation en ajoutant que « les pères de l'UE avaient en tête la libre circulation des travailleurs, pas la libre circulation des demandeurs d'emploi ». Ses affirmations ont par la suite été critiquées comme « superflues » par un parlementaire travailliste senior. Cependant, en Grande-Bretagne, le débat a une malheureuse tendance à s'articuler en termes de défi à l'égard de la suprématie de la loi européenne ou de lutte acharnée avec « Bruxelles ». « Bruxelles provocatrice tape sur les menaces britanniques de réécrire les règles de l'immigration » était le titre de la première page de l'Observer de gauche du 12 janvier. Comme si tout cela venait de « Bruxelles ».

Les origines historiques de la libre circulation

Peut-être qu'aucune autre crise d'hystérie anti-immigration n'est susceptible de faire oublier aux Européens la relation étroite entre l'intégration européenne, la liberté de circulation (dans ses premières étapes concernant initialement la migration de la classe ouvrière) et les droits de la citoyenneté européenne. Tout cela commença à l'initiative de la délégation italienne durant les négociations pour la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui a été établie par le Traité de Paris en 1951. L'Italie était un pays pauvre, surpeuplé, avec beaucoup de chômage, sûrement davantage qu'actuellement en Bulgarie et Roumanie, et recherchant désespérément des opportunités d'émigration.

C'est à travers des négociations serrées que la liberté de circulation fit son chemin avec l'article 69 du Traité CECA, même si elle était limitée à « des travailleurs (...) qui avaient des qualifications reconnues dans le travail des mines de charbon et de la fabrication de l'acier ». Cependant, sa pleine réalisation n'a été assurée qu'en 1957, et pendant ce temps la circulation des travailleurs fonctionnait à travers des accords bilatéraux comme avant. En 1955, un tel

accord fut signé entre les gouvernements allemand et italien et accepté par les syndicats allemands, seulement à la condition qu'on garantirait aux travailleurs immigrés le même salaire et les mêmes droits sociaux qu'aux travailleurs locaux. Ce rejet du *dumping* social comme inhérent à l'expérience de la migration, comme cela avait été le cas jusque là, sema les graines d'une citoyenneté sociale équitable- bien que par ailleurs, naturellement, les travailleurs italiens restaient des *Gastarbeiter*, menant temporairement des vies séparées en marge de la société allemande. C'est quelque chose que nous devrions tous garder aujourd'hui présent à l'esprit en examinant la question des « travailleurs détachés » et de sa *Directive de référence*.

Le Traité de Rome de 1957 qui a fondé la CEE a délibérément marqué un pas crucial en avant. La liberté de circulation était maintenant définie comme un droit (comme l'a établi l'article 48, le droit d'accepter des offres d'emploi et le droit de circuler librement à l'intérieur de la Communauté, ainsi que le droit de résider et de rester dans un autre pays de la Communauté économique européenne [CEE] après avoir été employé), qui fut étendu à tous les travailleurs, à l'exception de ceux du secteur public. La mise en œuvre s'effectua cependant lentement et fut pleinement réalisée seulement en 1968. En même temps, le règlement 1612/68 interdit toute discrimination entre les travailleurs des Etats membres sur la base de la nationalité et établit le droit aux mêmes avantages sociaux et aux mêmes impôts que les travailleurs locaux. Les membres des familles des travailleurs migrants étaient aussi autorisées à résider et travailler dans le pays d'accueil. Et ce n'est pas le moindre, être sans emploi ne pouvait pas justifier l'expulsion. Tout cela se mit en place des années avant que le Royaume uni rejoigne la CEE en 1973.

Ce qui est sûr, c'est que le Traité de Rome assurait les droits des travailleurs, c'est à dire des acteurs économiques, mais pas encore les droits des personnes ou des citoyens. Cependant, justement, les dispositions pour les réunifications familiales apportaient une dimension nouvelle à la notion de libre circulation. Ce n'étaient pas seulement de jeunes travailleurs, principalement masculins et en bonne santé qui se déplaçaient dans d'autres pays de la Communauté pour une durée temporaire, mais aussi des enfants, des adolescents, des personnes âgées, davantage de femmes, qui devaient choisir de s'établir d'une manière permanente dans le pays d'accueil. De nouveaux problèmes furent ainsi mis en avant qui, en soi, allaient bien au-delà de la sphère des travailleurs économiquement actifs : le logement, l'éducation, le chômage, la maladie, etc.

Durant les décennies suivantes, la jurisprudence de la Cour européenne de justice a joué un rôle important pour développer une dimension citoyenne à la libre circulation et promouvoir l'intégration dans toutes les sphères de la société. Par exemple, dans les années 1970 et 1980, la liberté de circulation et de résidence a été étendue aux travailleurs indépendants et aux travailleurs saisonniers ; dans les années 1990, à la suite de l'Acte unique européen de 1986, elle était explicitement garantie aux personnes actives non-économiques (comme les étudiants, les retraités et les chômeurs) et leurs familles. L'étape suivante fut le Traité de Maastricht en 1992 qui, comme on le sait, introduisit le concept de citoyenneté européenne qui comprend aussi quelques droits de vote. Actuellement le document le plus exhaustif affirmant la libre circulation

comme un droit citoyen est la *Directive 2004/38/EC* qui, parmi d'autres choses, introduit des dispositions concernant l'accès au bien-être et prescrit les modalités selon lesquelles des expulsions de citoyens de l'UE peuvent être effectuées (pas si souvent ni si facilement que certains politiciens ou éditeurs de journaux le souhaiteraient).

Ainsi, le principe de la libre circulation des personnes a été le socle sur lequel, non seulement les droits de la citoyenneté européenne se sont développés, mais aussi celui sur lequel la construction européenne elle-même a été fondée. Naturellement, vous concevez la libre circulation comme un principe et comme un droit (c'est à dire non pas comme un accord sur un avantage mutuel qui pourrait être annulé s'il ne convient plus, ni comme un simple moyen pour assurer l'efficacité du marché unique) si vous voulez rompre avec l'idée de souveraineté de l'Etat, de citoyen et d'étranger et si vous voulez construire une nouvelle communauté sociale et politique. Ainsi étaient ceux qui ont amené à la construction européenne.

Déjà en 1961, le Commissaire Lionello Levi Sandri estimait que : « le travailleur (migrant), doit ressentir partout sa citoyenneté européenne comme une source de force et de fierté. C'est pour cela (...) que ce sera le résultat politique et social le plus important de la libéralisation du marché du travail : c'est à l'étendue qu'elle atteindra que nous apprécierons tous la portée effective de la solidarité européenne et le progrès de l'idée d'unité ».

Quelques années plus tard, le premier Président de la Commission européenne, Walter Hallstein, considérait la réalisation de la libre circulation comme l'un « des points les plus spectaculaires dans le programme qui doit conduire à l'intégration de l'Europe », un point qui permettait à la Communauté « de prétendre au droit de s'appeler 'Communauté européenne économique et sociale' ». Et il s'émerveillait : « les conséquences en termes de politique constitutionnelle sont incalculables. Indiquent-elles le début d'une 'citoyenneté' européenne commune? (Au fait, c'est ce que « les pères de l'Europe » disaient vraiment).

Il vaut mieux à nouveau répéter que les « agents » de ce nouveau concept de « citoyenneté européenne » ou de « solidarité européenne » étaient essentiellement des gens de la classe des travailleurs, pratiquement pas les catégories de migrants que nous aimons maintenant associer à la libre circulation : les étudiants, les experts, les universitaires, les Européens du Nord passant leurs années de retraite dans des pays plus chauds, les travailleurs hautement qualifiés dont les gouvernements européens voudraient limiter la libre circulation, etc. Et la condition de la classe des travailleurs est certainement un point de vue privilégié pour prendre en considération la portée et l'impact des droits.

Maintenant il serait trop facile d'ignorer le problème du spectre des fraudeurs sociaux baladeurs -si la liberté de circulation est inscrite dans les Traités, les changer requerrait une unanimité pratiquement impossible avec 28 Etats membres, cette fanfaronnade n'est-elle pas simplement parler pour ne rien dire? En fait, opposer

continuellement « le peuple (national) » et « Bruxelles » en demandant des changements et des mesures qui ne peuvent simplement pas être réalisées, pourrait bien amener un dénigrement général de la liberté de circulation et même des droits de la citoyenneté européenne. Une restriction de leur interprétation est déjà en train de se produire maintenant, au moins dans la perception de l'opinion publique, quand on estime qu'ils doivent être d'une certaine manière « mérités ». Encore une fois, le niveau européen court ainsi le risque de devenir le lieu où les politiques et les relations néolibérales forment le « sens commun » et se calcifient, alors même qu'elles peuvent être critiquées à l'interne à travers un exercice rhétorique inepte.

Cette vague d'hystérie anti-immigration apparemment provoquée par une levée de restrictions sur la liberté de circulation des Bulgares et des Roumains n'est qu'un nouveau chapitre de la vieille guerre contre les pauvres. Ceux qui ne souhaitent pas voir le projet européen réduit à la détérioration néolibérale devraient en être conscients et agir en conséquence. Ils devraient défendre les principes essentiels des droits de la citoyenneté européenne comme un droit imprescriptible des citoyens européens. Ils devraient affirmer le principe d'un salaire égal pour un travail égal, partout dans l'UE, et se prononcer contre des mesures susceptibles de promouvoir le dumping social. Ils devraient lutter contre les inégalités et les déséquilibres au sein de l'UE et aborder la crise actuelle comme une question européenne sans concession à la tentation de croire qu'une solution « nationale » est possible ou souhaitable.

Ils devraient élaborer des politiques européennes redistributives et anti-cycliques (par exemple une nouvelle *Initiative citoyenne européenne pour l'emploi et le développement durable* a récemment été présentée à la Commission européenne). Ils devraient sérieusement examiner les implications d'une citoyenneté sociale européenne et les étapes à réaliser pour la développer. Enfin ils devraient faire un travail préparatoire pour l'extension des droits de la citoyenneté européenne aux ressortissants des pays tiers qui résident légalement dans l'UE, remédiant ainsi à des situations d'injustice et de discrimination qui ont déjà été dénoncées depuis longtemps. Les élections européennes approchent et ces questions devraient faire l'objet d'un débat. C'est maintenant le moment.

Références

Willem Maas, *Creating European Citizens*, éd. Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, 2007 ; Ettore Recchi et Adrian Favell (compilateurs), *Pioneers of European Integration. Citizenship and Mobility in the EU*, éd. Edward Elgar Publishing, Cheltenham and Northampton, 2009 ; Lars Magnusson et Bo Stråth (compilateurs), *A European Social Citizenship ? Preconditions for Future Policies from a Historical Perspective*, éd. P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2004.



La campagne fédéraliste pour les élections européennes et l'ICE « NewDeal4Europe »

France 2 et France 3 refuseraient de diffuser le débat entre candidats à la Présidence de la Commission européenne le 15 mai

Fabien Cazenave

Ancien rédacteur en chef du *Taurillon*. Porte-parole de l'UEF France - Paris
Article publié par *Le Taurillon* le 17 avril 2014

D'après le député Philip Cordery et des sources concordantes à France Télévisions, le service public audiovisuel ne souhaiterait pas diffuser en direct et en *prime-time* le débat du 15 mai organisé entre les candidats à la Présidence de la Commission européenne. Un scandale démocratique et électoral.

Le 15 mai doit avoir lieu le grand débat des Européennes. Les cinq candidats à la Présidence de la Commission (Martin Schulz, socialiste – Jean-Claude Juncker, droite – Guy Verhofstadt, centre – Alexis Tsipras, gauche radicale – José Bové ou Ska Keller, Verts) s'affronteront dans un débat présidentiel. Comme annoncé il y a plusieurs mois par le Parlement européen, ce débat utilisera le même réseau que l'Eurovision via l'Union européenne de radiotélévision (UER) qui a en son sein notamment France Télévisions.

Or les chaînes membres de l'UER n'ont aucune obligation de diffuser ce programme, en direct ou en léger différé pour en permettre la traduction, comme le rappelle le journaliste Philippe Ricard sur son blog du Monde. Pire, *France Télévisions estimerait que la diffusion de ce débat sur son internet suffit largement.*

C'est ce que confirme le député Philip Cordery, nouveau secrétaire national du PS à l'Europe, dans une lettre adressée au président de France Télévisions. Plusieurs sources internes à France Télévisions confirment également cette tendance, au profit de « débats maisons ».

On ne peut qu'être inquiet quand on se rappelle que récemment pour *Des Paroles et des Actes*, France 2 a accepté de décommander Martin Schulz pour un débat face à Marine Le Pen sous prétexte que celle-ci voulait être opposée à un « Français ». Aura-t-on comme en 2009 un grand débat pour les Européennes où étaient présents sur le plateau plusieurs chefs de partis qui n'étaient pas pourtant pas candidats aux Européennes ?

Un scandale démocratique

Il est révoltant que le Service public audiovisuel refuse par principe de diffuser un débat si important fourni gratuitement. D'une part, on ne peut pas décider par avance que les Français ne sont pas intéressés par l'Europe alors qu'on ne leur a jamais proposé un vrai débat sur l'Europe. D'autre part, on se demande pourquoi France Télévisions refuse un débat où il n'y aura rien à dépenser en ces temps de réduction budgétaire.

France Télévisions n'est pas la pire des chaînes dans le traitement de l'actualité européenne. Régulièrement, des directs sont organisés durant le journal de 20 h. de France 2 avec le correspondant à Bruxelles, François Beaudonnet. Sur France 3, existent des revues de presse européennes dans Soir 3 et l'émission de Véronique Auger le dimanche « Avenue de l'Europe » est d'une très bonne qualité. Cependant, on s'interroge sur le pourquoi d'une telle décision.

C'est comme si le débat présidentiel en France n'était diffusé que sur le site internet du service public audiovisuel. Il ne serait pas sûr que les Français soient aussi intéressés par la campagne en France si nous avions si peu d'informations sur l'Assemblée nationale ou ce débat que nous en avons pour le Parlement européen et les élections du 25 mai. D'autant plus qu'il n'y aura qu'un seul tour à cette élection.

Pourquoi un tel rejet de ce débat pourtant si important pour la démocratie européenne ? Le débat sera animé en anglais, mais chacun des candidats pourra répondre dans sa langue maternelle et une traduction sera fournie pour chaque pays. Il n'y aura certes pas de présentateurs de France 2 à l'antenne, mais on ne peut pas croire que cela puisse influencer sur ce genre de décisions.

L'heure de la mobilisation générale ?

Un député (national) a réagi. A la société civile pro-européenne, aux eurodéputés et aux candidats aux Européennes de réagir à leur tour. Pour que cela ait un peu d'ampleur, il faudrait que tout le monde signe un même texte demandant officiellement à être reçu par France Télévisions pour que cela ait un peu de visibilité.

Il est probable que les Jeunes Européens - France, l'UEF-France, Sauvons l'Europe, le Mouvement Européen - France, les Cabris de l'Europe, Puissance Europe, Nouvelle Europe, la Fédération des Maisons de l'Europe et autres associations suivent. Les candidats seraient-ils prêts à signer un texte trans-partisan avec nous ?

Le nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Harlem Désir, s'honorerait à soutenir une telle démarche.

Les Fédéralistes et l'exil

Christian Moos

Secrétaire général de l'*Europa Union Deutschland*, section allemande de l'UEF Europe

Article publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp – Lyon

Chers amis fédéralistes ! Nous sommes convaincus de notre but. Nous luttons pour une véritable fédération européenne. Nous avons besoin d'une union fédérale. C'est ce que nous réclamons. Nous la voulons maintenant ou, du moins, le plus tôt possible. Nous demandons aux *leaders* européens de se mettre d'accord sur une nouvelle Convention. Et pour assurer une large représentation et une plus grande participation nous demandons l'inclusion de la société civile européenne, des ONG et de ses citoyens. Nous croyons encore à l'approfondissement de ce qui a été déjà commencé à s'user sur les bords. Nous pensons que nous pouvons stopper cette dérive en accélérant notre rythme et notre vitesse. Cependant nous sommes les témoins d'une désaffection massive vis-à-vis de l'idée européenne, des valeurs mêmes que nous autres, fédéralistes, partageons et chérissons. Sans aucun doute nous devons nous accrocher à notre rêve, mais, ceci étant dit, nous devons vraiment réaliser ce que est en train de se passer.

Regardons en face la dure réalité. Un résultat possible de la série de crises dont nous avons été les témoins depuis que la chute de la banque *Lehman Brothers* a frappé nos rivages européens, n'est rien moins que la fin du projet d'intégration européenne tel que nous le connaissons. Le déclin socio-économique dans différents pays européens est si profond, je le crains, qu'il a un potentiel susceptible d'endommager les fondations mêmes de notre maison européenne. « L'économie stupide », était le slogan de la victoire aux élections présidentielles américaines en 1992. Je crois fermement que l'avenir de l'Union européenne (UE) dépend, en grande partie, de la simple vérité exprimée dans ces quelques mots. « C'est l'économie stupide ». Le chômage de masse, sans précédent, qui frappe les jeunes, avant tout, plus un déclin économique minent la légitimité du projet européen qui est basé, comme il l'a toujours été, en premier lieu et avant tout sur le succès économique. Le processus d'intégration européenne était centré sur l'établissement du marché commun et sur la liberté économique qui le sous-tend et la prospérité qu'il engendre. Par conséquent, son acceptation dépend de sa performance.

Croyons-nous réellement que nous pouvons construire une union politique sur un terrain aussi glissant ? L'idée d'une union politique n'est pas nouvelle, et elle a déjà connu plusieurs morts consécutives. La naissance d'une Europe politique avait avorté avant même les Traités de Rome, en 1954, quand la Communauté européenne de défense (CED) n'a pas réussi à obtenir la majorité devant l'Assemblée nationale française. L'Union monétaire recherchée au début des années 1970, c'est un point intéressant, a été abandonnée à la suite de la première crise pétrolière et du choc économique des vagues qu'elle avait provoquées. En, 1999, nous avons finalement introduit l'euro, et 14 ans plus tard la Banque centrale européenne

(BCE) doit poursuivre des politiques fortement controversées en introduisant des mesures peu orthodoxes pour assurer la survie de l'eurozone, ou du moins son intégrité.

Pendant que tout cela se produit, le chômage de masse et l'appauvrissement sont en train de créer des conditions de trouble et d'agitation politiques pour les élections, dans les rues et sur les places de nos villes européennes. En observant le développement de cette tragédie, nous réunissons ici les derniers hommes et femmes qui se dressent, qui tiennent à leur foi véritable et qui développent, des idées à long terme pour la création d'une nouvelle union fédérale. Et, pourtant, sommes-nous tellement dans l'erreur ? Cela dépend. Nous avons tort si nous ignorons réellement ce qui se passe autour de nous. Nous avons tort si nous croyons pouvoir réussir quelque chose en restant là à chanter tranquillement nos cantiques et nos *gospels*. Est-il censé de prêcher aux convertis ? Nous sommes enfermés dans une belle salle du Parlement européen, sans être perturbés par les mécréants. Nous ne sommes plus en contact avec le monde extérieur ? Peut-être n'avons-nous pas tort, si nous profitons de cette occasion pour nous concentrer sur ce qui doit réellement être fait. Nous avons besoin de redéfinir et de redessiner le projet européen à la lumière de ses défauts indéniables. Il nous faut dépasser, surmonter cette concentration primaire sur l'économie, nous devons vaincre le déficit démocratique et rééquilibrer la division des pouvoirs entre les niveaux de gouvernance de l'Europe. L'Europe a besoin de proposer à ses citoyens un réel choix électoral. Et le Parlement européen est la clé de ce système. Bon, alors, quels sont les enjeux ? L'échec du projet européen, qui est aujourd'hui une véritable possibilité, signifierait la fin déterminée de la liberté de l'Europe, de sa richesse et de son bien-être pour les générations à venir.

Si le projet européen échoue effectivement nous verrons des Etats et des sociétés en échec, en panne, en Europe. Pour l'éviter il ne suffit pas de continuer à réclamer « plus d'Europe », car c'est d'une Europe plus intelligente et plus convaincante dont nous avons besoin. Elle doit être plus démocratique et avec un Parlement européen plus fort, et un gouvernement européen qui dépende du Parlement européen, avec une implication, une responsabilité des parlements nationaux qui soit plus grande. Cette nouvelle Europe doit être moins technocratique et plus respectueuse de la séparation des pouvoirs qui est essentielle pour l'équilibre intérieur du système européen à différents niveaux. Mais, avant toute chose, nous avons besoin de plus de responsabilité et de plus de solidarité en Europe – L'une ne va pas sans l'autre. Ce ne sera qu'à ce moment là que nous pourrons dépasser, vaincre la crise.

L'idée européenne n'aura un avenir prospère que si elle implique une vision authentique de l'Europe, c'est-à-dire la « poursuite du bonheur » (*Pursuit of Happiness*) comme c'est inscrit dans la Déclaration d'indépendance des treize Etats (américains) qui cherchaient à établir une fédération. Je cite : « Nous tenons ces vérités pour évidentes, que les hommes sont créés égaux, et qu'ils ont reçu de leur Créateur certains Droits inaliénables, parmi lesquels la Vie, la Liberté et la recherche du Bonheur. Les Gouvernements sont établis parmi les Hommes, pour garantir ces droits et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés.

Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le Peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau Gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant dans les formes qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la Sécurité et le Bonheur ».

La guerre entre les nations européennes peut, encore, rester impensable, mais la guerre civile, le chaos et l'anarchie peuvent régner là où l'ordre public ne peut pas être maintenu face à des générations perdues de personnes sans travail et qui n'ont aucun espoir d'amélioration de leur situation économique. A présent, la situation continue à se détériorer. Nous pourrions avoir à survivre dans une sorte de *diaspora*, dans un exil fédéraliste. Il se peut que nous ayons à être patients et endurants jusqu'à ce qu'un jour nous assistions à la réalisation d'une Constitution européenne fédéraliste. Mais, ne soyons pas naïfs. La majorité des Européens, dans la situation actuelle, ne partagent pas notre rêve fédéraliste. Ce qui nous est demandé aujourd'hui, c'est de parler aux citoyens européens et d'essayer de maintenir en vie les idéaux qui sont nécessaires pour une intégration européenne.

Une République européenne a besoin de républicains et d'un large soutien de ses citoyens. Et nous n'obtiendrons cela, que s'ils ont des emplois, de l'espoir et la sécurité... « L'économie stupide ».

Bien sûr, notre Union est basée sur bien plus que sur la seule économie, mais la crise du chômage actuelle doit être résolue en premier lieu. La révolution doit venir « d'en bas », pas « d'en haut ». Serrons nos rangs mais ne fermons pas les yeux. Restons conscients de la différence entre le monde tel qu'il devrait être et tel qu'il est réellement. Cessons de planer trop haut dans des rêves et descendons sur la terre pour le labeur dur et ardu d'assurer et de réaliser le projet de paix européen.

Il faut que la gauche bouge et mette l'Europe à la place du nationalisme

Fausto Durante

Responsable du Secrétariat européen du syndicat italien *CGIL*, tiré de *l'Unità* du 15.02.2014. Republié également par *Le Taurillon*.

Fausto Durante est également le Président du Comité promoteur européen de la Campagne pour l'ICE « *NEWDEAL4EUROPE* ».

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel – Lyon

S'il existe un espoir pour le rétablissement de la gauche après la défaite du XX^e siècle, cette espérance s'appelle l'Europe. Dans la bataille politique pour imprimer un nouveau cours à l'histoire de l'intégration européenne qui est aujourd'hui bloquée, la gauche peut trouver des réponses au traumatisme de 1989 et à la crise qui l'a frappée. Le Mur s'étant effondré, la gauche européenne et mondiale n'a pas su se brancher sur le monde nouveau qui prenait forme et elle a pensé que son objectif était

seulement de tempérer les politiques néolibérales en en atténuant les excès. Idée que la crise monstre déchaînée par le turbo-capitalisme de la finance et de l'économie de papier a démontré être une velléité illusoire. Alors que, au contraire, les énergies auraient dû être mises au service d'un processus de reconstruction culturelle des valeurs de la nouvelle gauche.

La désorientation a été funeste et a conduit à un manque toujours plus important d'influence des partis d'inspiration socialiste, sociaux-démocrates ou progressistes ; en plus de l'affaiblissement du rôle des syndicats. Cependant, le besoin d'une gauche reste intact, il est même aujourd'hui plus important. Le monde reste marqué de profondes injustices, d'inégalités croissantes, d'une terrible concentration des richesses dans les mains de quelques-uns et de grandes distorsions dans la distribution des revenus. Le travail qui a changé, dans le sens où il n'est plus centré sur le travailleur de masse ni sous la forme de contrat à temps plein et indéterminé, a besoin d'être réinterprété mais surtout d'être défendu et protégé. Qu'il s'agisse du travail subordonné, du travail autonome ou des formes multiples de prestations qui se cachent sous le couvert du travail soit-disant flexible mais en réalité précaire. Aujourd'hui, même les travailleurs protégés par un contrat national ou d'entreprise, même s'il est à temps plein et pour une durée indéterminée, tout en travaillant, ne gagnent pas suffisamment pour vivre dignement. La mobilité sociale est terminée, les salaires et les retraites sont insuffisants et les droits de la citoyenneté sont attaqués. Telle est la tendance diffuse partout en Europe.

Maintenant, face à tout cela, pouvons-nous dire qu'il n'y a pas de but pour la gauche ? Que des termes comme égalité, justice sociale et justice du travail, émancipation par rapport au besoin et à l'exploitation, l'élargissement de la participation et de la démocratie, sont destinées à moisir sur les étagères d'une histoire vaincue ? C'est plutôt le contraire qui est vrai ! Tout comme il se confirme que ce sont justement les phases de crises les plus aiguës qui peuvent ouvrir la voie vers de nouveaux chemins pour la gauche. Il faut alors décliner les termes d'une Europe différente qui ne soit pas marquée par l'austérité et la rigueur mais par des politiques économiques expansives et par la défense de son modèle, le modèle social européen qui a produit le *welfare*, le bien-être, les contrats, les protections sociales que tous nous envient. Il faut se concentrer sur l'élaboration d'une théorie économique qui ait un message libérateur, la puissance unificatrice des grandes idées politiques qui ont orienté vers les valeurs de la gauche de grandes masses de personnes qui étaient jusqu'alors sans espoir. Des masses qui existent encore dans le monde d'aujourd'hui.

Les idées dont il faut partir ne manquent pas. La *CGIL* a présenté son « Plan de travail », le syndicat allemand *DGB* son « Nouveau Plan Marshall pour l'Europe ». Ce qui a amené la Confédération européenne des syndicats à présenter sans délai « Un nouveau cours pour l'Europe », plan extraordinaire d'investissements fondé sur le renversement du paradigme suivi jusqu'à présent par l'Union européenne, avec des ressources provenant de crédits supplémentaires des différents Etats, de l'utilisation des fonds européens non dépensés, de taxes sur la richesse et sur les transactions financières et l'émission d'*eurobonds* et de *projectbonds*. A cela s'est récemment ajouté la proposition

d'un «*New Deal 4 Europe*», soutenu en Italie par le *Movimento federalista europeo* et par un vaste réseau d'associations parmi lesquels des syndicats confédéraux, pour une politique industrielle et de développement en Europe qui vise -à travers l'Initiative citoyenne européenne- à obtenir un million de signatures pour engager les institutions européennes dans le sens d'actions concrètes pour le développement et la reprise de l'emploi.

L'élément commun à ces propositions c'est la rupture avec le schéma néolibéral de l'obsession de la discipline budgétaire et des coupes dans les dépenses, surtout pour les politiques sociales et pour la dimension publique des interventions dans les domaines de la santé, de l'instruction, des retraites. Et, à la fois, l'aspiration à une reprise du cours de l'intégration, avec un déplacement du pouvoir vers le Parlement européen, la démocratisation des institutions, la transparence du processus décisionnel. Ce sont des pas nécessaires pour arriver, dans une dernière tentative, à faire que les élections européennes ne se transforment pas en une défaite amère pour les forces de gauche et de progrès, par la vague vendéenne annoncée d'instincts xénophobes, racistes, anti-européens, néofascistes. C'est ce qui est maintenant le défi qui attend la gauche en Italie et en Europe.

La démocratie directe : force motrice d'une nouvelle culture de la politique fédérale

Elisabeth Alber

Coordinatrice du *EURAC-Institute for Studies on Federalism and Regionalism*, www.eurac.edu/sfere

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp – Lyon

Dans le monde d'aujourd'hui la prise de position est toujours plus complexe. La globalisation, l'intégration européenne et l'individualisation remettent en question les formes démocratiques de la prise de position politique. Des acteurs différents avec des légitimités différentes, jouent tous un rôle dans l'élaboration de presque toutes les politiques. La démocratie directe ouvre des possibilités pour la participation directe des citoyens dans la prise de position politique. Elle encourage la participation et développe la sensibilisation citoyenne. C'est donc un outil possible pour surmonter les déficits démocratiques et accroître la transparence.

Depuis les années 1990, à la fois le nombre des Etats qui offrent des possibilités pour un engagement direct des citoyens dans le processus de décision et l'utilisation de ces instruments ont considérablement augmenté. Dans l'ensemble, le modèle de démocratie directe en Europe représente une mosaïque colorée sur quatre niveaux de systèmes politiques : local, régional, national et européen⁹.

⁹ Une analyse actuelle des expériences sur des instruments de démocratie directe dans le monde est fournie par le *C2D – Research and Documentation Centre on Direct Democracy at the University*

Sur l'hypothèse que la démocratie directe et la démocratie représentative sont des parties constituantes du principe démocratique, la démocratie directe dans le présent article se réfère aux citoyens qui font la politique et les décisions légales en personne, sans passer par les représentants et les législatures. En d'autres termes, les instruments de la démocratie directe sont considérés comme des moyens de changement institutionnel et une expérience de la culture fédérale, et plus précisément, du fédéralisme comme, à la fois une forme de décision des pouvoirs et des responsabilités et un instrument de coordination et de coopération entre les niveaux de gouvernement de toutes les parties prenantes.

Cet article soutient la thèse que la démocratie directe peut ouvrir de nouveaux espaces dans le débat pour donner aux peuples une plus grande participation et renforcer la démocratie *de bas en haut* (perspective de science politique). Enveloppés dans une perspective de droit constitutionnel comparatif, l'émergence et le développement de la démocratie directe peuvent aussi être considérés comme l'expression d'une version redéfinie de la catégorisation classique centralisation / décentralisation (niveau central contre subnational). L'article n'a pas pour but de favoriser ou défavoriser les formes de démocratie directe mais il a pour but de faire réfléchir sur, à la fois, la relation entre la démocratie directe et le fédéralisme, et la relation entre la démocratie directe et les droits des minorités. Ce dernier point se réfère à des contextes ethniquement sensibles où des instruments de démocratie directe (par exemple des référendums pour abroger une loi et des initiatives législatives directes de la part des citoyens avec des seuils minima) se heurtent à l'intérêt qu'il y a à protéger des groupes minoritaires existants.

La démocratie directe et le fédéralisme

Le fédéralisme est une forme politique de division constitutionnalisée du pouvoir par laquelle l'autorité est partagée et les pouvoirs sont divisés entre plusieurs niveaux de gouvernement. La dé-concentration du pouvoir est un instrument pour éviter l'accumulation du pouvoir et c'est donc un élément essentiel de la démocratie. Des possibilités plus étendues pour une prise de décision démocratique sont au cœur du fédéralisme, de même que l'opportunité d'une participation plus large et d'une contribution plus importante à la prise de décision publique par tous les éléments de la société civile. En Europe, pendant les dernières décennies, l'administration territoriale au niveau fédéral, régional et délégués s'est établi de façon à rendre les politiques plus accessibles aux citoyens et non-citoyens, en les impliquant dans les processus de gouvernement (pour preuve, il suffit de penser aux instruments de démocratie participative et délibérative, comme les jurys citoyens et les comités consultatifs).

Sur cet arrière-plan, la relation entre démocratie directe et fédéralisme est considérée comme une dépendance bénéfique et mutuelle. A la fois l'approche fédéraliste pour gouverner et les instruments de démocratie directe devraient garantir une plus grande efficacité et une

of Geneva (<http://c2d.unige.ch/DATUM>). Une information sur l'état de la démocratie directe en Europe est disponible sur www.iri-europe.org.

méilleure démocratie. Le fédéralisme déplace les compétences vers un niveau inférieur en permettant l'acomodation de différents groupes d'intérêt et des diversités.

De façon générale il y a une quête pour des schémas de démocratie participative adaptés à tous les processus de prise de décision, à tous les niveaux de gouvernement ; ils ont souvent pour résultat des constructions institutionnelles asymétriques et des politiques différenciées pour mieux répondre aux préférences des électeurs et aux nécessités locales. L'introduction de mécanismes démocratiques directs dans le pouvoir local et sub-national peut aussi être comme un remède à des blocages de la démocratie représentative en offrant un système qui permette à l'électorat d'exprimer sa volonté assez rapidement.

Au niveau européen, pour la première fois dans l'histoire, le Traité d'union européenne (TUE) inclue dans son article 11¹⁰ une procédure démocratique directe, transnationale et trans-frontalière. C'est un développement significatif pour l'intégration européenne qui va au-delà de la dimension légale et peut être considéré comme le premier élément d'une démocratie transnationale directe ; cependant, il faut garder à l'esprit, que l'Initiative des Citoyens Européens (ICE) n'est pas une initiative directe comme celle offerte par un certain nombre d'Etats qui aboutit à un référendum au résultat contraignant, mais plutôt une initiative-agenda qui demande à la Commission de rédiger une législation. L'ICE peut aussi être considérée comme un moyen effectif de mettre en route des procédures délibératives transnationales en donnant au public une plateforme pour des discussions politiques plus soutenues au niveau européen

La démocratie directe et les droits des minorités

Les deux concepts, démocratie directe et droits des minorités, sont *prima facie* deux concepts contradictoires. La nature inhérente de la démocratie directe c'est que la majorité prévaut sur la minorité. En fait, les instruments de démocratie directe permettent à une majorité de citoyens d'imposer leur loi à une minorité, tandis que la protection des droits des minorités est principalement basée sur des garanties qui ne sont pas liées au facteur numérique pur et simple.

Les opposants aux instruments de la démocratie directe affirment que ces derniers sont susceptibles de mettre en danger les droits de l'homme (et ainsi les droits des minorités¹¹). Cependant les partisans des instruments de la démocratie directe ont tendance à oublier qu'il y a une contradiction entre leur usage et le droit des minorités comme partie des droits de l'homme. A leurs yeux la démocratie directe est considérée comme le but ultime de l'affirmation des droits civiques.

Les conséquences de l'introduction d'instruments de démocratie directe dans des sociétés avec majorité-minorité

¹⁰ Se reporter à l'article 11(4) du TUE.

¹¹ Contre a priori qu'il n'y a pas de définition universellement acceptée du concept de minorité, pour le besoin de cet article, le concept de minorité est analysé d'un point de vue politique, c'est-à-dire à partir de la politique et de l'ordre légal des Etats et donc, implicitement, également à partir du concept de nationalité.

et multi-minorité, doivent être prises en compte avec précaution en particulier si le système institutionnel du territoire organise des groupes suivant des lignes ethniques. Les conséquences dans des systèmes de gouvernement ethniquement divisés sont nettement différentes dans des sociétés composées d'une majorité et minorité, ou minorités distinctes et dans les sociétés composées d'un certain nombre de minorités sans groupe distinct qui soit dans une position de majorité. Dans le premier cas les groupes minoritaires se sentent vulnérables à la dominance de la majorité permanente (et par son utilisation logique et arbitraire d'instruments démocratiques directs). Dans le second cas, s'il n'y a pas de groupe majoritaire distinct (et permanent), il est probable qu'il y aura une volonté plus grande de former des alliances basées sur le sujet en question. Ceci favorise ce que l'on peut appeler des majorités multiples dont les membres respectifs sont supposés développer des arguments rationnels basés sur la satisfaction plutôt que des arguments du genre « c'est nous contre eux ».

Ce qui compte, ce ne sont pas résultats seulement des instruments de la démocratie directe (s'ils sont convenablement mis à oeuvre) mais aussi leurs effets sur la population (à la fois dans les phases de marchandage pré-référendum et post-référendum). Les outils de la démocratie directe révèlent clairement ce que la population pense de la question et montre également l'importance du groupe. Des groupes en position minoritaire deviennent visibles et font ainsi partie du processus politique et d'une sphère publique modifiée. En général, dans la mesure où l'impact de la démocratie directe sur les sociétés multinationales est concerné, les spécialistes ont tendance à pencher dans des directions opposées et n'offrent pas de réponse claire.

Barry¹², par exemple, souligne que la démocratie directe est "l'antithèse" de la démocratie du consensus parce que dans un référendum une majorité de 50 % plus un est en général suffisante pour l'emporter. Donner le pouvoir à la majorité de l'Etat par la démocratie directe ne possède pas les éléments d'équilibre qui fournissent aux groupes minoritaires des projets d'accès multiples au processus législatif (Gerbert¹³).

Cependant d'autres observateurs font remarquer que des institutions de démocratie directe du bas vers le haut pourraient être un bon instrument pour les minorités : la combinaison avec des structures classiques « s'est avérée efficace pour faire face aux exigences d'une société hétérogène » (Kobach¹⁴). La démocratie directe du bas vers le haut pourrait permettre à des minorités de mettre à l'agenda politique des questions qui ont été ignorées ou négligées par les institutions de la *démocratie représentative*.¹⁵

¹² Barry, Brian (1975), "Review Article : Political Accomodation and Consociational Democracy", dans, *British Journal of Political Science*, n° 5, pp. 477-505..

¹³ Gerber, Elisabeth R. (1999), *The Populist Paradox: Interest Groups and the Promise of Direct Legislation*, éd. Princeton University Press, Princeton (pp. 142-143).

¹⁴ Kobach, Kris W. (1993), *The Referendum. Direct Democracy in Switzerland*, éd. Dartmouth, Aldershot.

¹⁵ En fonction de qui a le droit dinitier un vote populaire, il faut distinguer entre la démocratie directe à partir de la base

Manifeste pour un plan européen pour l'emploi et pour le développement durable

Le concept récent de la « division du pouvoir » favorise les institutions de la démocratie directe. Rotschild et Roeder soulignent que dans des sociétés divisées certaines décisions ne doivent pas être laissées dans la sphère privée ni à la société civile. Ils soulignent que la création d'un contexte de majorités et minorités multiples est un effet bénéfique d'un emploi fréquent de la démocratie directe, des contextes multiples de cette sorte « augmentent la possibilité que des membres des minorités ethniques puissent faire partie de majorités politiques sur certains sujets et de nombreux membres de n'importe quelle majorité ethnique seront membres de minorités politiques sur certaines questions ». (Rothschild et Roeder¹⁶).

Observations finales

Sans aucun doute il n'y pas de tension significative entre le fédéralisme et la démocratie directe. Inversement, il n'est pas douteux qu'il y ait un effet restrictif de la démocratie directe sur les droits des minorités. Ceci ne signifie pas que la démocratie directe et la protection des groupes et intérêts minoritaires soient incompatibles. Les instruments de la démocratie directe ne sont pas des outils du tout ou rien. Ils peuvent être appropriés si des garanties légales (c'est-à-dire des seuils, l'exclusion d'intérêts vitaux du champ des référendums) et le système politique (un système multi-parti et une sphère politique publique) fournissent des garanties suffisantes ou des stimulations contre leur mauvais usage, en évitant que les groupes minoritaires résultant d'un référendum sur une question spécifique coïncident avec les groupes ethniques, linguistiques ou religieux minoritaires spécifiquement protégés par le régime local.

L'émergence et le développement d'outils de démocratie directe peuvent, aussi, être considérés comme une expression raffinée de la catégorisation classique centralisation / décentralisation et comme une réponse inévitable aux faiblesses de la démocratie représentative. La démocratie directe peut être un instrument complémentaire approprié pour une articulation politique plus poussée. Le processus d'initiative lui-même, peut-être comme un soutien de la démocratie, puisque ses artisans ouvrent au débat les questions qui sont mises en discussion à l'envers. De cette façon, la participation des citoyens dans le processus législatif peut se trouver favorisée et l'engagement civique augmenter. Ceci est en accord avec la théorie de la démocratie participative, qui veut que plus il y a d'opportunités pour une participation significative, plus les électeurs s'engagent dans le discours politique. A ceux mêmes qui avancent l'opinion critique que les citoyens ne sont pas capables de comprendre des problèmes complexes de la démocratie directe, l'on peut répondre qu'ils ont tendance à négliger ce qui est également difficile à suivre et à comprendre dans la démocratie représentative, parce que les élections n'ont pas lieu fréquemment et qu'on demande à l'électorat d'évaluer des questions générales simplement sur des promesses des candidats.

(referendum facultatif, initiative populaire) et la démocratie directe issue du sommet (referendum engageant, plébiscite).

¹⁶ Rothschild, Donald\Roeder, Philip G. (2005), "Dilemmas of State-Building in Divided Societies", dans, Roeder\Rothschild (compilateurs), *Sustainable Peace. Power and Democracy after Civil Wars*, éd. Cornell University Press, Ithaca et Londres, pp. 1-25.

Après six années, la grave crise que l'Europe est en train de traverser n'a pas été dépassée. L'euro, pilier du marché unique, n'est pas encore en sécurité. Le risque d'une renationalisation des politiques économiques, désastreuse pour l'économie et pour le bien-être de chacun des pays de l'Union, aucun n'étant exclu, est un risque grave et réel.

La rigueur budgétaire sur laquelle les gouvernements ont misé, même si elle était nécessaire pour affronter la crise de la dette, a eu pour effet d'aggraver la spirale dépressive, compromettant ainsi l'objectif-même du redressement. Il faut penser en termes nouveaux. A côté de l'achèvement du marché unique, spécialement dans le secteur fondamental des services, on doit désormais d'urgence mettre la main à un Plan extraordinaire qui fasse repartir le développement. Un développement durable, fondé sur la réalisation d'infrastructures européennes, sur les nouvelles technologies, sur les nouvelles sources d'énergie, sur la protection de l'environnement et du patrimoine culturel, sur la recherche de pointe, sur les progrès de l'instruction et sur la formation professionnelle.

Un tel Plan doit avant tout promouvoir l'emploi avec un volume de ressources destinées à des investissements dans des biens publics européens susceptibles de générer quelques millions de postes de travail, en particulier dans les pays au sein desquels l'urgence sociale du chômage de masse a atteint des niveaux alarmants, tels qu'ils pourraient mettre en danger la démocratie elle-même.

Ces ressources financières supplémentaires peuvent être obtenues en mobilisant des ressources propres de l'Union (par exemple celles d'une taxe européenne sur les transactions financières et celles d'une taxe sur les émissions de carbone), des capitaux privés (avec des *Project bonds* européens) et des ressources mises à disposition par la Banque européenne d'investissement.

La coopération intergouvernementale s'est avérée totalement insuffisante. Le Parlement européen est en train de changer, en vue aussi des élections de 2014. Mais pour donner une impulsion décisive à un processus trop lent, il faut qu'une voix s'élève enfin de la part des citoyens européens.

D'où l'importance de la proposition, avancée par un vaste rassemblement de forces, par les mouvements fédéralistes et européens, par des syndicats et de nombreuses associations de la société civile, d'une Initiative des Citoyens Européens (ICE) sur la base du Traité de Lisbonne (art. 11), pour un *Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois*. Cette proposition mérite d'être soutenue avec force.

L'intégration européenne a été une grande contribution à la civilisation que l'Europe a offerte au monde après s'être par deux fois déchirée, de sa propre responsabilité, à travers deux guerres mondiales sanglantes. Le processus de l'union a assuré à l'Europe la paix pendant plus de 60 ans et un bien-être sans précédent dans l'histoire. Elle a constitué un

modèle pour le monde entier.

Tout cela est maintenant en danger. Les citoyens imputent la responsabilité de la crise à l'Europe qui est perçue comme un obstacle, comme une source d'inégalité entre les citoyens et entre les Etats et non plus comme une espérance pour notre avenir. On ne peut s'opposer au retour du nationalisme que si les citoyens exigent que l'Europe démontre qu'elle peut répondre à leurs besoins.

Le moment est donc venu d'ouvrir la voie à une présence active des citoyens européens dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Premiers signataires :

Michel Aglietta (économiste) - Michel Albert (économiste - Président d'honneur de l'UEF France) - Ulrich Beck (sociologue) - Don Luigi Ciotti (écclésiastique) - Jean-Marie Cavada (Président du Mouvement Européen France) - Daniel Cohn-Bendit (député européen) - Monica Frassoni (coordinatrice Parti Vert Européen) - Emilio Gabaglio (ex Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats) - Olivier Giscard d'Estaing (Président d'honneur de la Ligue européenne de coopération économique) - Sylvie Goulard (députée européenne) - Pascal Lamy (ex Directeur de l'OMC) - Henri Malosse (Président du Comité économique et social européen) - Robert Menasse (écrivain) - Yves Mény (ex Directeur de l'Institut universitaire européen de Florence) - Claus Offe (sociologue) - Paul Oriol (auteur de *Résidents étrangers citoyens. Plaidoyer pour une citoyenneté européenne de résidence*) - John Palmer (ex Editor in chief, *The Guardian*) - Romano Prodi (ex Président de la Commission européenne et du Conseil italien) - Salvatore Settis (intellectuel) - Dusan Sidjanski (Centre européen de la Culture) - Barbara Spinelli (éditorialiste à *La Repubblica*) - Tzvetan Todorov (historien des idées)

Les Maires d'Europe pour un « *New Deal for Europe* »

Appel lancé le 28 février 2014 par le Maire de Turin, M. Piero Fassino, et l'Association des Villes italiennes lors d'un colloque auquel ont pris la parole les représentants des villes de Lyon et Chambéry, Messieurs Jean-Michel Daclin et Jean-François Ruffier.

La vie sociale et économique de nos villes est profondément influencée par les choix effectués au niveau européen dans les secteurs des politiques monétaire et budgétaire.

Les politiques d'assainissement, bien que nécessaires, ne sont toutefois pas suffisantes pour remettre en marche un développement capable de relancer la croissance économique et l'emploi.

Avec une plus petite quantité de ressources financières à leur disposition, les pouvoirs locaux ont des difficultés à assurer les services publics à leurs concitoyens. Cela va au détriment du niveau de protection et de cohésion sociale, de l'instruction et de la formation des jeunes générations, de la défense de l'environnement et du territoire. Les politiques locales en faveur du développement de la petite

et moyenne entreprise, de l'artisanat et du commerce en pâtissent également.

Il est nécessaire au niveau européen, là où il serait possible de définir une politique économique efficace, de faire démarrer un "Plan européen de développement" destiné à dépasser la phase de récession qui étouffe l'économie européenne.

C'est seulement au niveau continental que peuvent s'effectuer des investissements productifs, efficaces et massifs, dans les secteurs stratégiques dont dépend l'avenir de l'Europe (recherche et développement, énergies alternatives et protection de l'environnement, grandes infrastructures de réseaux matériels et immatériels, etc.), afin de lui rendre sa compétitivité dans le monde.

Seul un "Plan européen" destiné à mettre en place ces investissements peut fournir aux acteurs économiques et politiques l'indication des objectifs et la direction de la marche à suivre.

Seul un "Plan européen" alimenté par des "ressources propres" de l'Union européenne peut être crédible aux yeux des investisseurs.

Il faut une initiative forte dans cette direction : *"l'Initiative citoyenne européenne"* pour un *"Plan européen extraordinaire de développement durable et pour l'emploi"*, qui vise à recueillir un million de signatures dans au moins sept pays de l'UE, va justement dans cette perspective.

Promue par le *Movimento Federalista Europeo* et par des dizaines d'associations de la société civile dans divers pays européens, elle est soutenue par l'*Associazione Nazionale dei Comuni italiani*.

Nous, Maires d'Europe :

- exprimons notre soutien à une initiative qui voit nos concitoyens être les protagonistes de la demande d'une Europe orientée vers le "développement durable et l'emploi" ;
- nous en partageons les finalités, convaincus que cette demande de participation constitue également un élément important pour le développement de la démocratie européenne, dans la perspective d'une Europe démocratique et fédérale ;
- nous invitons les villes d'Europe à créer un "réseau" en soutien de l'ICE *"New Deal 4 Europe"* et à favoriser le recueil des signatures des citoyens, pour développer la participation civique autour de l'objectif d'une Union européenne, facteur de croissance, de développement et source de progrès principalement en faveur des jeunes générations.



Vers l'union fédérale

Résumé du Manifeste
approuvé par l'UEF Europe
et la JEF Europe
en vue de
l'élection européenne 2014

L'Europe traverse une période de turbulence et d'incertitude. L'Union européenne elle-même est en grande difficulté. La longue crise financière qui a conduit à la stagnation économique, au chômage et à la fragmentation politique a mis en évidence non seulement les failles dans la conception de l'Union économique et monétaire et la faiblesse des institutions de l'UE, mais aussi le manque de volonté d'intégration européenne parmi les États de l'UE. En conséquence, l'Union européenne a perdu la confiance de nombreux citoyens.

Si l'Union européenne doit survivre dans les années à venir, il lui faut prendre le chemin de la paix sociale, de la prospérité et de l'unité politique grâce à l'action d'un gouvernement démocratique. **Une Europe fédérale avec des institutions démocratiques solides est la seule façon de relever ce défi.** L'Europe ne sera pas unie si elle n'est pas démocratique. Et elle ne sera pas démocratique si elle n'est pas une fédération.

Le processus de construction d'une véritable union fédérale européenne commence par la zone euro et les États vraiment décidés à rejoindre la zone euro. Tout d'abord, nous avons besoin

l'une union bancaire, pour éliminer toutes les mauvaises pratiques bancaires et pour alléger le fardeau de la dette, en train de réduire à néant les chances de trop nombreux citoyens européens. **Nous avons besoin de formes adéquates de taxation et de nouvelles formes de gestion de la dette** au niveau de l'UE. La zone euro doit avoir une capacité financière autonome et capable de contribuer à la stabilisation macroéconomique.

Le **budget de l'UE devrait être financé par de véritables ressources propres** - comme les taxes sur les émissions de carbone ou les transactions financières - qui, à la différence du système actuel des contributions nationales directes, permettra au noyau fédéral d'échapper à la paralysie du *juste retour*.

Approfondir l'intégration budgétaire veut dire évoluer vers une véritable union politique. À présent, la gestion de la crise soumet le Traité de Lisbonne à des tensions insoutenables. Sa révision est inévitable si l'Union doit surmonter ses difficultés actuelles. **Nous appelons à une convention constitutionnelle qui commencerait en 2015.**

Le nouveau traité doit améliorer la capacité de l'Union à agir à l'intérieur et à l'extérieur. La principale caractéristique de la nouvelle loi fondamentale sera la

mise en place d'un **gouvernement fédéral doté d'un puissant secrétaire au Trésor en vue de l'union économique et budgétaire.**

Il faudrait **transférer à la Commission européenne l'essentiel des pouvoirs exécutifs résiduels détenus par le Conseil. La taille de la Commission devrait être réduite** et ses membres désignés par le futur président, puis élus par le Parlement européen. Les prises de décisions à la **majorité qualifiée** deviendrait la norme. La fonction du Conseil européen consisterait à piloter et diriger le Conseil des ministres.

Des procédures souples et démocratiques sont nécessaires pour les futurs amendements des traités, qui devraient entrer en vigueur, soit une fois ratifiés par le Parlement européen avec une majorité qualifiée des États membres, soit par une majorité des États et des citoyens au cours d'un référendum paneuropéen. On ne peut pas obliger contre leur volonté les États de l'UE à prendre les mesures fédérales que nous proposons. En même temps, on ne peut donner à ces États le droit permanent de choisir exclusivement ce qui les intéresse dans l'UE et de rejeter le reste. C'est pourquoi nous proposons de **créer une nouvelle catégorie de membres, disponible pour ceux qui choisissent de ne pas se joindre à l'union fédérale.**

Leur participation institutionnelle serait nécessairement limitée.

Nous demandons instamment aux partis politiques et aux candidats aux élections parlementaires européennes de 2014 de faire de la réalisation d'une union fédérale un thème central de leur campagne.



Engagement fédéraliste à signer par les candidats aux élections européennes

A l'initiative de l'UEF Europe et de la JEF Europe

L'année 2014 sera cruciale pour l'Europe. L'Union européenne ne survivra à la crise qu'à condition d'achever son processus d'intégration et de regagner la confiance de ses citoyens. Le 25 mai, lors des élections européennes, le peuple européen a l'occasion de choisir la direction que l'Europe doit prendre.

L'Union des Fédéralistes Européens et les Jeunes Européens Fédéralistes present les partis européens et les candidat(e)s aux élections européennes, d'aider les citoyens à faire le bon choix en appuyant ouvertement les principes suivants :

Faire en sorte que cette élection soit vraiment européenne

- ✓ **ampagne sur des sujets européens**, en défendant les intérêts européens contre les appels populistes à l'égoïsme national et en combattant les illusions appelant à des solutions nationales pour résoudre des problèmes européens ;
- ✓ **j'insisterai pour que le futur président de la Commission européenne** soit choisi parmi les candidats proposés par les partis politiques européens durant la campagne électorale ;



Contacts de l'ICE *New Deal 4 Europe*

Equipe site web et réseaux sociaux : Nicola Vallinoto : nicola.vallinoto@gmail.com

Equipe de traduction : Roberta Carbone : robi_carbone@yahoo.it

Equipe de la *Newsletter* : Antonio Longo : eurolongo@alice.it

Pour s'abonner à la *Newsletter* en anglais : www.newdeal4europe.eu

Pour contacter le Comité français pour l'ICE : ice@pressefederaliste.eu

Contacts de l'ICE sur les réseaux sociaux

Twitter : www.twitter.com/NewDeal4Europe

Facebook : www.facebook.com/NewDeal4Europe

Flickr : www.flickr.com/photos/NewDeal4Europe

Youtube : www.youtube.com/NewDeal4Europe/

Contact avec le Comité français pour l'ICE : ice@pressefederaliste.eu

Renforcer l'euro et relancer l'économie européenne

- ✓ j'appuierai l'achèvement de l'Union monétaire européenne par la mise en place d'une union économique et budgétaire complète pour la zone Euro, y compris un budget pour la zone Euro, des mécanismes de solidarité européenne et des ressources propres pour un plan européen de redressement économique ;

Construire une Europe démocratique

- ✓ je demanderai la mise en place d'une nouvelle convention constitutionnelle visant à une réforme des traités afin de mettre en place un système fédéral de gouvernement pour l'Union Européenne ou au moins pour la zone euro ;
- ✓ je demanderai que la Commission européenne devienne un véritable gouvernement européen et que le Parlement européen acquière les mêmes pouvoirs dans les procédures de prise de décision que les représentants des États-membres, pour tous les sujets ;

Renforcer le rôle de l'Europe dans le monde

- ✓ je travaillerai à la réalisation d'une véritable politique européenne étrangère, de sécurité et de défense, permettant à l'Europe de parler d'une seule voix pour défendre la paix et la stabilité, et promouvoir les valeurs et les intérêts européens dans le monde.

Philippe Herzog, *Europe, réveille-toi !*, Éd. Le Manuscrit, collection « L'Europe après l'Europe », 2013, 206 p., 17 €. ISBN 978-2-304-04226-9.

Michel Theys

Journaliste et chroniqueur – Bruxelles

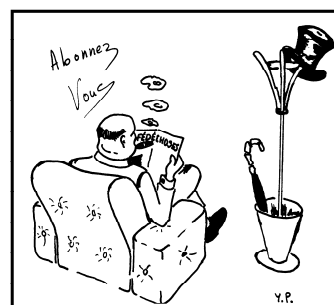
Article publié avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'Agence Europe.

L'avenir n'est pas écrit, il nous appartient de l'écrire, nous, membres de la société civile européenne. Tel est le message que Philippe Herzog lance dans cet ouvrage qui, de la première à la dernière page, constitue un appel vibrant à la mobilisation générale afin d'éviter le naufrage du projet européen. Rien ne peut résister à l'enthousiasme argumenté de cet ancien eurodéputé qui invite à renverser les montagnes des souverainetés nationales pour reconstruire l'Union, ainsi que l'explique le commissaire Michel Barnier dans sa préface, sur la base d'un « véritable contrat social ou contrat citoyen entre l'Europe, ses États membres et ses citoyens ». Et l'espoir qui émane de ces pages est tel qu'il a même eu raison de la lassitude ressentie par Michel Rocard, ami de l'auteur depuis plus de quarante ans qui, dans une deuxième préface, confesse: « La cause de l'Europe est tellement importante que, même si je me sens désabusé, je ne m'en sens pas le droit d'en écarter les autres », d'autant que « Philippe Herzog est convaincant » et qu'il montre avec brio qu'une autre Europe, réconciliée avec ses citoyens et avec l'idée de progrès durable, est « parfaitement possible »...

Au départ et avant tout, ce livre est pourtant un pamphlet, un cri de rage puissant devant les carences, les faux-semblants et les impasses de la construction européenne actuelle. Or, ce que nous dit Philippe Herzog, observe Michel Barnier, « c'est qu'après plus de cinq années d'une crise financière, économique, sociale et politique sans précédent, les Européens sont à un moment de vérité ». Il importe donc de s'attaquer sans délai aux divers facteurs de cette crise protéiforme, faute de quoi celle-ci « s'amplifiera jusqu'à la désintégration ». Que faire pour revaloriser l'idée d'Europe ? Comprendre, par exemple, que « la souveraineté des États-nations devient une vieille lune obscurantiste quand il y a besoin de concevoir un futur à construire ensemble en Europe et dans le monde », la mondialisation étant désormais une réalité qui doit inspirer un rééquilibrage de la prospérité sur la planète et inciter à renouveler « l'ambition d'une humanité réconciliée qui a été à la source de la création de notre Communauté ». Il importe aussi de renouveler le concept de démocratie, de le revivifier en le sortant du carcan de la seule délégation pour s'ouvrir aux potentiels dont est porteuse, à l'heure d'Internet, la société civile organisée. Il importe surtout de déclencher « le désir de vivre ensemble, c'est-à-dire l'affectio societatis nécessaire pour fonder un lien pacifique durable » entre les citoyens européens et leurs États. Enfin et surtout, Philippe Herzog ne cesse de marteler ce qui au cœur et le cœur de son message: « le devoir d'un dirigeant politique,

c'est de faire société ». C'est très exactement le contraire de ce qu'il se passe actuellement puisque, « pour les programmes, les experts remplacent les politiques qui ensuite choisissent dans la boîte à outils ce qui leur sied en fonction de ce que la société est supposée accepter, une société elle-même ballottée dans le ballet des faiseurs d'opinion ». Les traits sont acérés, mais ils ne sont jamais ciselés avec l'intention de faire mal, seulement avec la volonté d'inciter à regarder la vérité crue en face, sans œillères, afin de trouver des parades réellement salvatrices.

> Toute la deuxième partie de l'ouvrage consiste en un « programme de reconstruction » qui repose tout entier sur un changement radical de méthode. Ainsi, cet économiste déçu du communisme dogmatique et devenu socialiste libéral y défend avec persévérance et très grande clarté le point de vue que les entreprises et les acteurs économiques, sociaux et civils doivent impérativement devenir les moteurs d'une sortie de crise véritable. "Au lieu de demander aux Européens d'attendre Godot, c'est-à-dire la croissance, construisons-la ensemble autrement en renouvelant les figures de l'espérance », lance Herzog en invitant tous les Européens désireux de ne pas céder aux tentations populistes et du repli sur soi d'unir leurs forces afin de construire une « Communauté de l'éducation, du travail et de l'entreprise », de contribuer à un indispensable « nouveau industriel » et à une « transformation du capitalisme » qui l'est bien plus encore. Autant de tâches qui, affirme-t-il, « portent une promesse de bien-être et de plein-emploi ». De ce programme d'action résulteraient à la fois la consolidation de l'Union économique et monétaire, la rénovation du grand marché et la mutualisation des ressources entre Européens, ce qui redonnerait du sens à la construction européenne et permettrait d'aborder la question démocratique au sein de l'Union sur des bases enfin saines, le plus grand nombre des citoyens ayant à gagner ou à perdre dans l'aventure. Toutes les idées avancées par le fondateur de Confrontations Europe dans ces pages sont-elles à retenir ? Peut-être pas. Beaucoup sont exigeantes, d'autres peut-être un peu trop timides - par exemple pour ce qui est de la marche lente vers la fédération qu'il préconise. Mais là n'est pas l'essentiel. Ce livre majeur invite avant tout chaque citoyen européen responsable à prendre conscience que l'Europe telle qu'elle se construit n'est pas fatalement condamnée au (mauvais) sort que lui réservent les dirigeants nationaux et que la société civile peut - et doit même - avoir désormais voix au chapitre. Faute de quoi viendra bientôt le temps de la désintégration...



Jürgen Habermas, *La Constitution de l'Europe*, éd. Gallimard, coll. « nrf essais », Paris, 2012, 224 p.
Ed. originale, *Zur Verfassung Europas, ein Essay*, publié en Allemagne en 2011

Michel Herland

Economiste – Université des Antilles et de la Guyane – Fort-de-France

Le livre de Jürgen Habermas, *Zur Verfassung Europas, ein Essay*, publié en Allemagne en 2011, a été traduit en français l'année suivante aux éditions Gallimard.¹⁷ Complétée par divers articles, l'étude sur la constitution européenne¹⁸ occupe la partie centrale de l'ouvrage. Habermas y développe une conception originale, celle de « souveraineté partagée », qui peut apparaître à mi-chemin entre le fédéralisme et le confédéralisme.

Cette étude part d'un double constat : 1° - « la crise est venue de ce que l'Union européenne (UE) n'avait pas la compétence pour imposer une nécessaire harmonisation des économies nationales » (p. 68) ; 2° - « depuis que les marchés mondialisés se sont hâtés de mettre, entre eux et la politique, la plus grande distance possible, il est devenu de plus en plus difficile aux pays de l'OCDE de stimuler la croissance économique en veillant en même temps à ce qu'une large partie de la population bénéficie non seulement d'une sécurité sociale mais encore d'une répartition à peu près équitable des revenus » (p. 69).

Des transferts de compétence en faveur de l'Europe sont donc nécessaires, si l'on admet que seule une Europe plus unie pourrait imposer des règles du jeu moins contraignantes à l'intérêt des peuples. Encore faudrait-il que ces règles traduisent véritablement les aspirations du peuple européen, car l'état actuel des institutions européennes pose un problème évident de légitimité démocratique. Mais existe-t-il un « peuple européen » sur lequel fonder quelque chose qui pourrait ressembler à un État européen ? On reconnaîtra que, avec une Europe élargie désormais à vingt-huit membres, la question puisse se poser. Avant de considérer la réponse d'Habermas, disons tout de suite qu'il choisit de s'en remettre au droit constitutionnel pour « civiliser et humaniser les rapports de force, tant au niveau étatique que social » (p. 72).

Le fonctionnement actuel de l'Europe comporte deux innovations remarquables selon notre auteur. « D'une part, les États membres, tout en conservant le monopole de la force, se soumettent... au droit supranational ; d'autre part ils partagent en un certain sens leur 'souveraineté' avec l'ensemble des citoyens de l'Union » (pp. 78-79).

Dans la situation présente, l'Europe demeure néanmoins une fédération sans État fédéral, dans laquelle chaque État national demeure le garant du droit et de la liberté de ses propres citoyens. En même temps, le renforcement de l'intégration déjà en œuvre en Europe traduit une nécessité puisque nos États-

nations s'avèrent désormais incapables de répondre efficacement à un grand nombre de problèmes concrets en matière économique et sociale. Ce constat fonde en légitimité, selon Habermas, la transition vers la « démocratie transnationale ».

Une difficulté subsiste. Dans le droit comme dans les esprits, les rapports qui existent entre les citoyens au sein d'un État démocratique sont d'une nature différente de ceux qui s'instaurent entre États. Tandis que la « liberté légale » des citoyens est soumise à l'acceptation de la loi majoritaire, un État conserve son « libre arbitre » aussi longtemps qu'il ne lui est pas dénié par la force d'un autre État (*jus ad bellum*).

À quoi cette analyse conduit-elle ? Selon Habermas, le maintien des États-nations est possible, et donc le maintien de la liberté auxquels leurs citoyens sont attachés, pourvu que ces derniers « participent selon un processus démocratique à la législation supranationale » (p. 83).

Pourquoi ne parvient-on pas à la solution évidente qui donnerait corps à ce processus supranational : la fédération ? La réponse fournie par Habermas paraît suffisamment convaincante : à la diversité linguistique et culturelle, qui constitue un premier obstacle, s'ajoute le fait que les États européens sont les premiers qui sont « parvenus à la maturité en tant que nations » (p. 94), et que non seulement ils ont le souvenir des guerres qui les ont opposés mais que, en outre, ils ont mis en place des systèmes sociaux qui, sans être totalement inconciliables sont néanmoins clairement différents.

Faute donc de parvenir à brève échéance à cette fédération que tous les lecteurs de *Fédéchoses* (ou du *Federalist Debate*) appellent de leurs vœux, il faut donc selon Habermas imaginer une autre modalité de coopération, la « souveraineté partagée » (p. 99). Dans l'organisation actuelle de l'Europe, le maintien de la souveraineté étatique se voit à de nombreux signes, comme le maintien de la procédure unanime pour la révision des traités ou le droit laissé à chaque État de quitter l'Union s'il le souhaite. Selon Habermas, le nœud du problème – ce qui explique le maintien de ces prérogatives étatiques – réside dans l'exigence formulée (implicitement) par chacun des peuples, que l'Union ne puisse en aucun cas imposer une « offre » concernant les « libertés civiles »¹⁹ qui serait inférieure à celle de leur État (p. 100).

Pourquoi ne pas se contenter de la simple application du principe de subsidiarité dans le cadre d'une fédération ? Parce que, répond Habermas, si un État fédéré peut être déclaré responsable des particularités historiques, socioculturelles, de sa population, c'est le niveau fédéral qui garantit les libertés fondamentales. Or, d'après ce qui vient d'être dit, les citoyens des divers pays membres ne voudraient pas d'un tel partage des pouvoirs.

Si les citoyens européens ne sont pas encore mûrs pour une fédération, on ne doit pas en conclure qu'un renforcement de la démocratie européenne n'est pas nécessaire ou pas possible. La situation actuelle est caractérisée par le rôle prédominant du Conseil (des chefs d'État et de gouvernement), d'ailleurs renforcé par le Traité de Lisbonne. Or le traitement par le Conseil de la crise financière qui a éclaté en 2008 a conduit à

¹⁷ Jürgen Habermas, *La Constitution de l'Europe*, Paris, Gallimard, coll. « nrf essais », 2012, p. 224.

¹⁸ « La crise de l'Union européenne à la lumière d'une constitutionnalisation du droit international – Un essai sur la constitution de l'Europe », p. 64.

¹⁹ Sous cette expression de « liberté civile » Habermas fait référence ici plus largement au concept de *Zivilisierung* emprunté à Norbert Elias. Le contrôle (*Herrschaft*) du peuple souverain sur le pouvoir politique contribue à « l'humaniser » et à le « civiliser » en tant que force (*Genialität*) (p. 86 et p. 72 citée supra).

des décisions très lourdes de conséquences pour les peuples des pays les plus atteints par la crise, sans que ces derniers, ou le Parlement européen, aient eu véritablement leur mot à dire. Plus récemment, le fait de soumettre les budgets nationaux à une décision prise au niveau européen, fait peser sur l'ensemble de la zone euro la menace d'une austérité renforcée, au moment même où celle-ci s'enfonce dans la récession, ce qui ne peut qu'encourager l'hostilité des citoyens à l'égard de l'Europe.

Afin de faire évoluer les institutions vers un fonctionnement plus démocratique, Habermas propose certaines mesures pour rééquilibrer les compétences entre le Parlement et le Conseil, la Commission étant reléguée dans un rôle subalterne face à ces deux institutions dont elle dépendrait simultanément. Pour que le Parlement joue mieux son rôle de représentation du peuple européen, il conviendrait évidemment d'unifier le droit électoral et de créer de véritables partis transnationaux. Mais les difficultés auxquelles l'Europe se trouve confrontée exigent davantage. Lorsqu'il a fallu parer dans l'urgence à la situation de crise financière aiguë de certains pays, ces derniers – comme on vient de le rappeler – ont été contraints d'accepter des plans d'austérité extrêmement rigoureux, qui auraient dû, dans le cadre d'une Union véritable, être accompagnés par des aides en provenance de l'Union. Or de telles mesures positives supposeraient l'existence d'une « solidarité civique élargie » (p. 106) qui est encore à créer. On sait l'importance de la *communication* dans la réflexion d'Habermas. Ce dernier souligne à juste titre le déficit qui règne en la matière dans les pays membres. Autant les médias nationaux se montrent prolixes lorsqu'il s'agit de relater des négociations au cours desquelles le gouvernement défend « de haute lutte » les intérêts nationaux, autant ils se font discrets sur les décisions du Parlement de Strasbourg.

Pour que la zone euro sorte du cercle vicieux de la dette, de l'austérité budgétaire et de la récession il conviendrait, selon une analyse très communément admise – sinon « unanime » (p. 111) – qu'elle soit dotée des compétences nécessaires pour faire converger les évolutions économiques et sociales des pays membres. Or la voie actuelle – tendant à renforcer le pouvoir du Conseil – est lourde de danger pour les peuples comme pour la construction européenne, puisque, comme déjà noté, la politique mise en œuvre par le Conseil, qui n'est au fond que soumission aux impératifs du marché, rend l'Europe de moins en moins légitime aux yeux de ses peuples. À poursuivre sur cette voie, « les chefs d'État et de gouvernement retourneraient le projet européen en son contraire » (p. 112).

Mais la « solidarité civique à l'échelle européenne » ne s'instaurera pas tant que les niveaux de vie ne se seront pas suffisamment rapprochés (ce qui n'implique en aucune manière « l'aplatissement des différences culturelles » – p. 113). Dès lors, conclut Habermas, la solution de la crise européenne réclame un changement de paradigme (de nouveaux objectifs et un nouveau mode de gestion), puisque le mode de gouvernance en vigueur, insuffisamment démocratique, s'avère au service d'objectifs largement impopulaires. Jusqu'ici, un tel changement de paradigme ne pourrait advenir sans l'accord des chefs d'État et de gouvernement, d'où l'aporie qui n'échappe pas à Habermas : il faudrait que ces responsables politiques « expriment une volonté qui, allant dans le sens de l'intérêt d'un bien commun européen, entrerait en contradiction avec leur intérêt personnel dans la sauvegarde de leur propre pouvoir » (p. 112). Alors que faire ? Les tentatives des fédéralistes pour passer au-dessus des États (Congrès du

peuple européen,...) n'ont pas abouti. Néanmoins le nouveau processus d'Initiative citoyenne européenne (ICE), entériné par le Traité de Lisbonne, offre un cadre d'action porteur d'un véritable espoir, s'il n'a pas encore démontré son efficacité.

Michel Dévoluy, *Comprendre le débat européen. Petit guide à l'usage des citoyens qui ne croient plus à l'Europe*, éd. Seuil, Edition Points, janvier 2014, 7 €

Ulrich Bohner

Président de la Maison de l'Europe Strasbourg Alsace (MESA)

A quelques dizaines de jours des élections européennes du 25 mai prochain, ce petit livre est destiné à devenir un vrai livre de chevet pour tous ceux qui s'intéressent un tant soit peu sérieusement aux enjeux de ce scrutin.

Michel Dévoluy est Professeur émérite de l'Université de Strasbourg, titulaire d'une chaire Jean Monnet d'économie européenne, et co-Directeur de l'Observatoire des politiques économiques en Europe.

Le premier mérite du livre est de nous fournir une analyse détaillée mais succincte du fonctionnement des institutions de l'Union Européenne tel qu'il résulte notamment des Traités de Lisbonne, dans un langage simple, à la portée de tous.

Mais, bien au-delà du descriptif institutionnel, il pose les questions-clé, notamment sur la définition de l'identité européenne, en concluant (p. 102) que « seule l'édification d'une Europe fédérée permettra de véritablement sédimenter une forme robuste d'identité européenne ».

Dévoluy nous propose aussi une réflexion sur l'action future, basée sur une critique bien argumentée du néolibéralisme comme doctrine économique dominante, en nous proposant d'être plus exigeants sur l'Europe sociale, et en préconisant une mobilisation citoyenne, devant aboutir à l'élaboration d'une constitution pour une Europe fédérale, « une Europe démocratique au service des citoyens » (p.131). Mais pour cela, il faut se convaincre « de l'importance réelle de l'Europe pour chacun d'entre nous »(p.97). Il s'oppose résolument à toute idée de retour aux Etats-nations ou de repli nationaliste.

Il faut dépasser le souverainisme en partageant la souveraineté entre les Etats et la fédération européenne, « en combinant efficacité, solidarité et démocratie » (p. 133)

Ces propositions semblent assez proches d'une « initiative citoyenne européenne » lancée cette année par des fédéralistes européens de huit pays, pour un « New deal 4 Europe », ou un « Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois ».

Même si l'on ne devait pas partager toutes les propositions qui figurent dans les dernières pages du livre, il offre beaucoup de matière à réflexion et à débat. L'idée que les citoyens puissent « mettre le Parlement européen (nouvellement élu) au pied du mur de ses responsabilités » (p. 154) semble séduisante.



Olivier Dargenlieu – Ile de France

Très vif merci de nous avoir signalé la réunion (sur la présentation du Manifeste pour une démocratie globale, ndlr.) à Sciences-po. J'avais lu avec l'intérêt le « Manifeste pour une démocratie globale », et j'avais été frappé par sa convergence avec nos propres réflexions. J'ai écouté attentivement les six intervenants, et j'ai surtout retenu l'insistance de certains à faire valoir que la reconnaissance et l'affirmation de valeurs universelles prime à leurs yeux toute organisation politique de la société. Au delà des échanges d'idées, ce colloque m'a surtout conforté dans la conviction que nous avons bien raison de vouloir rassembler et mobiliser un maximum d'hommes et de femmes de ce temps au sein de « la Marche des Citoyens du Monde » en vue d'un objectif clair : celui d'une « Fédération mondiale » des Etats. A cet égard, l'aveu de Pascal Lamy en fin de réunion m'a paru très révélateur.

Par ailleurs, j'ai observé que s'il n'y avait qu'une petite dizaine de personnes d'âge mûr dans l'assistance, une centaine d'étudiants et d'étudiantes étaient présents, ce qui confirme que nous avons un potentiel d'audience et de militantisme non négligeable au sein des générations qui montent.

Bien cordialement à vous.

Résolutions – Communiqués de presse

La Suisse choisit le repli nationaliste

Berne, le 10 février 2014 - Le Nouveau mouvement européen suisse (Nomes) et les proeuropéens sont tristes et consternés par l'acceptation de l'initiative populiste de l'UDC. Par ce résultat, c'est l'ensemble de l'architecture bilatérale, soit vingt ans de négociations, ainsi que la prospérité économique et sociale du pays qui sont menacées. Bientôt, il apparaîtra que les citoyens ont été dupés par les promesses illusoire d'un texte xénophobe et isolationniste. Aujourd'hui, en abandonnant les valeurs fondamentales que sont l'humanisme, la liberté et la solidarité, la Suisse vient d'entrer dans une période de régression.

Ce dimanche, les citoyens ont choisi de mettre l'acquis des relations avec l'Union européenne en grand danger. Ils acceptent ainsi de mettre en péril la prospérité du pays et d'ignorer le rôle qu'ont joué les accords sectoriels conclus avec l'UE dans le succès économique de notre pays. Par ailleurs, cette décision suisse constitue un mauvais signal donné à l'ensemble des peuples européens.

L'acceptation de l'initiative entraîne la réintroduction de contingents à l'immigration, qui attaquent directement l'accord sur la libre circulation des personnes. Les conséquences de ce sabotage des relations bilatérales pourraient s'avérer douloureuses. A terme, des barrières à l'exportation de nos produits sur le marché européen pourraient surgir. De même, le traitement égalitaire dont bénéficient les compagnies aériennes basées en Suisse, ainsi que la participation de la Suisse au programme-cadre de recherche pourraient être menacés. En résumé, c'est l'ensemble des accords conclus avec l'UE en 1999 qui sont désormais en péril. Et si ces accords devaient être renégociés, la Suisse serait soumise au bon vouloir de l'UE.

Le Nomes et les partisans de l'ouverture déplorent la campagne anti-européenne et isolationniste conduite par les partisans de l'initiative. D'une part, aucun des risques générés par l'initiative n'ont été pris en compte. D'autre part, la réintroduction de contingents et de quotas à l'immigration ne constituent pas une solution, ni une réponse aux défis que pose l'immigration pour notre pays. L'UDC a instrumentalisé les peurs de la population pour promouvoir une Suisse mythifiée.

Il est temps que l'UDC se saisisse de ses responsabilités et qu'elle assume les conséquences de ses initiatives xénophobes et populistes ! Nos diplomates ne sont pas des faiseurs de miracles et comme l'ont récemment souligné à juste titre dans le quotidien «Le Temps» les chercheurs Frédéric Esposito et Stephan Davidshofer : « le Conseil fédéral ne peut pas éternellement agir comme un plombier chargé de colmater les fuites de l'édifice des bilatérales qu'entretient savamment l'UDC au gré des votations sur l'Europe ».

La Suisse est en train de payer vingt ans de faiblesse face au populisme ; il est temps qu'elle se tourne vers un futur constructif basé sur une réflexion lucide et sereine.

Le Nomes demeure le plus fidèle combattant en faveur d'une Suisse ouverte et tolérante. Il appelle aujourd'hui le pays et ses citoyens à se ressaisir. C'est dans cet esprit qu'il appelle le Conseil fédéral, les partis politiques et la société civile à s'engager résolument pour une politique européenne tournée vers l'avenir. Une telle approche ne doit pas exclure a priori l'adhésion à part entière de la Suisse à l'Union européenne aux meilleures conditions possibles.

Communiqué de Régions & Peuples solidaires

Vote en faveur de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires : un pas de la France vers la normalisation européenne

Mardi 28 janvier, les députés à l'Assemblée nationale ont voté à une très large majorité la proposition de loi constitutionnelle visant à la ratification de la *Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires* (361 votes pour, 149 contre et 19 abstentions).

Ce vote ultra-majoritaire confirme dans l'Hexagone la prise de conscience générale en faveur de la protection des langues régionales et l'attachement des français pour leurs langues.

Ce plébiscite traduit aussi concrètement, quatre mois à peine après son adoption, la "**Résolution sur les langues menacées de disparition et la diversité**" du Parlement européen du 11 septembre 2013, conséquence du rapport de l'eurodéputé R&PS François Alfonsi, qui notamment *« invite les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et à*

ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992 ».

Régions et Peuples Solidaires salue la mobilisation transversale au delà des groupes politiques mais constate que tout comme au Parlement européen, ce sont les souverainistes et notamment des élus conservateurs de l'UMP et le Front National qui ont voté contre la mise en place de politiques de protection et de développement du patrimoine linguistique. Le président et le secrétaire de la Commission des lois, le socialiste Jean-Jacques Urvoas, et l'Union démocratique bretonne (UDB) Paul Molac, ont particulièrement œuvré pour le texte de la proposition de loi.

Ce vote constitue une étape pour le respect de l'engagement N° 56 du candidat François Hollande qui devra être confirmée par le Sénat pour qu'enfin, quinze ans après la signature de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires par la France, le gouvernement se mette au niveau d'un standard européen, inclus dans les critères de Copenhague. La ratification de cette Charte devra être suivie d'une loi cadre nécessaire à la mise en œuvre d'une politique de la diversité linguistique et culturelle ambitieuse confiée aux régions dans le cadre du second volet de l'acte 3 de la décentralisation.

Moins de régions ?

Oui si le découpage est cohérent et si elles ont plus de pouvoirs.

Manuel Valls a annoncé mardi, lors de son discours de politique générale, vouloir mener une nouvelle réforme des collectivités territoriales afin d'effectuer des économies budgétaires.

Nous nous inquiétons de l'inscription de ces annonces dans le cadre de mesures d'économies budgétaires impliquant 10 milliards d'euros de coupes dans les dotations aux collectivités locales qui laissent les régions sans alternatives de ressources propres.

L'énorme retard de la France au regard des évolutions démocratiques et des exigences institutionnelles de l'Europe nécessite une réorganisation territoriale plus efficace du pays. Il ne suffira pas de diviser par deux le nombre de régions pour achever la décentralisation. La taille des régions n'est pas un critère.

Pour le Partit Occitan, cette réorganisation régionale doit s'engager autour de quatre axes pour conduire des politiques adaptées, au plus près des territoires :

- des compétences élargies pour les régions (autonomie politique) ;
- un budget adapté aux enjeux du territoire ;
- des ressources propres (autonomie fiscale) ;
- cohérence des périmètres territoriaux.

L'indispensable suppression des départements devra être compensée par un renforcement des régions et une représentation plus dense des échelons intermédiaires de proximité (les pays notamment). Nous attendons aussi de cette réforme territoriale la suppression du SENAT au profit d'une CHAMBRE des REGIONS.

Sur le redécoupage régional, l'Etat devra laisser le temps aux discussions et ne pas imposer de fusion « par le haut ». Les "mariages" ne se devront pas s'effectuer la base des amitiés du jour mais au bénéfice du seul intérêt des citoyens, des territoires, des socles culturels partagés (une culture, une histoire, une langue, mais aussi des problématiques économiques et environnementales communes).

Le Bureau Fédéral du Partit Occitan

Contact-presse /contact premsa :

Anne-Marie Hautant - Secrétaire fédérale à la démocratie et aux institutions

am.hautant@partitoccitan.org

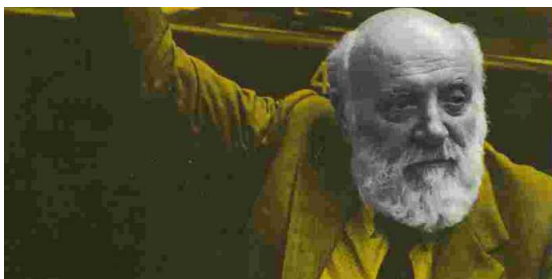
Virgilio Dastoli, ancien Secrétaire d'Altiero Spinelli, Président du Conseil italien du Mouvement européen

« Projet Spinelli : quand les gouvernements ont refusé l'union politique en 1984 »

Fabien Cazenave - Paris

Interview réalisée à l'occasion de la venue de Virgilio Dastoli à Paris le 5 février 2014 suite à l'invitation de l'ARRI. Publié initialement par Le Taurillon

Le 14 février 1984, le Parlement européen votait officiellement en faveur du projet constitutionnel présenté par Spinelli. C'était la première fois que cette institution, élue pour la première fois au suffrage universel en 1979, s'emparait réellement de la question du futur de l'Europe. Les Etats ont refusé de suivre pour mieux garder la main. Retour sur cet événement avec l'assistant d'Altiero Spinelli à l'époque : Pier Virgilio Dastoli. Il est aujourd'hui président du Mouvement européen - Italie.



Altiero Spinelli votant au Parlement européen

Le 14 février 2014, nous fêtons les 30 ans du « projet Spinelli ». Que proposait ce traité concrètement ?

L'union politique comme préalable indispensable pour partager les souverainetés nationales dans les domaines :

- de l'économie, de la monnaie et de la politique étrangère,
- la citoyenneté européenne et les droits fondamentaux,
- le principe de subsidiarité,
- le rôle législatif du Parlement européen,
- l'élargissement de l'action de l'Union dans l'espace que Willy Brandt avait appelé "la politique de la société",
- la simplification des actes juridiques,
- le renforcement de la fonction gouvernementale de la Commission et l'institutionnalisation du Conseil européen,
- le budget pluriannuel financé par des véritables ressources propres,
- un Fonds monétaire européen et une autorité centrale unique pour contrôler le système des banques,

- une vraie politique étrangère et de la sécurité ouverte à la dimension de la défense pour contribuer au désarmement international.

En quoi ce projet de traité était-il spécifique dans le contexte de l'époque ?

La Communauté était dans une crise profonde, les gouvernements nationaux étaient incapables de trouver des solutions adéquates et il fallait assumer l'initiative d'une réforme profonde pour éviter la fin du projet européen. Il était notamment essentiel de donner des réponses fortes et urgentes aux nouveaux défis internes, au besoin d'une vraie démocratie européenne et à la perspective de l'écroulement de l'impérialisme soviétique.

Les Etats ont refusé de s'emparer de ce projet. Pourquoi ?

Les gouvernements nationaux jouent autour de la table des négociations européennes avec des dés pipés puisque chaque gouvernement ne défend qu'un intérêt national apparent. Il était tout à fait évident que mettre le projet du Parlement européen dans les mains des gouvernements nationaux aurait comme conséquence de le vouer à l'échec. C'est la raison qui avait amené Spinelli à proposer d'envoyer le projet directement aux parlements nationaux en ouvrant un dialogue avec eux et de le soumettre enfin à un référendum pan-européen. Le Parlement européen a eu peur de son propre succès et la Communauté n'a eu qu'un modeste et inadéquat Acte Unique.

En quoi la légitimité des eurodéputés est-elle égale à celle des Etats pour créer ce type de constitution ?

Les gouvernements nationaux tous ensemble n'ont pas une légitimité démocratique supranationale. La seule institution qui peut parler au nom de l'ensemble des citoyens de l'Union est le Parlement européen. Le Conseil européen a commis un acte d'inacceptable arrogance quand il a affirmé (« conclusions du Conseil européen en juin 2012 ») "we are the only owners of the treaties" ("nous sommes les seuls propriétaires des traités").

Altiero Spinelli était un bâtisseur selon vous. Aujourd'hui la maison européenne est branlante. Faudrait-il un nouveau projet Spinelli aujourd'hui ?

Spinelli a été capable de rassembler la grande majorité des cultures européennes : celle démocrate-chrétienne qui a avait été universaliste, celle libérale qui avait été cosmopolite et celle socialiste qui avait été internationaliste. Il a pu le faire puisqu'il a fondé son action sur la bonne méthode et sur une pensée essentielle. L'Union est dans une crise profonde, pire que celle des années 80. Il faut revenir au caractère essentiel du projet Spinelli et à sa méthode pour faire sortir l'Union de sa crise. Il faut se battre pour un Parlement européen constituant.



Campagne pour un New Deal européen : la récolte de signatures en ligne débute.

L'Initiative des Citoyens Européens (ICE) «New Deal 4 Europe - pour un Plan européen extraordinaire de développement durable et pour l'emploi», enregistrée le 7 mars 2014 par la Commission européenne peut maintenant commencer la récolte de signatures sur son site web : www.newdeal4europe.eu

Après le lancement officiel de la Campagne le weekend du 24 mars avec des conférences qui se sont tenues à Bruxelles, à Rome et à Paris et des douzaines d'initiatives de récoltes de signatures (utilisant la forme papier), il est maintenant possible de donner un support en ligne à l'Initiative des Citoyens Européens qui demande aux institutions européennes d'aller au-delà de l'austérité et de s'engager pour relancer l'économie européenne et l'emploi, en mettant en œuvre un Plan européen extraordinaire financé par des ressources propres issues de la taxe sur les transactions financières et de la taxe carbone.

A partir du site web www.newdeal4europe.eu il est possible, d'un seul click et en quelques minutes, d'activer l'outil de démocratie participative le plus important que le Traité de Lisbonne a rendu possible.

Le but du Comité européen présidé par Fausto Durante et Philippe Grosjean et soutenu par les fédéralistes européens, des syndicats, des organisations de la société civile, des Maires de villes importantes et des personnalités du monde de la culture, est d'obtenir un million de signatures dans les onze mois qui restent jusqu'au terme de la récolte de signatures, le 7 mars 2015.

Le succès de notre initiative qui cible en particulier les jeunes pour lesquels l'ICE demande à l'institution un Fonds européen pour l'emploi important, sera la meilleure réponse pour stopper la vague eurosceptique et nationaliste qui traverse notre vieux continent.

Lien: <http://www.newdeal4europe.eu/fr/nouvelles-et-evenements/149-campagne-pour-un-new-deal-europeen-la-recolte-de-signatures-en-ligne-debute>

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à **Fédéchoses** comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

FEDECHOSSES - Pour le fédéralisme

Nom

Prénom

Adresse.....

.....

Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France

C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel

Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz

